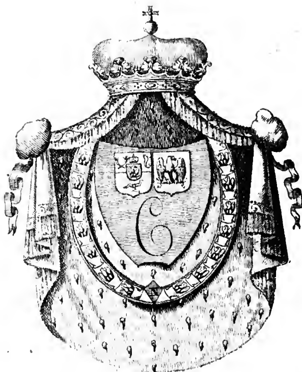




HARANGUES CHOISIES DES HISTORIENS LATINS,

Traduites par M. l'Abbé MILLOT, *de l'Académie de Lyon.*

TOME PREMIER.





A LYON,

Chez LES FRERES PERISSE, Libraires, grande rue Merciere.

M. DCC. LXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



A MONSEIGNEUR
LE DUC
DE BERRY.

*ONSEIGNEUR,*

Les plus belles qualités du cœur & de l'esprit, cultivées par la plus parfaite education, sont le présage du bonheur que vous procurerez un jour à la France. Elle verse encore des

larmes ſur le tombeau de ce jeune Prince dont les talens, les vertus précoces ſemblent revivre dans votre auguſte Perſonne. Pourrions-nous jamais nous conſoler de ſa mort, ſi vous n'étiez un autre lui-même?

Occupé déjà de tout ce qui forme les mœurs & le goût, peut-être daignerez-vous, MONSEIGNEUR, *jeter les yeux ſur un Ouvrage conſacré à ce double objet. Vous y verrez paroître l'éloquence ſous différens caracteres, toujours intéreſſante par le rôle qu'elle joue, par les perſonnages fameux qu'elle anime, & par les grands effets qu'elle produit. Le talent de la parole décida ſouvent du ſort*

des hommes, de celui même des Empires. Entre les mains du vice, si j'ose m'exprimer comme les Poëtes, c'est le flambeau des Furies : c'est l'égide de Minerve entre les mains de la vertu. Ce Recueil vous offrira des exemples de l'un & de l'autre ; & votre ame vertueuse les distinguera sans peine. Heureux les Princes destinés au Trône, lorsqu'ils apprennent dès l'enfance à se défier d'un art séducteur qui insinue le mensonge, & à goûter un art sublime qui releve l'éclat de la vérité ! heureux, lorsqu'ils se rendent capables d'inspirer par leurs discours ce qu'ils doivent faire exécuter par leurs ordres !

ÉPITRE.

Les exemples du meilleur des Rois, les inſtructions du meilleur des Peres, ſuffiroient, MONSEIGNEUR, *pour vous rendre digne de régner. L'étude, dirigée par d'illuſtres Inſtituteurs, perfectionnera de plus en plus l'ouvrage de la nature; & chaque jour nous verrons croître avec vous les eſpérances d'une nation qui ne reſpire que pour ſes Maîtres, parce qu'ils ne ſont que ſes bienfaicteurs.*

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

MILLOT.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CEux qui aiment les Lettres & qui s'intéressent à leur gloire, gémissent de la décadence des bonnes études. Le culte idolâtre que les derniers siecles rendoient aux Anciens, quelque ridicule qu'il nous paroisse avec raison, étoit cependant moins dangereux que l'indifférence où nous sommes tombés à leur égard. On admiroit, on imitoit leurs défauts, parce qu'on sentoit leurs beautés. Mais si l'on perd de vue ces beautés incomparables, pour former son goût uniquement sur les Modernes, (car le génie imite toujours, même en créant) il est à craindre qu'on ne remplace quelques dé-

fauts grossiers par des défauts plus ingénieux, sans parvenir jamais à cette hauteur de perfection, où le talent déploie toute sa vigueur & brille dans tout son éclat. Le pédantisme étouffe le bon goût. L'ignorance lui donne des entraves.

Interrogeons les Ecrivains immortels qui ont ramené sous Louis XIV les siecles de Philippe & d'Auguste; demandons-leur dans quelle source ils ont puisé l'idée du beau, de l'excellent; à quelle école ils ont appris à s'élever au dessus de leur siecle, & même de leurs modeles: tous, d'une voix unanime, paieront aux Anciens un tribut de reconnoissance & de respect qui humiliera notre vanité. Quoique la Peinture & la Sculpture nous aient enrichis d'une infinité de chefs-d'œuvres dont les Parrhasius,

les Praxiteles, les Phidias seroient peut-être jaloux, nos meilleurs Artistes en sont-ils moins empressés à étudier l'Antique? n'est-ce pas leur premiere étude? n'en reconnoissent-ils pas la nécessité? Dans la Littérature, les Anciens ont un droit particulier à nos hommages. Nous leur devons tout ce que nous sommes. Si nous les avons souvent égalés, quelquefois surpassés, ce fut toujours en suivant leurs traces; & ils ont été les maîtres de leurs émules, je dirois presque de leurs vainqueurs.

Aujourd'hui que la paresse & la frivolité nous dérobent en quelque maniere les trésors d'Athenes & de Rome, dont nos voisins savent faire usage, tandis que nous n'en faisons plus qu'un ornement de bibliotheque, il faudroit du moins suppléer par des

traductions à l'étude pénible des originaux. Il eſt vrai que la langue Françoiſe, timide, pauvre, peu harmonieuſe, eſclave de je ne ſais quelles futiles bienſéances, nous refuſe des ſecours que les étrangers trouvent dans leur langue. Notre Homere, ſoit en vers, ſoit en proſe, tombe des mains du lecteur le plus courageux. L'Homere de Pope ſe fait lire en Angleterre, où les défauts de l'original ſont auſſi connus que parmi nous. Me. Dacier & M. de la Motte n'avoient pas le génie de Pope, ſans doute; mais ſi le Poëte Anglois étoit né en France, auroit-il pu ſe meſurer avec le Poëte Grec?

Il n'en eſt pas de même des ouvrages qui tirent leur principal mérite de la raiſon, du ſentiment & de l'éloquence. Notre langue, ſi ſtérile pour les deſcriptions,

exprime très-bien les mouvemens du cœur & les idées de l'efprit. Démofthène pourroit y trouver fa force invincible, Cicéron fes graces majeftueufes. Les effais d'un Philofophe diftingué par plus d'un talent, nous donnent lieu d'efpérer une traduction de Tacite, qui fera autant d'honneur à Tacite même qu'à la Littérature Françoife. Je n'oppoferai que cet exemple & celui de Pope aux fiers & injuftes détracteurs qui regardent le foin de traduire comme le partage de la médiocrité, ignorant peut-être que Cicéron pratiquoit, recommandoit cet exercice comme un des plus propres à cultiver & étendre le génie. Qu'importe d'ailleurs la confidération ou l'obfcurité, pourvu que l'on foit utile? Le Traducteur aura du moins l'avantage de ne pas fe livrer aux

caprices d'une pétulante imagination, & de ne pas craindre les traits d'une ſatyre venimeuſe, toujours armée contre les Ecrivains du premier ordre.

Pénétré de ces différens motifs, j'ai entrepris & je ſoumets au jugement du Public une traduction des harangues que les principaux Hiſtoriens Latins ont inſérées dans leurs ouvrages. Comme ces morceaux précieux appartiennent & à l'hiſtoire & à l'éloquence, conſidérons-les un moment ſous le premier point de vue, avant de nous arrêter au ſecond.

L'hiſtoire dans les commencemens fut écrite en vers, & lorſqu'elle prit une forme plus ſimple & plus convenable à ſa nature, elle ne laiſſa pas de conſerver une teinture de poéſie. Il eſt aiſé de s'appercevoir qu'Hérodote, le premier modele des Hiſtoriens,

avoit ſacrifié aux Muſes. Il aime le merveilleux & ne craint pas de le mêler avec le vrai ; ou s'il évite la fiction, il en emprunte le langage. Homere eſt, ce me ſemble, ſon modele. Une narration embellie, variée, parſemée de diſcours éloquens ou agréables, devoit enchanter la plupart des lecteurs, plus avides d'amuſement que d'inſtruction. Hérodote en préféra les charmes au mérite d'une exactitude rigoureuſe ; & le ſuccès ne trompa point ſes eſpérances. Son exemple devint une regle : car tout ce qui plait ſera imité.

Voilà, ſi je ne me trompe, l'origine de ces harangues dont les Grecs, & enſuite les Romains, qui à cet égard l'emportent ſur les Grecs, ont enrichi ou chargé l'hiſtoire. Ils font agir & parler leurs perſonnages à peu près com-

me dans le poëme épique. Rien ne ſeroit mieux imaginé, en ſuppoſant ces diſcours auſſi réels que les actions qui les amenent. Les paroles des hommes célebres, dans les conjonctures importantes où ils donnent l'eſſor à leur ame & à leur génie, ſont des monumens qu'il faudroit confier au bronze, s'il n'y avoit pas d'autre moyen de les conſerver. Elles intéreſſent autant & même plus que les faits, parce qu'elles peignent l'homme, & dévoilent le jeu des paſſions, plus intéreſſant que celui de la fortune. Le récit d'une bataille amuſe, en paſſant, notre curioſité : un mot de Henri IV ſe grave dans notre mémoire. Les ames ſupérieures ont, pour ainſi dire, des inſpirations ſoudaines, qui donnent à leurs diſcours le poids des oracles.

Mais lorſqu'on voit dans l'hiſtoire de longues & magnifiques harangues, que des hommes ignorans & ſans culture ſont ſuppoſés avoir faites ſans préparation; lorſque les raiſonnemens dont ils peuvent bien s'être ſervis, (puiſque le bon ſens & l'expérience ſont la vraie logique) ſe trouvent développés avec un art qu'ils ne connurent jamais; lorſque par-tout on reconnoît le même ſtyle, qui eſt celui de l'Hiſtorien: que devient alors la vraiſemblance? N'eſt-il pas évident que l'Auteur a pris la place de ſes Héros; qu'il imagine, au lieu de narrer; qu'il s'amuſe à ſemer des fleurs ſur ſa route, au lieu de courir au but? Il y a du plaiſir ſans doute à voir un chef barbare haranguer ſes barbares ſoldats ſelon toutes les regles de l'éloquence; mais

ce plaisir laisse dans l'ame du lecteur un doute importun. Est-ce une histoire ou un roman que je lis ?

Pour ne pas outrer la critique, avouons que le talent de la parole étoit si généralement cultivé à Rome depuis les Gracques, qu'on auroit tort de soupçonner de fiction tout ce qui nous étonne en ce genre dans les histoires anciennes. Malheureusement le ton de l'Ecrivain domine toujours, & empêche de distinguer celui des personnages. Tacite lui-même, le grave Tacite, n'est point à l'abri de ce reproche. Dans ses diverses harangues, nous reconnoissons l'ame de Tibère & de Germanicus, des scélérats & des Philosophes qu'il fait parler ; mais tous s'expriment en Tacites.

Les défauts dans les ouvrages de génie peuvent quelquefois se

comparer à des diamans déplacés, qui n'en ſont pas moins précieux, quoiqu'ils faſſent une mauvaiſe parure. Ces harangues, comme morceaux hiſtoriques, ne ſont en général, il faut l'avouer, que de brillans défauts; mais comme pieces oratoires, elles ſont preſque toutes des modeles de bon goût & d'éloquence. Bien différentes de ces déclamations puériles où l'eſprit ſe joue ſur des chimeres, où l'enflure tient lieu de ſublime, où les choſes diſparoiſſent ſous un tas de mots, elles reſſemblent à ces belles ſcenes de tragédie, qui frappent, qui attendriſſent & tranſportent, parce que le Poëte en les compoſant étoit plein de l'eſprit de ſes perſonnages. De telles ſcenes, détachées du corps de la piece, n'auront plus la même force, le même intérêt. On ne laiſſe pas de

les admirer ; on les cite comme des chefs-d'œuvres. Il en eſt de même de nos harangues. Séparées du texte de l'hiſtoire, elles perdront une partie de leur prix : cependant elles ſeront toujours aſſez belles pour fixer l'attention, pour réunir au même degré l'utile & l'agréable ; & combien de perſonnes en profiteront, qui n'auroient pas daigné parcourir les ouvrages dont elles faiſoient partie ?

C'eſt dans Cicéron & Démoſthène qu'on trouve la parfaite éloquence. Elle y étale toute ſa pompe, elle y exerce tout ſon empire. Mais ils n'ont preſque plus de lecteurs. La plupart de leurs harangues ſont trop difficiles pour notre pareſſe, trop longues pour notre impatience, & demandent une application ſuivie qui accable notre légéreté. Celles

des Hiſtoriens au contraire n'offrent ni épines ni embarras : elles ſe liſent tout d'une haleine, & préſentent en raccourci les traits qui diſtinguent les plus fameux Orateurs.

On y verra ces exordes ſimples & nobles, vifs ou inſinuans, tels qu'ils doivent être pour attirer les eſprits ſans leur inſpirer de défiance, & pour les conduire ſans détour au terme de la perſuaſion. On y trouvera cet enchaînement de raiſons qui forme un corps plein de nerfs & de vigueur, où toutes les parties ſont à leur place, & d'autant mieux unies enſemble qu'on n'apperçoit pas les jointures. On y obſervera cette juſte gradation d'idées & de ſentimens, ſans laquelle un morceau foible peut effacer l'impreſſion la plus profonde & en arrêter ſubitement l'effet. On y admirera ces belles

ſentences, ces figures hardies qui naiſſent comme d'elles-mêmes, dont l'uſage ſobre & judicieux ne contribue pas moins à la conviction qu'au plaiſir, mais dont l'abus ſeroit auſſi ridicule que les grimaces d'un convulſionnaire. On y verra éclater cette vivacité de ſentimens qui doit ſe répandre dans le diſcours, comme l'ame dans le corps, pour lui donner le mouvement, la force, les graces, l'énergie ; cette éloquence, la ſeule vraie, la ſeule qui puiſſe pénétrer au fond du cœur, & faire embraſſer aux paſſions la chaîne qu'on leur deſtine.

Sans le talent d'émouvoir, l'art de bien raiſonner & de bien dire n'atteindra point au but de l'éloquence. Etoit-ce avec une dialectique ſeche, de froids raiſonnemens, un vain étalage de figures & une ambitieuſe affectation d'eſ-

prit, que les Anciens ſubjuguoient les ames, qu'ils ſe rendoient maîtres des volontés de tout un peuple, qu'ils éteignoient les ſéditions, déſarmoient la fureur, échauffoient le zele, faiſoient retentir les Sénats de gemiſſemens, préſage d'une glorieuſe victoire? A quoi ſervent tant de partitions & de ſyllogiſmes? On loue la juſteſſe de notre méthode, & l'on ſort glacé d'un diſcours deſtiné à produire de grands effets. Le payſan du Danube étoit donc plus éloquent que nous. C'eſt l'ame qui doit parler à l'ame. Le trait brûlant de la perſuaſion doit partir d'un cœur enflammé. Quiconque penſe & ne ſent point, pourra enſeigner dans une école, jamais captiver un auditoire. Le ſublime, le pathétique, ces inſtrumens des merveilles que le génie opere par l'éloquence, n'appartiennent

qu'aux Orateurs dont la ſenſibilité égale tout au moins le jugement.

De cette digreſſion où l'importance du ſujet m'a entraîné, je ne prétends pas conclure que les harangues dont je parle ſoient toutes écrites avec la même chaleur. Dans quelques-unes ce ſeroit un défaut. L'éloquence prend diverſes formes ſur les différens théatres où elle ſe produit. Bouillante & impétueuſe, quand il faut vaincre de vive force ; douce & engageante, quand il faut s'inſinuer avec ſoupleſſe ; adroite & ſubtile, quand il faut écarter ſans bruit des obſtacles dangereux ; grave au Sénat, populaire devant le peuple, libre avec les particuliers, c'eſt par-tout l'éloquence, animée par le ſentiment, mais qui ſait obéir à la raiſon pour maîtriſer en quelque ſorte la fortune. Elle ſe montre dans les Hiſ-

toriens Latins avec toutes ces métamorphoses, où elle est constamment ce qu'elle doit être. Quoi de plus agréable, & en même temps de plus instructif, que de la voir tonner, s'attendrir, conseiller, reprendre, effrayer, encourager; enfin présenter à l'esprit une suite de scenes aussi intéressantes par les faits que par le caractere des Acteurs?

Ici, c'est un pere, une mere, qui font entendre le cri de la nature à des enfans furieux, & qui, les ramenant au devoir avec une douce violence, leur épargnent des crimes & des malheurs irréparables : là, ce sont des citoyens transportés d'amour pour la patrie, qui se livrent à ces mouvemens héroïques de zele, dont les exemples, aujourd'hui si rares, enlevent toujours notre admiration, & peuvent susciter des imi-

tateurs aux vertus Romaines : tantôt des chefs intrépides rallument dans le ſein de leurs ſoldats une ardeur guerriere qui fait oublier les périls & braver la mort : tantôt de vertueux Magiſtrats oppoſent au débordement du vice & à la fougue des partis une force de raiſon, une grandeur de ſentimens, qui imprime le reſpect aux ames les plus audacieuſes : tantôt des malheureux intéreſſent la pitié & l'humanité par la peinture touchante de leurs infortunes, & déſarment par la priere les vainqueurs du monde. Souvent d'importantes délibérations ouvrent à l'éloquence une carriere plus vaſte ; on diſcute le pour & le contre, on balance les motifs & les inconvéniens, on établit les moyens, on réfute les objections, on écarte les préjugés nuiſibles, on en établit de favorables, on triomphe

en

en un mot par cette magie oratoire, si j'ose parler ainsi, qui est un chef-d'œuvre de la nature soigneusement exercée. Ce Recueil offrira plusieurs exemples de chaque espece de discours.

La variété, agréable par elle-même, devient ainsi une source de leçons utiles pour tous les âges, mais singuliérement pour la Jeunesse, qu'elles instruiront en l'amusant. Une attention médiocre, sur-tout si l'on est entre les mains d'un habile maître, suffiroit pour saisir les nuances, pour se rendre compte à soi-même des beautés & des imperfections de tous ces discours, (car il n'est point de beauté sans tache) & pour se former une idée juste des ressorts de la persuasion. Les bons modeles valent toujours mieux que les regles. Et quand on n'apprendroit autre chose qu'à parler raisonna-

blement dans les circonſtances les plus communes de la vie civile, cet avantage ſeroit-il trop acheté par une étude ſi facile, ſi courte & ſi attrayante ?

Perſonne ne conteſte aux quatre Hiſtoriens dont on a recueilli les harangues, le rang diſtingué qu'ils tiennent dans la République des Lettres. Pour l'éloquence comme pour l'hiſtoire, leur génie, leur ton, ſans être le même, a de quoi plaire aux mêmes eſprits. La briéveté mâle & vigoureuſe de Sallufte renferme un ſens admirable, & jette des traits de feu qui ſont une impreſſion vive & profonde. Ce ſont les foudres de Démoſthène lancés avec la plus grande force. Tite-Live eſt abondant & concis, véhément avec retenue, orné ſans trop de parure ; il preſſe & développe les raiſons ; il flatte l'oreille & remue l'ame ; ſon ſtyle

prend toutes les couleurs : l'énergie de Salluste tempérée par l'harmonie de Cicéron en fait le caractere distinctif. Tacite par la profondeur de ses idées, la sublimité de ses sentimens, la noble hardiesse de son pinceau, l'emporte sur tous ses émules ; mais il se dérobe quelquefois aux yeux ordinaires : en donnant beaucoup à penser, il tourmente un esprit médiocre : digne Orateur des Philosophes, il semble dédaigner la multitude, & seroit avec ses perfections un modele dangereux, si l'on oublioit qu'il y a une grande différence entre écrire pour les hommes de cabinet & parler à une assemblée nombreuse. Quinte-Curce enfin, plus fleuri que les trois autres, ne manque ni de précision ni de sublime : s'il aime trop à briller, il sait joindre le solide au brillant : on peut regarder son

luxe comme celui d'un grand homme : ſon ſtyle n'eſt pas indigne du ſiecle d'Auguſte, ni ſes ſentimens, de l'ame d'Alexandre.

Pour donner une idée avantageuſe des harangues de ces illuſtres Hiſtoriens, il ſuffiroit de dire que c'eſt, au jugement des connoiſſeurs, la partie la mieux travaillée de leurs ouvrages. Ajoutons cependant à cette vérité reconnue le ſentiment particulier d'un grand homme, auſſi digne d'être cité dans les Académies qu'au Barreau. „ Après ceux qui „ ont été éloquens pour ainſi dire „ par état & par profeſſion, dit „ M. le Chancelier d'Agueſſeau „ dans les inſtructions qu'il don- „ ne à ſon fils, les Hiſtoriens La- „ tins peuvent fournir des mo- „ deles auſſi parfaits dans l'art „ de bien parler, & peut-être „ plus approchans de notre génie

„ & de notre goût, que Cicéron
„ même. Les harangues de Sal-
„ luste, de Tite-Live, de Ta-
„ cite, sont des chefs-d'œuvres
„ de sens, de raison, & de cette
„ éloquence de choses plutôt que
„ de mots, qui persuade sans art
„ oratoire, ou du moins sans en
„ employer d'autre que celui
„ dont le principal mérite est de
„ savoir se cacher. „ Ce jugement répondroit du succès de mon travail, si de foibles copies pouvoient être comparées à d'excellens originaux.

J'ai suivi dans cette Traduction l'ancien Recueil que l'Université de Paris a fait réimprimer pour l'usage de ses colleges, intitulé *Orationes ex Sallustii, Livii, Taciti & Curtii historiis collectæ.* Mais j'en ai retranché plusieurs discours qui m'ont paru, ou trop peu intéressans, ou trop sembla-

bles à d'autres de même espece, ou trop difficiles à entendre sans le secours de l'histoire. Les *Sujets* qui précedent chaque morceau ne sont traduits qu'en partie du texte des Historiens. Rien ne me gênoit à cet égard. Il eût été facile de multiplier les notes. A quoi serviroient-elles dans un Ouvrage où il ne s'agit ni de géographie, ni d'érudition, ni de critique? D'ailleurs il est peut-être à propos de laisser des doutes qui obligent les jeunes gens curieux à consulter & à s'instruire.



PRIVILEGE GÉNÉRAL.

N°. 56.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur Abbé MILLOT, Grand Vicaire de Lyon, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre : *Harangues choisies des Historiens Latins* ; *Harangues d'Eschine & de Démosthène sur la Couronne* : s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni

d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage sera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Lamoignon ; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier, & Garde des Sceaux de France, le sieur Feydeau de Brou ; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous

mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secretaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris, le premier jour du mois de Février, l'an de grace 1764, & de notre Regne le quarante-neuvieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL,

LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 56, fol. 65, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses Article 41 à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leur nom, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement: & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires complets prescrits par l'Article 108 du même Réglement. A Paris, ce 9 Février 1764.

LEBRETON, Syndic.

CESSION.

En conféquence de la ceffion faite par M. l'Abbé Millot au Sr. Benoit Duplain, Libraire à Lyon, du Privilege par lui obtenu pour les *Harangues des Hiftoriens Latins*, & celles *de Démofthène & d'Efchine fur la Couronne*, led. Sr. Benoit Duplain cede & tranfporte aux Srs. Freres Periffè, Libraires de ladite ville, la moitié du droit aud. Privilege, pour en jouir à perpétuité, fuivant les conventions faites entr'eux. A Lyon, ce 4 de Juin 1764.

BENOIT DUPLAIN.

HARANGUES



HARANGUES TIRÉES *DE SALLUSTE.*

HARANGUE *DE CATILINA* AUX CONJURÉS.

Catilina avoit formé depuis long-temps le projet d'une affreuse conjuration. Plusieurs Romains des plus distingués s'étoient laissés corrompre par ses artifices, & méditoient avec lui la ruine de la République. C'est à eux qu'il adressa ce Discours.

SI j'étois moins sûr de votre fidélité & de votre courage, la fortune m'offriroit en vain l'occasion la plus favorable. Je négligerois une si belle espérance de domi-

ner : je n'emploierois pas des esprits flottans ni des ames foibles pour sacrifier le certain à l'incertain. Mais je vous ai vus souvent aussi intrépides que fideles dans de furieux orages ; & c'est ce qui m'a déterminé à l'entreprise la plus vaste, la plus glorieuse. J'ai compris d'ailleurs que les biens & les maux nous étoient communs : autre motif qui m'anime ; puisque rien n'affermit davantage l'amitié, que de vouloir ou de haïr les mêmes choses.

Chacun de vous a été instruit en particulier de mes desseins. Mon ardeur s'enflamme de plus en plus, à la vue des malheurs qui nous menacent si nous ne reprenons notre liberté. Depuis que la République est asservie par un petit nombre d'hommes puissans, ils ont pour vassaux les Princes, les Rois ; ils s'enrichissent des tributs de tous les peuples. Les autres citoyens, nobles ou obscurs, les plus braves, les plus vertueux, enfin tous tant que nous sommes, vile populace, sans autorité, sans crédit, nous avons des maîtres que nous ferions trembler si la République florissoit. Puissance, hon-

neurs, richeſſes, crédit, ils poſſedent tout, & diſpoſent de tout à leur gré. Ils nous ont laiſſé en partage les périls, les refus, les condamnations, l'indigence. Juſques à quand, braves amis, ſupporterez-vous ces excès? Ne vaut-il pas mieux mourir en Héros, que de perdre dans l'opprobre une vie honteuſe & infortunée, jouet de l'orgueil d'autrui? Mais que dis-je?.. J'en atteſte les Dieux & les hommes: la victoire eſt à nous. Nous ſommes dans la vigueur de l'âge, pleins de valeur. Pour eux, les années & l'opulence ont énervé toutes leurs forces. Nous n'avons beſoin que de commencer; le reſte viendra de ſoi-même. Hé, quel homme, s'il a encore du ſentiment, peut ſouffrir que nos Tyrans regorgent de biens pour bâtir ſur la mer, pour applanir des montagnes; tandis que nous manquons du néceſſaire? qu'ils poſſedent chacun pluſieurs palais, & que nous n'ayions pas où loger nos Dieux Pénates? Tous les jours ils achetent des tableaux, des ſtatues, des vaſes de prix; ils démoliſſent leurs conſtructions; ils en font de nouvelles; ils prodiguent

enfin & tourmentent l'argent en mille manieres, ſans pouvoir épuiſer leurs richeſſes à force de luxe. Et nous, pauvreté au dedans, dettes au dehors, maux préſens, avenir encore plus cruel : tel eſt notre ſort. Que nous reſte-t-il, qu'une vie inſupportable ?

Réveillez-vous donc, amis. Voilà, voilà cette liberté, l'objet de vos vœux. Les biens, les honneurs, la gloire ſe préſentent à vous. Ce ſera la récompenſe des vainqueurs. Les conjonctures, le temps, les périls, la miſere, l'eſpoir d'un riche butin, tout doit vous exciter mieux que mes paroles. Vous aurez dans moi un Général ou un ſoldat. Mon bras ni ma tête ne vous manqueront jamais. J'eſpere que, devenu Conſul, j'exécuterai de concert avec vous nos grands deſſeins, à moins que, trompant mon attente, vous n'aimiez mieux ſervir que commander.



HARANGUE
DE CÉSAR
AU SÉNAT.

Cicéron avoit fait arrêter Lentulus & les principaux complices de Catilina. On délibéroit dans le Sénat sur la maniere dont ils devoient être punis. Silanus, désigné Consul, avoit opiné à la mort. Son avis prévaloit. César en ouvrit un plus doux, & parla ainsi :

TOus ceux qui déliberent sur une affaire douteuse, Sénateurs, doivent être sans amitié, sans haine, sans colere, sans pitié. On apperçoit difficilement la vérité à travers les nuages de ces passions ; & jamais homme passionné ne prit le meilleur parti. La raison est bien forte quand on l'applique avec soin ; mais si la passion possede le cœur, elle domine, & étouffe la raison. Je pourrois nommer une infinité de Rois & de peuples, à qui la colere ou la pitié a inspiré de pernicieux conseils. J'aime mieux rappeller

ici ce que nos ancêtres ont fait de plus ſage en réprimant leurs paſſions.

Dans la guerre de Macédoine contre le Roi Perſée, la ſuperbe ville de Rhodes, qui devoit au Peuple Romain une partie de ſa grandeur, nous trahit & ſe déclara contre nous. Après la guerre on délibéra ſur la perfidie des Rhodiens. On les laiſſa impunis, de peur qu'en les attaquant on ne parût chercher leurs richeſſes plutôt qu'une juſte vengeance. Dans toutes les guerres Puniques, quelques attentats qu'euſſent commis les Carthaginois, ſoit pendant la paix, ſoit pendant la treve, nos ancêtres ne profiterent jamais de l'occaſion pour rien faire de ſemblable. Ils conſidéroient, non ce que méritoient leurs ennemis, mais ce qui étoit digne de Rome.

A leur exemple, Sénateurs, prenez garde que le crime de Lentulus & de ſes complices ne vous faſſe oublier votre dignité : prenez garde de ſacrifier votre gloire au deſir de la vengeance. S'il eſt un ſupplice proportionné à leur forfait, j'approuve l'avis

extraordinaire qu'on propose *. Mais si ce crime est au dessus de toute imagination, je pense qu'il faut s'en tenir aux peines prescrites par les loix.

La plupart de ceux qui ont opiné avant moi ont déploré avec art en termes pompeux le malheur de la République. Ils ont peint les fureurs de la guerre, le sort des vaincus : les vierges, les garçons enlevés ; les enfans arrachés d'entre les bras de leurs parens ; les meres en proie à la brutalité du vainqueur ; les maisons, les temples pillés ; le carnage & l'incendie ravageant tout ; par-tout des armes, des cadavres, des fleuves de sang, un deuil affreux. Mais, grands Dieux ! à quoi tendent ces discours ? A vous inspirer de l'horreur pour la conjuration ? Hé si quelqu'un a vu froidement cette entreprise atroce, des paroles pourront-elles l'enflammer ? Non sans doute. Nul homme ne regarde comme légeres les injures personnelles : la plupart portent même trop loin le ressentiment;

* Les loix défendoient de punir de mort un citoyen Romain.

mais il n'eſt pas également permis à tous de le ſatisfaire. Ceux qui vivent dans la baſſeſſe & l'obſcurité, s'ils pechent par un excès de colere, peu de gens le ſavent : leur réputation eſt auſſi bornée que leur fortune. Ceux au contraire qui, revêtus d'un grand pouvoir, vivent élevés au deſſus du peuple, ont pour témoin de leurs actions le monde entier. Ainſi dans les plus hautes places il y a moins de licence. La faveur, la haine, la colere ſur-tout, y ſont interdites. Ce qu'on appelle colere dans un ſimple particulier, on l'appelle orgueil & cruauté dans un Magiſtrat.

Je l'avoue, Sénateurs : il n'y a point de ſupplice égal au crime des conjurés. Mais la plupart des hommes ne ſe ſouviennent que des choſes les plus récentes. On oublie le crime des ſcélérats ; on raiſonne ſur leur ſupplice, pour peu qu'il ait été trop ſévere.

Le ſage & courageux Silanus n'a rien dit, j'en ſuis très-ſûr, que par zele pour la République. Connoiſſant ſes mœurs & ſa modération, je ne puis croire que, dans une affaire ſi

importante, il écoute ou la faveur ou la haine. Je n'adopte pourtant pas son avis : non qu'il me paroisse cruel ; (peut-il y avoir de cruauté envers ces monstres ?) mais je le trouve trop peu conforme à l'esprit de notre République. Ce qui vous a fait décerner un nouveau genre de peine, Silanus, c'est la crainte des périls ou l'atrocité du forfait. La crainte, il seroit inutile d'en parler, tandis que par la vigilance d'un grand Consul, nous avons tant de soldats sous les armes. Quant à la peine, j'ose le dire comme une vérité certaine : la mort est pour les malheureux la fin des miseres, & non un tourment ; elle dissipe tous les maux ; après elle, plus de joie ni de chagrin.

Mais, au nom des Dieux ! pourquoi n'avez-vous pas ajouté en opinant, que les coupables seroient d'abord battus de verges ? Parce que la loi Oppia le défend ? Hé d'autres loix ne défendent-elles pas de punir de mort les citoyens condamnés ? ne leur laissent-elles pas le choix de l'exil ? Parce que le supplice des verges est plus terrible que la mort ? Quoi ! des hommes

convaincus d'un tel attentat peuvent-ils être trop févérement punis? Parce que cette peine eſt au contraire trop douce? Mais après avoir violé la loi dans un point eſſentiel, pourquoi l'obſerver dans un autre de moindre importance?

Doit-on blâmer, direz-vous, cette févérité envers les parricides de la patrie? Oui, le temps, les conjonctures, la fortune dont les caprices gouvernent les nations, tout la condamne. Ils ne feront jamais punis plus qu'ils ne méritent. Mais voyez, Sénateurs, à quoi vous expoſeriez le reſte des citoyens. Les mauvais exemples naiſſent tous de bons commencemens. Dès que l'autorité paſſe à des hommes ignorans ou vicieux, une innovation faite contre des criminels devient funeſte à l'innocence. Les Lacédémoniens s'étant rendus maîtres d'Athenes, y établirent trente Magiſtrats avec une autorité abſolue. Ceux-ci commencerent par punir de mort, ſans aucune forme de procès, tout ce qu'il y avoit de ſcélérats, objets de l'exécration publique. Le Peuple applaudit; on vantoit leur

équité. Peu à peu ils se donnérent plus de licence. Les bons comme les méchans furent immolés à leurs passions ; la terreur devint générale ; Athenes sous le joug de la servitude expia rigoureusement sa folle joie. De notre temps même, lorsque Sylla, après sa victoire, fit mourir Damasippe & les autres factieux qui s'étoient élevés aux dépens de la patrie, ne lui donnoit-on pas les plus grands éloges ? ne disoit-on pas que ces monstres, dont les séditions avoient bouleversé la République, méritoient de périr ainsi ? Ce fut là néanmoins comme le signal du carnage. Il suffisoit d'envier une maison, une métairie, un vase, un habit, pour en faire proscrire le possesseur. Ceux qui s'étoient réjouis de la mort de Damasippe, furent bientôt à leur tour traînés au supplice ; & le massacre ne cessa que lorsque Sylla eut assouvi la cupidité de tous les siens.

Je ne crains rien de semblable pour le présent, ni de la part de Cicéron. Mais dans une ville immense il y a une infinité de différens caracteres. En un autre temps, sous un autre Consul

qui aura de même une armée à ſa diſpoſition, peut-être ajoutera-t-on foi à quelque calomnie. Si le Sénat, ſuivant alors l'exemple que nous aurons donné, arme les mains du Conſul, pourra-t-on mettre un frein & preſcrire des bornes à la cruauté?

Nos ancêtres ne manquerent jamais de ſageſſe, non plus que de courage. Ce qu'ils trouvoient de bon chez les autres peuples, l'orgueil ne les empêchoit pas de l'imiter. Ils s'approprierent les javelots des Samnites, ils emprunterent des Toſcans les ornemens de la magiſtrature. Dès qu'ils appercevoient parmi les alliés ou les ennemis un uſage utile, ils s'y conformoient avec ſoin. Ils aimoient mieux imiter le bien que de l'envier. Dans ces premiers temps on employa contre les citoyens le ſupplice des verges uſité parmi les Grecs, & l'on puniſſoit de mort les criminels condamnés. Mais quand la République eut pris des forces, & que la multitude des citoyens eut fait naître les factions, la fraude & la méchanceté opprimerent l'innocence. Alors parut la loi Porcia & les

autres loix en vertu desquelles tout citoyen condamné peut vivre en exil. Voilà, Sénateurs, un puissant motif de ne rien changer aux regles établies. Certainement ceux qui, d'un Etat si foible ont fait un si grand Empire, avoient plus de vertu & de sagesse que nous, qui pouvons à peine conserver ce que nous avons reçu d'eux.

Conclurai-je donc à renvoyer les coupables, pour grossir l'armée de Catilina ? Non : mais j'opine à confisquer leurs biens, à les tenir en prison dans les plus fortes villes municipales : que personne désormais ne parle en leur faveur, ni au Sénat, ni au Peuple : que si quelqu'un ose le faire, il soit déclaré par le Sénat, ennemi de la République & du salut des citoyens.



HARANGUE
DE CATON
SUR LE MÊME SUJET.

Le nom ſeul de Caton, du plus vertueux des Romains, annonce autant de ſévérité & de vigueur, que de zele pour la République. Il réfute le Diſcours de Céſar.

JE penſe bien différemment, Sénateurs, lorſque je conſidere les dangers qui nous environnent, ou lorſque je médite les avis que quelques-uns viennent de propoſer. Leurs diſcours ont eu, ce me ſemble, pour objet la peine due à des ſcélérats, qui ont pris les armes contre leur patrie, leurs parens, leurs Pénates. Mais le danger nous avertit de nous précautionner contr'eux, plutôt que de délibérer ſur la maniere de les punir. On peut pourſuivre les autres crimes lorſqu'ils ont été conſommés. Si l'on ne prévient celui-ci, on aura beau réclamer enſuite les jugemens.

Il ne reste rien à des vaincus dont la patrie est réduite en servitude. O vous qui préférâtes toujours à la République vos palais, vos maisons de plaisance, vos tableaux & vos statues ; au nom des Dieux! si vous voulez conserver ces biens, quels qu'ils soient, dont vous êtes si jaloux ; si vous voulez jouir tranquillement de vos plaisirs ; réveillez-vous enfin, défendez la République. Il ne s'agit point des revenus de l'Etat, ni des intérêts de nos alliés, mais de notre liberté & de nos vies.

Sénateurs, j'ai parlé souvent & avec force dans cette assemblée ; souvent j'ai invectivé contre le luxe & l'avarice des citoyens ; & par-là je me suis fait beaucoup d'ennemis. Incapable de me pardonner à moi-même la moindre faute, je ne pardonnois pas aisément aux autres les excès de leurs passions. Quoique vous eussiez peu d'égard à mes discours, la République se soutenoit : ses ressources l'emportoient sur votre indolence. Aujourd'hui il est question d'examiner, non pas si nos mœurs sont bonnes ou mauvaises,

ſi l'Empire Romain eſt vaſte & puiſſant, mais ſi ce que nous poſſédons ſera déſormais à nous ou à nos ennemis. Et l'on parle de douceur & de clémence? Il y a long temps que nous avons perdu les vrais noms des choſes. Prodiguer le bien d'autrui, s'appelle libéralité : porter l'audace juſqu'aux plus grands crimes, c'eſt courage : & delà viennent les malheurs de la patrie. Qu'on ſoit libéral aux dépens des alliés, puiſque c'eſt la mode : qu'on ſoit clément pour les voleurs du tréſor public ; mais qu'on épargne du moins notre ſang ; & qu'en pardonnant à un petit nombre de ſcélérats, on ne perde pas tous les gens de bien.

César vient de diſſerter avec beaucoup d'art ſur la vie & ſur la mort, regardant ſans doute comme une fable ce qu'on nous dit des Enfers, que les méchans, ſéparés des juſtes, y habitent des régions obſcures, incultes, affreuſes. Il veut que les biens des coupables ſoient confiſqués ; qu'on les envoie, eux, dans les villes municipales, pour y être gardés en pri-

ſon : apparemment de peur que, s'ils reſtent à Rome, on ne les enleve de vive force. Comme s'il n'y avoit pas des ſcélérats dans toute l'Italie ainſi qu'à Rome ; comme ſi l'audace n'étoit pas plus forte dans les lieux où elle trouve moins de réſiſtance. De deux choſes l'une : ou Céſar craint les conjurés, & alors ſon avis eſt inconſéquent ; ou tandis que tout le monde tremble, lui ſeul ne craint rien : & en ce cas je dois craindre davantage pour vous & pour moi. Soyez donc perſuadés qu'en décidant du ſort de Lentulus & des autres priſonniers, vous déciderez du ſort de l'armée de Catilina, & de celui de tous les conjurés. Plus vous montrerez ici de vigueur, plus ils ſeront foibles & timides. Mais pour peu qu'ils vous voient mollir, bientôt ils oſeront tout.

Ne croyez pas que nos ancêtres aient agrandi par les armes cette République, d'abord très-petite. Si cela étoit, nous la verrions aujourd'hui plus floriſſante que jamais ; car nous avons plus de citoyens & d'alliés, plus d'armes & de chevaux que nos

ancêtres. Leur grandeur eut d'autres fondemens qui nous manquent : une activité laborieuse, au dedans ; l'équité & la modération, au dehors ; dans les conseils, un esprit libre, sans passion, sans foiblesse. L'avarice & le luxe nous tiennent lieu de ces qualités. L'Etat est pauvre, les particuliers opulens ; on vante les richesses, on se livre à la mollesse ; nulle différence entre les bons & les mauvais citoyens : l'ambition enleve toutes les récompenses de la vertu. Faut-il s'en étonner ? Tandis que, chacun en particulier, vous consultez votre intérêt, avides de voluptés dans vos maisons, d'argent ou de faveur dans le Sénat ; la République abandonnée devient la proie des factieux. Revenons au fait.

Des Patriciens ont conjuré la ruine de Rome. Ils excitent à la guerre les Gaulois, ennemis mortels du nom Romain ; leur chef nous presse à la tête d'une armée. Et vous balancez encore ? & vous ne savez que faire à des ennemis arrêtés dans vos propres murs ? Traitez-les avec douceur : ce sont de jeunes gens que l'ambition a séduits :

renvoyez-les avec leurs armes. Les armes à la main, ils vous feront bientôt repentir de votre clémence.

Le danger eſt grand. Peut-être ne le craignez-vous pas. Que dis-je ? Vous en êtes conſternés ; mais par indolence, par molleſſe, vous vous attendez les uns les autres, & le temps ſe perd. Vous comptez apparemment ſur les Dieux, qui tant de fois ont ſauvé la République dans les plus preſſans dangers. Les Dieux ? Ce n'eſt point par des vœux & des ſupplications de femmes qu'on ſe les rend favorables. La vigilance, le travail, les bons conſeils ; voilà ce qui aſſure les ſuccès. Quand on ſe livre à une lâche molleſſe, en vain implore-t-on le Ciel. Il eſt irrité, il punit.

Autrefois Manlius Torquatus fit mourir ſon fils, pour avoir combattu l'ennemi contre ſes ordres. Ce jeune Héros paya de ſon ſang un excès de magnanimité. Et vous héſitez ſur le ſort de ces barbares parricides ? Sans doute que leur vie paſſée efface leur crime. Hé bien, ayez des égards pour la dignité de Lentulus, s'il en eut ja-

mais pour les mœurs, pour sa réputation, pour les Dieux ou pour les hommes. Pardonnez à la jeunesse de Céthégus, si ce n'est pas la seconde fois qu'il s'arme contre la patrie. Que dirai-je de Gabinius, de Statilius, de Céparius? Ils n'auroient pas formé ce complot, s'ils avoient jamais eu à cœur quelque devoir.

Enfin, Sénateurs, si l'on pouvoit pécher impunément, j'attendrois que l'événement vous corrigeât, puisque vous méprisez mes discours. Mais nous sommes assiégés de toutes parts. Catilina est aux portes avec une armée; la ville même est pleine d'ennemis; ils voient toutes nos démarches, ils pénetrent tous nos conseils. On ne peut trop se hâter. Je conclus donc que ces détestables citoyens ayant mis la République en danger de périr, ayant été convaincus par le témoignage de Volturtius & des Allobroges d'avoir voulu perdre leur patrie par le fer & le feu, & par toutes sortes d'attentats, ayant enfin avoué leur crime, ils doivent être punis de mort, selon nos anciennes coutumes, comme criminels d'Etat.

HARANGUE DE CATILINA A SON ARMÉE.

Catilina se voyant serré par l'armée de Métellus, & par celle du Consul Antonius, sans espérance de pouvoir être secouru ni prendre la fuite, prend le parti de livrer bataille, & exhorte ainsi ses soldats.

JE sais, soldats, que des paroles ne donnent point le courage, & qu'un Général ne sauroit par ses discours changer des lâches en Héros. Chacun fait voir dans les combats tout ce que la nature ou les mœurs lui ont inspiré de bravoure. Celui qui n'est point excité par la gloire, par les périls, on l'exhorteroit en vain. La crainte le rend sourd & insensible. Je ne me suis donc proposé, en vous assemblant, que de vous donner quelques avis, & de vous expliquer les motifs de ma résolution. Vous savez, soldats, combien l'indolence & la foiblesse de

Lentulus ont été funeſtes & à nous & à lui-même : vous ſavez qu'attendant du ſecours de Rome, je n'ai pu partir pour les Gaules. L'extrêmité où nous ſommes maintenant réduits vous eſt connue auſſi-bien qu'à moi. Une armée nous ferme le chemin des Gaules ; une autre celui de Rome. Quand nous voudrions reſter ici, la diſette de blé & des choſes les plus néceſſaires ne nous le permettroit pas. Il faut nous ouvrir un paſſage avec le fer. Armez-vous donc de courage ; & ſouvenez-vous en combattant que les richeſſes, la gloire, la liberté, la patrie, ſont en vos mains. Si nous vainquons, nous voilà en ſûreté : nous aurons tout en abondance ; les colonies, les villes municipales nous ſeront ouvertes. Mais ſi la crainte nous fait ſuccomber, tout ſera contre nous. Il n'y aura ni aſyle ni ami pour mettre à couvert ceux que les armes n'auront pas ſauvés.

D'ailleurs nous avons un grand motif qui manque à nos adverſaires. Nous combattons pour la patrie, pour la liberté, pour la vie même ; qu'ont-ils beſoin, eux, de combattre pour un

petit nombre de tyrans ? Attaquez-les donc avec audace, & ſouvenez-vous de votre ancienne valeur. Nous pouvions traîner une vie honteuſe dans l'exil ; quelques-uns de vous, dépouillés de leurs biens, pouvoient attendre dans Rome le bien d'autrui ; mais ne voyant en cela rien que d'infame, que d'inſupportable à des gens de cœur, vous avez ſuivi Catilina. Si vous voulez changer de parti, il vous faut encore du courage. La victoire ſeule donne la paix. Chercher dans la fuite ſon ſalut, & tourner le dos à l'ennemi, ſeroit folie. Les plus lâches ſont les plus expoſés dans un combat ; l'audace ſert de rempart.

A votre aſpect, ſoldats, au ſouvenir de vos exploits, je compte ſur une victoire certaine. Votre âge, vos ſentimens, votre valeur, la néceſſité même, qui rend courageux les plus timides, tout excite mon eſpérance. Nos ennemis, malgré leur nombre, ne peuvent nous envelopper dans ce lieu étroit. Que ſi la fortune trahit le courage, du moins ne mourez pas ſans vengeance : ne vous laiſſez pas pren-

dre & égorger comme un vil troupeau. Combattez en hommes, & que du moins la victoire coûte cher à vos ennemis.

DISCOURS
DE MICIPSA
A JUGURTHA.

Micipsa, Roi de Numidie, avoit pris soin de l'éducation de Jugurtha, son neveu. Celui-ci se signala bientôt par des victoires, & fit connoître en même temps son dangereux caractere. Micipsa, pour se l'attacher à force de bienfaits, l'adopta & le nomma son héritier avec ses propres enfans, Adherbal & Hiempsal. Quelques années après, se voyant menacé d'une mort prochaine, & craignant pour ses fils l'ambition de Jugurtha, il l'exhorta en ces termes à conserver l'union & la concorde.

VOus étiez enfant & orphelin, Jugurtha, sans espérance, sans fortune, lorsque je vous destinai à me

me ſuccéder un jour, ne doutant pas que je ne vous devinſſe, par mes bienfaits, auſſi cher que ſi je vous euſſe donné la vie. Cet eſpoir ne m'a point trompé. Sans parler de vos autres exploits ſi mémorables, votre retour de Numance * a été pour moi & pour mon royaume une ſource de gloire. Les Romains étoient nos amis: votre valeur a redoublé leur amitié; vous avez fait revivre notre nom en Eſpagne; enfin, ce qui eſt un prodige parmi les hommes, votre gloire a triomphé de l'envie. Aujourd'hui que je ſens approcher ma fin, je vous en conjure par vos ſermens, par votre foi royale, aimez ces jeunes Princes, nés vos parens, & devenus vos freres par mes bienfaits. Ne préférez pas des étrangers à ceux que le ſang vous a unis. Ce ne ſont point les armées ni les tréſors, mais les amis, qui ſont la force d'un Etat; & l'amitié ne s'acquiert ni par les armes, ni à prix d'argent: elle eſt le fruit de la fidélité &

* Jugurtha avoit ſervi ſous Scipion au ſiege de Numance, & s'y étoit ſignalé.

des ſervices. Des freres ne ſont-ils pas les premiers amis ? Qui trouvera-t-on fidele, ſi l'on eſt ennemi de ſes proches ?

Je vous laiſſe, mes enfans, un royaume aſſez puiſſant ſi vous êtes vertueux, mais foible ſi vous ne l'êtes point. La concorde fait croître les petits Etats ; la diſcorde fait tomber les grands. C'eſt à vous, Jugurtha, qui avez plus d'années & plus de ſageſſe, à prévenir ce malheur. Dans toutes les querelles, le plus fort, quoique léſé, eſt regardé comme l'agreſſeur, préciſément parce qu'il eſt le plus fort. Pour vous, Adherbal & Hiempſal, aimez, reſpectez ce grand homme ; imitez ſa vertu, & faites tous vos efforts pour que je ne paroiſſe pas devoir plus à l'adoption qu'à la nature.



HARANGUE
D'ADHERBAL
AU SÉNAT ROMAIN.

Après la mort de Micipsa, l'ambitieux Jugurtha, pour se rendre maître absolu du royaume, fit périr Hiempsal, & réduisit Adherbal à prendre la fuite. Ce malheureux Prince se réfugia à Rome, & parla ainsi au Sénat.

SEnateurs, mon pere Micipsa m'a ordonné en mourant de me regarder comme simple administrateur du royaume de Numidie ; de vous en reconnoître les véritables Souverains ; & de me dévouer tout entier, soit dans la paix, soit dans la guerre, au service de la République. Il m'assuroit que pour récompense de mon zele vous me tiendriez lieu d'alliés & de parens ; que je trouverois dans votre amitié des armées, des trésors, & tous les appuis de la royauté. Je m'occupois des volontés de mon pere, lorſ-

que le plus scélérat des hommes, Jugurtha, au mépris de votre empire, m'a chassé de mon royaume, & m'a dépouillé de tout, moi le petit-fils de Masinissa, moi qui ai reçu de mes peres en héritage l'alliance du Peuple Romain.

Puisque j'étois destiné à tant d'infortunes, je voudrois, Sénateurs, je voudrois être autorisé par mes services, plutôt que par ceux de mes ancêtres, à réclamer votre protection : je voudrois avoir quelque droit aux bienfaits de la République, & pouvoir m'en passer; ou du moins pouvoir en user dans le besoin comme d'une chose due. Mais la probité n'est pas méfiante : il ne dépendoit pas de moi de prévenir les excès de Jugurtha. Ainsi je me suis vu dans la cruelle nécessité de recourir à vous, & d'être à charge à la République, avant que d'avoir pu la servir.

Vous avez accordé votre alliance aux autres Rois, ou après les avoir vaincus, ou parce qu'ils l'ont demandée en des circonstances critiques pour eux. Mes ancêtres se sont unis au Peu-

ple Romain dès la guerre punique, temps où ſa fidélité, & non ſa fortune, faiſoit le prix de cette alliance. Leur deſcendant, le petit-fils de Maſiniſſa, vous demanderoit-il en vain du ſecours? Si pour l'obtenir, je n'avois d'autre titre que ce revers déplorable qui, d'un Roi diſtingué n'agueres pas ſa naiſſance, ſa renommée & ſes forces, a fait un malheureux dépouillé de tout & réduit à chercher des protecteurs, il ſeroit de la dignité du Peuple Romain de réprimer l'injuſtice, & d'empêcher un tyran de s'agrandir par le crime. Mais on m'a chaſſé d'un royaume que mes ancêtres tenoient du Peuple Romain, que mon pere & mon ayeul ont conquis avec vous ſur Syphax & les Carthaginois. Ce ſont vos bienfaits qu'on m'arrache: c'eſt vous qu'on outrage dans ma perſonne.

Malheureux que je ſuis! voilà donc, ô mon pere, tout le fruit de tes bontés! Un homme que tu as rendu l'égal de tes enfans, que tu as fait héritier de ton royaume, devient le meurtrier de ta race? N'y aura-t-il jamais

de repos pour notre famille? Ne verrons-nous que meurtres, que carnage, qu'exil? Avant la ruine des Carthaginois, nous devions nous attendre à tous ces maux. Environnés d'ennemis, éloignés de vous, les armes faisoient tout notre espoir. L'Afrique a été enfin délivrée de cette peste. Nous jouissions d'une paix heureuse; nous n'avions d'ennemis que les vôtres. Et voilà que tout d'un coup l'audacieux Jugurtha, respirant l'orgueil & le crime, verse le sang de mon frere, son proche parent, s'empare de ses Etats comme du prix de ce parricide, & ne pouvant me surprendre dans les mêmes pieges, m'attaque à main armée lorsque je m'y attends le moins, au milieu de votre Empire, me chasse de mon palais & de ma patrie, me réduit à une telle misere, qu'en quelque lieu du monde que ce fût, je vivrois plus en sûreté que dans mon royaume! J'avois oui dire à mon pere, & j'étois persuadé, Sénateurs, qu'en cultivant votre amitié, on s'engageoit à de grands travaux, mais qu'on étoit à l'abri de toute insulte. Notre

maiſon vous a fidelement ſervis dans la guerre. C'eſt à vous de pourvoir à notre ſûreté pendant la paix.

Nous étions deux freres. Mon pere, en adoptant Jugurtha, crut nous l'attacher par ſes bienfaits. L'un de nous eſt aſſaſſiné. Je reſte ſeul, à peine échappé des mains impies de l'aſſaſſin. Que ferai-je ? Où chercherai-je un aſyle ? Il ne me reſte aucun appui dans ma maiſon. Mon pere n'eſt plus ; mon frere a péri par un affreux parricide. Tous ceux que le ſang, l'affinité, l'amitié, m'avoient unis, ont été victimes de la tyrannie. Arrêtés par ordre de Jugurtha, les uns ſont morts ſur la croix, les autres expoſés aux bêtes. On a laiſſé la vie à quelques-uns ; mais enfermés dans de noirs cachots, en proie à la douleur & au déſeſpoir, leur vie eſt pire que la mort. Quand je n'aurois pas fait toutes ces pertes, quand mes amis & mes proches ne ſeroient pas devenus mes ennemis ; dans un malheur imprévu, c'eſt à vous, Sénateurs, que j'aurois recours, à vous qui, maîtres du monde, devez ſoutenir

l'équité & venger le crime. Mais aujourd'hui, exilé de ma patrie & de mon royaume, ſeul, manquant de tout, où me réfugier? de qui implorer le ſecours? Des nations, des Rois? Votre amitié nous a attiré leur haine. Quel eſt le pays où mes ancêtres n'aient pas laiſſé de terribles monumens de leur valeur? Quel eſt le peuple qui, ayant été votre ennemi, puiſſe s'intéreſſer à mon infortune? D'ailleurs nous avons appris de Maſiniſſa, dès notre enfance, à nous attacher uniquement au Peuple Romain, à rejeter toute autre alliance, à mettre tout notre eſpoir dans la vôtre, à regarder notre ruine comme certaine ſi votre Empire venoit à ſuccomber. Les Dieux, vos vertus, vous ont donné la grandeur & l'opulence; tout réuſſit au gré de vos vœux; tout vous eſt ſoumis. Venger les injures de vos alliés, c'eſt pour vous la choſe la plus facile. Je crains ſeulement que l'amitié de Jugurtha, trop peu connu, ne trompe quelques-uns de vos citoyens. On les voit, à ce que j'entends dire, ſe donner de grands

mouvemens, vous solliciter, vous importuner chacun de vous en particulier, pour qu'on ne décide rien contre un absent avant de l'avoir entendu. Ils m'accusent d'exagérer & de feindre ; de parler de fuite, quoique j'aie pu demeurer tranquille dans mes Etats. Plût-à-Dieu que mon barbare oppresseur fût réduit à une pareille feinte! plût-à-Dieu que le Ciel & la République daignassent s'intéresser aux choses humaines! Ce tyran, fier de ses crimes, je le verrois bientôt expier par les plus rudes supplices son ingratitude envers mon pere, sa cruauté homicide envers mon frere, ses violences envers moi.

O frere tendrement chéri! quoique tu aies reçu une mort prématurée de la main dont tu devois le moins l'attendre, ton sort me paroît aujourd'hui moins déplorable que digne d'envie. Tu as perdu avec le jour, non un royaume, mais l'exil, mais l'indigence, & tous les maux qui m'accablent. Et moi, dans un abyme de malheurs, chassé du royaume de mes peres, je suis un triste spectacle des vicissitudes humai-

nes : incertain si je dois poursuivre ta vengeance, moi qui ai besoin de secours ; ou veiller aux intérêts de mon Etat, moi dont la vie ou la mort est entre les mains d'autrui. Si du moins la mort étoit une voie honnête pour finir mon infortune, & pour m'épargner la honte de vivre méprisé en cédant à l'oppression ? Mais puisque la vie m'est odieuse, puisque mourir sans vengeance seroit une nouvelle infamie, je vous en conjure, Sénateurs, par vos enfans, par vos peres, par la majesté du Peuple Romain, daignez secourir un malheureux : réprimez l'injustice, & ne souffrez pas que le royaume de Numidie qui vous appartient soit la récompense du crime, & la proie du meurtrier de notre famille.



HARANGUE DE MEMMIUS, AU PEUPLE ROMAIN.

Adherbal ayant été remis en possession de son royaume, Jugurtha prit bientôt les armes contre ce Prince, & le fit périr. Les Romains envoyerent une armée pour tirer vengeance de ce crime; mais Jugurtha corrompit le Consul & ses Lieutenans, qui lui vendirent la paix. A cette nouvelle, le Tribun Memmius harangue le Peuple, & l'excite à punir non seulement ce tyran, mais les patriciens qui avoient trahi la République.

PLusieurs raisons m'éloigneroient de la tribune, Romains, si mon zele pour la République n'étoit supérieur à tout : une cabale puissante, votre insensibilité, l'anéantissement des loix. Ajoutons qu'il y a pour l'innocence beaucoup moins d'honneur que de péril. J'ai honte de vous rappeller à quel point vous êtes depuis quinze ans le

jouet de l'orgueil de quelques ambitieux ; de quelle maniere indigne ont péri vos défenseurs , sans que leur mort ait été vengée ; quelle indolence, quelle lâcheté a corrompu votre cœur, jusqu'à laisser en repos des ennemis que vous pourriez abattre , jusqu'à craindre ceux que vous devriez faire trembler. Malgré ces obstacles , j'ose attaquer la puissance des factieux. La liberté que je tiens de mon pere, je prétends en faire usage. Mes efforts seront-ils vains ou utiles ? Vous en déciderez.

Je ne vous exhorte point à repousser l'injustice par la violence, comme vos ancêtres l'ont fait souvent. Il ne faut ni prendre les armes , ni abandonner la ville. Ces malheureux doivent se précipiter d'eux-mêmes à leur perte. * Après le meurtre de Tiberius Gracchus, qu'ils accusoient de vouloir régner , ils ont opprimé le Peuple par les jugemens les plus terribles.

* Le Tribun attaque ici les Patriciens qui avoient fait périr les deux Gracchus sous prétexte que par des loix populaires ils se frayoient une route à la royauté.

Après le meurtre de C. Gracchus & de M. Fulvius, plusieurs citoyens de votre Ordre ont été mis à mort dans les prisons. Ce n'est point l'autorité des loix, mais le caprice de nos tyrans, qui a fait cesser le carnage. Je veux que rendre au Peuple ce qui lui appartenoit, ait été aspirer au trône. Une entreprise doit passer pour légitime, dès qu'on ne peut la réprimer que par le sang des citoyens.

Les années dernieres, vous voyiez avec une indignation muette le trésor public au pillage; les Rois & les Peuples libres, payant tribut à un petit nombre de Nobles; ceux-ci maîtres de toutes les dignités & de richesses immenses. Non contens d'avoir impunément commis tant de crimes, ils viennent encore de vendre à l'ennemi vos loix, votre gloire, tous les droits divins & humains. Et loin d'en rougir, ils se montrent fastueusement à vos yeux; ils étalent leurs sacerdoces, leurs consulats, leurs triomphes, comme si c'étoient pour eux des titres d'honneur, & non des instrumens de brigandage. Des esclaves achetés à

prix d'argent ne peuvent souffrir d'injustes maîtres : & vous, Romains, qui êtes nés pour l'empire, vous supportez la servitude ? Mais qui sont-ils ces maîtres de la République ? Des scélérats, souillés de sang, d'une avarice monstrueuse, les plus criminels des hommes & les plus fiers ; qui trafiquent de la bonne foi, de l'honneur, de la piété, & pour qui tout moyen de s'enrichir est également honnête. Les uns ont tué des Tribuns du Peuple, les autres ont exercé contre vous des jugemens iniques, la plupart ont trempé leurs mains dans votre sang ; & voilà ce qui fait leur sûreté. Ainsi plus ils sont coupables, plus ils sont tranquilles. La crainte que le crime devroit leur inspirer, ils l'inspirent à votre foiblesse. Mêmes desirs, mêmes aversions, mêmes dangers les ont unis étroitement. Mais ce qui seroit amitié entre les bons citoyens, est faction entre les méchans. Ah ! si vous aviez autant à cœur la liberté, qu'ils ont d'ardeur pour la tyrannie, la République ne seroit pas déchirée comme nous la voyons ; la vertu, & non l'au-

dace, feroit en poffeffion de vos bienfaits. Deux fois vos ancêtres, pour foutenir les droits & la majefté du Peuple Romain, prirent les armes & fe retirerent fur le mont Aventin. Que ne devez-vous pas faire pour la liberté que vous avez reçue d'eux ? Il eft plus honteux de perdre ce qu'on poffede, qu'il ne le feroit de ne l'avoir point acquis.

Quel eft donc votre avis, me dirat-on ? De pourfuivre les traîtres qui ont vendu la République à l'ennemi ; & de les punir, non par des voies de fait, indignes de vous, quoiqu'ils ne les aient que trop méritées ; mais par les voies de la Juftice, & fur le témoignage même de Jugurtha. S'il eft vrai qu'il fe foit rendu à difcrétion, il vous obéira fans doute. S'il méprife vos ordres, vous jugerez parlà de cette paix, de cette foumiffion prétendue, qui vient d'affurer l'impunité à Jugurtha, d'enrichir un petit nombre d'hommes puiffans, de ruiner la République, & de la couvrir d'opprobre.

Quoi ! n'êtes-vous point las d'une

domination tyrannique ? Regrettez-vous ces temps malheureux, où quelques citoyens disposoient des royaumes, des provinces, des loix, des jugemens, de la guerre & de la paix, du sacré & du profane ; tandis que vous, le Peuple Romain, ce Peuple invincible & maître du monde entier, vous étiez contens de pouvoir vivre ; car, qui de vous osoit refuser le joug ? Pour moi, quoiqu'il me paroisse infame de laisser l'injure impunie, je vous verrois sans peine pardonner à ces scélérats, puisqu'ils sont nos concitoyens, si une telle pitié ne devoit pas vous être fatale. L'impunité ne les corrigeroit point. Il faut les réduire à l'impuissance de mal faire : sans quoi vous serez toujours dans de cruelles inquiétudes, obligés, ou de servir, ou de défendre votre liberté par les armes. Hé quelle espérance d'union & de concorde ? Ils veulent dominer ; & vous, être libres. Ils veulent vous faire des injures ; & vous, les réprimer. Vos alliés, ils les traitent en ennemis ; vos ennemis, en alliés. Avec des caractères, des intérêts si différens,

peut-on être amis & vivre en paix ?

Je vous exhorte donc, Romains, à punir un attentat si énorme. Il ne s'agit plus de péculat ni de concussions. Ces crimes, quelque grands qu'ils soient, ont passé en coutume, & nous les comptons pour rien. L'autorité du Sénat trahie, votre Empire vendu à un ennemi furieux, la République mise à l'encan, soit dans Rome, soit à l'armée : voilà ce qui demande de rigoureuses informations. Si les coupables demeurent impunis, que vous reste-t-il que de vivre leurs esclaves ? Car faire impunément tout ce qu'on veut, c'est être Roi. Je ne vous exhorte pas à vouloir trouver vos citoyens criminels plutôt qu'innocens ; mais à ne point perdre les innocens en faisant grace aux criminels. Il vaut mieux, dans une République, oublier les services que les forfaits. Les bons citoyens, si on les néglige, deviennent plus mous ; les méchans, plus audacieux. D'ailleurs quand on n'essuie point d'injures, rarement on a besoin de secours.

HARANGUE
DE MARIUS
AU PEUPLE.

C. Marius, homme de basse naissance, mais de grand courage, ayant été fait Consul en dépit de la Noblesse, le Peuple l'avoit nommé à la place de Métellus, pour continuer la guerre de Numidie contre Jugurtha. Avant son départ, il harangue le Peuple, & invective contre les Nobles.

JE sais, Romains, que la plupart ont une conduite fort différente, lorsqu'ils briguent les charges, & lorsqu'ils les ont obtenues. D'abord modestes, supplians, laborieux, ils se livrent ensuite à l'orgueil & à la mollesse. Pour moi, je suis bien éloigné de ces sentimens. Plus la République est au dessus de la préture ou du consulat, plus le soin de la gouverner doit, à mon avis, surpasser l'ambition d'obtenir ces places. Vos bienfaits, je le sens, m'imposent de grands de-

voirs. Faire les préparatifs de la guerre, & ménager le trésor public ; enrôler, malgré eux, des hommes qu'on voudroit ne pas offenser ; pourvoir à tout au dedans & au dehors ; & se voir sans cesse traversé par l'envie, la cabale, les factions : rien au monde n'est plus difficile. J'ajoute que si les autres se rendent coupables, leur noblesse antique, les exploits de leurs ancêtres, le crédit de leurs proches, la multitude de leurs cliens, sont autant de secours qui ne peuvent leur manquer. Mais toutes mes espérances sont dans moi-même ; elles doivent être fondées sur l'innocence & la vertu. Je n'ai que cet appui.

Tous les yeux sont fixés sur moi, Romains. Les bons citoyens me favorisent, parce que je sers utilement la patrie ; les Nobles ne cherchent que l'occasion de me perdre : nouveau motif de redoubler mes efforts pour vous garantir de leurs entreprises, & rendre leur haine impuissante. Accoutumé dès la jeunesse aux périls & aux travaux, ce que je faisois par zele avant que d'être comblé de vos bienfaits, puis-

je cesser de le faire après avoir reçu ma récompense ? Ce n'est pas mon dessein.

Ceux qui, par ambition, ont pris le masque de la vertu, peuvent difficilement se modérer, dès qu'ils sont parvenus aux honneurs ; mais ayant passé toute ma vie dans la pratique du devoir, l'habitude de bien faire s'est changée pour moi en une seconde nature.

Vous m'avez chargé de la guerre contre Jugurtha. La Noblesse en est indignée. Mais seroit-il donc plus à propos de confier cette commission, ou d'autres semblables, à quelque patricien, qui eût une foule d'ancêtres, & point de service ? Dans une si grande entreprise, ignorant tout, effrayé, troublé, on le verroit se précipiter en aveugle, ou se gouverner par quelque plébéien obscur ; car c'est ainsi que vos Généraux se donnent presque toujours à eux-mêmes un Général. Quelques-uns, je l'avoue, dès qu'ils sont élevés au consulat, commencent à lire nos anciennes annales & les traités militaires des Grecs. Il

n'eſt plus temps alors. On parvient avant que d'avoir agi : la raiſon & le bien public demandent tout le contraire. Comparez un homme nouveau, tel que moi, avec ces orgueilleux patriciens. Ce qu'ils liſent ou entendent raconter, je l'ai vu moi-même, j'en ai fait une partie. Les livres ſont leurs maîtres ; la guerre a été le mien. Lequel vaut le mieux, des actions ou des paroles ?

Ils mépriſent ma naiſſance ; & moi, leur lâcheté. Ils me font un crime de ma fortune ; & on leur reproche des crimes honteux. Je ſuis perſuadé que la nature eſt la même dans tous les hommes, & que le plus magnanime eſt le plus noble. Si l'on pouvoit demander aux peres d'Albinus & de Beſtia, qui ils voudroient avoir eu pour fils, eux, ou Marius ; ils répondroient ſans doute : Le meilleur citoyen. Ces hommes qui me mépriſent tant, que ne mépriſent-ils de même leurs propres ancêtres, dont la nobleſſe, comme la mienne, eſt née de la vertu ? Ils envient ma dignité : que n'envient-ils

également mes travaux, mon innocence, mes périls, puisque c'est par-là que je me suis élevé ? Mais corrompus par l'orgueil, ils vivent comme s'ils méprisoient vos honneurs ; & ils les demandent, comme s'ils avoient bien vécu. Quelle folie, de vouloir réunir deux choses si opposées, les plaisirs de la mollesse & les récompenses du mérite !

Dans toutes leurs harangues, soit ici, soit au Sénat, ils vantent les exploits de leurs aïeux, s'imaginant qu'ils en sont eux-mêmes plus recommandables. Ils se trompent. Plus la vie de ceux-là fut glorieuse, plus la lâcheté de ceux-ci est infame. La gloire des ancêtres est un flambeau pour les descendans : elle fait paroître au grand jour ou leurs vertus ou leurs vices. Je n'ai point d'ancêtres à célébrer ; mais, ce qui est plus honorable, je puis parler de mes actions. Que ces hommes sont injustes ! Ils se parent de la vertu d'autrui, & ne veulent pas que je me glorifie de la mienne ; sans doute parce qu'il n'y a point d'images dans

ma famille *, & que ma nobleſſe commence à moi : comme s'il ne valoit pas mieux l'avoir acquiſe, que de l'avoir reçue & flétrie.

Je ſais, Romains, que s'ils veulent me répondre, ils le feront avec beaucoup d'art & d'éloquence. Mais puiſqu'à l'occaſion de votre inſigne bienfait, ils ne ceſſent de nous déchirer, vous & moi par leurs invectives ; j'ai cru devoir rompre le ſilence, de peur que ma modération ne fût regardée comme un aveu de ma conſcience. Du reſte je ne crains pas que des diſcours me bleſſent. Ou ils ſont vrais, & ils ne peuvent que me faire honneur ; ou ils ſont faux, & ma vie, mes mœurs les réfutent. Enfin puiſqu'on vous blâme de m'avoir confié une grande charge, & une commiſſion très-importante, examinez attentivement ſi vous devez vous en repentir. Je ne peux vous donner pour caution, ni portraits, ni triomphes, ni conſulats de mes ancêtres ; mais je vous préſenterai, s'il

* Les Nobles étaloient chez eux les images de leurs ancêtres.

eſt néceſſaire, des piques, des harnois, des étendards, d'autres récompenſes de ma valeur, & ſur-tout des cicatrices honorables. Ce ſont là mes titres, ma nobleſſe : je n'en ai pas hérité, comme eux de la leur ; je l'ai acquiſe à force de travaux & au péril de ma vie.

Mes diſcours manquent de graces. Que m'importe? la vertu brille aſſez par elle-même. C'eſt à eux que l'art eſt néceſſaire pour couvrir leurs vices de belles paroles. Les ſciences des Grecs me ſont inconnues. Oui, j'ai dédaigné de les apprendre, parce qu'elles n'ont pas rendu meilleurs ceux qui les ont enſeignées. Mais j'ai appris, ce qui eſt bien plus utile à la République, j'ai appris à renverſer un ennemi, à défendre un poſte, à ne craindre que l'infamie, à braver le froid & le chaud, à coucher ſur la dure, à ſupporter en même temps la diſette & la fatigue. Voilà toute ma ſcience pour animer les ſoldats. On ne me verra point les traiter avec dureté, & vivre délicieuſement; leur laiſſer toute la peine, & me réſerver la gloire. Il faut qu'un Général

Général citoyen paie d'exemple. Se livrer à la mollesse, & n'avoir que de la sévérité pour le soldat, c'est agir en maître, & non pas en Général. Vos peres, en se conduisant par ces maximes, ont immortalisé leurs noms & la gloire de Rome. La Noblesse, qui leur doit tout & ne leur ressemble en rien, nous méprise, nous qui les imitons. Elle exige comme une dette les honneurs, au lieu de les mériter comme une récompense. Ces orgueilleux sont dans une erreur bien étrange. Leurs ancêtres leur ont laissé en héritage ce qu'ils pouvoient, des richesses, des images, la gloire de leur nom : ils ne leur ont pas laissé la vertu ; ils ne le pouvoient. C'est la seule chose qu'on ne donne, qu'on ne reçoit point.

Ils me traitent d'homme grossier & sans politesse, parce que je n'entends rien à l'ordonnance d'un festin, & que je ne préfere pas un cuisinier, ou un histrion, à un fermier. Je l'avoue sans peine ; car j'ai appris de mon pere, & d'autres personnes vertueuses, que le luxe étoit le partage des femmes, & le travail celui des hommes ; que les

braves gens devoient ambitionner la gloire, plus que les richesses ; & que les armes étoient leur véritable parure.

A quoi pensent ces Nobles ? Que ne sont-ils toujours ce qui leur plait tant ? Qu'ils boivent, qu'ils aiment. Qu'ils passent leur vieillesse, comme le premier âge, dans les festins, dans la plus honteuse débauche. Qu'ils nous laissent les sueurs, la poussiere, les combats, à nous qui en sommes plus avides que de bonne chere. Mais non, après s'être souillés d'infamie, ils viennent arracher aux bons citoyens le prix de leurs travaux. Ainsi, par la plus grande injustice, le luxe & la mollesse, vices détestables, ne nuisent point à qui les a cultivés, & perdent la République innocente.

J'ai répondu à mes ennemis autant que l'exigeoit de moi, non pas leurs crimes, mais ma vertu : il me reste à parler en peu de mots des affaires publiques. D'abord, du côté de la Numidie, ayez bonne espérance, Romains. Vous avez forcé les retranchemens de Jugurtha, l'avarice, l'orgueil, l'ignorance, qui l'ont sauvé

juſqu'aujourd'hui. De plus vous avez ſur les lieux une armée qui connoît parfaitement le pays, mais qui a moins de bonheur que de courage ; car la témérité & l'avarice des chefs l'ont en grande partie détruite. Vous donc qui êtes en âge de porter les armes, joignez-vous à moi, combattez pour la patrie : que le malheur des autres, & l'orgueil des Généraux ne vous découragent point. Je ſerai toujours à votre tête, non ſeulement pour vous conduire, mais pour partager les périls. Je ne mettrai aucune différence entre vous & moi. Avec le ſecours des Dieux, victoire, butin, renommée, tout va répondre à nos eſpérances. Quand même ces avantages ſeroient incertains ou éloignés, n'eſt-il pas du devoir du citoyen de ſecourir la République ? Jamais homme ne s'eſt immortaliſé par ſa lâcheté. Tout pere ſouhaite à ſes enfans, non qu'ils vivent des ſiecles, mais qu'ils vivent bien & avec honneur. J'en dirois davantage, Romains, ſi les lâches pouvoient être animés par des paroles. J'en ai dit aſſez pour qui a du cœur.

DISCOURS
DE SYLLA
A BOCCHUS.

Bocchus, Roi de Mauritanie, étoit allié de Jugurtha. Vaincu deux fois par les Romains, il fait prier Manlius de lui envoyer quelque homme de confiance. Sylla est député vers ce Prince, & lui parle de maniere à lui faire desirer la paix.

PRince, nous voyons avec beaucoup de joie qu'inspiré par les Dieux, vous préférez enfin la paix à la guerre; que le plus sage des Rois ne ternira plus sa gloire en s'unissant à Jugurtha, le plus méchant des hommes, & que nous ne serons plus nous-mêmes dans la cruelle nécessité de poursuivre également & votre erreur & ses crimes. Le Peuple Romain, dès sa foible origine, chercha toujours à se faire des amis, plutôt que des esclaves; persuadé qu'une obéissance

volontaire étoit plus sûre qu'une obéissance forcée. Quant à vous, nulle alliance ne vous convient mieux que la nôtre : premiérement, parce que nous sommes éloignés, ce qui vous ôte tout sujet de crainte, sans que vous puissiez moins compter sur nos services ; en second lieu, parce que l'on a toûjours assez de sujets, jamais assez d'amis. Plût à Dieu que, dès le commencement, ce parti vous eût agréé ! vous auriez reçu du Peuple Romain beaucoup plus de bien, qu'il ne vous a fait de mal. Mais puisque la fortune, qui décide presque seule des choses humaines, a voulu vous faire éprouver, & nos armes, & notre amitié, profitez sans délai de l'occasion qu'elle vous offre ; achevez ce que vous avez heureusement commencé. Vous avez mille moyens d'effacer vos fautes par votre zele. Soyez sûr que le Peuple Romain ne se laissa jamais vaincre en bienfaits. Je ne vous dis rien de ce qu'il peut dans la guerre ; vous le savez par expérience.

DISCOURS
DE BOCCHUS
A SYLLA.

Bocchus, ayant obtenu ſa grace, témoigne à Sylla ſa reconnoiſſance pour les ſervices qu'il avoit reçus de lui; & lui promet d'être ſoumis & fidele au Peuple Romain.

JE ne croyois pas qu'étant le plus riche & le plus puiſſant Monarque de cette contrée, je puſſe être redevable à un ſimple particulier. Avant que de vous connoître, Sylla, j'ai ſouvent accordé des ſecours qu'on me demandoit; mais je n'en demandai jamais à perſonne. D'autres gémiroient de voir leur puiſſance ainſi affoiblie: pour moi, je m'en réjouis. Je regarde comme un bonheur d'avoir eu beſoin de votre amitié, que je préfere à tout le reſte. Mettez à l'épreuve mes ſentimens. Armes, ſoldats, argent, tout ce que j'ai qui puiſſe vous plaire,

diſpoſez-en à votre gré. Jamais je ne ſerai quitte envers vous : ma reconnoiſſance ſera toujours la même ; & vos deſirs toujours ſatisfaits, dès que je les connoîtrai. Car je penſe qu'il eſt plus honteux à un Roi d'être vaincu par la généroſité que par les armes.

Quant à votre République, dont les intérêts vous ont été confiés, voici en deux mots mes ſentimens. Je n'ai point fait, ni voulu faire la guerre au Peuple Romain. On a envahi mes frontieres, je les ai défendues. Je veux bien les abandonner pour vous. Pourſuivez Jugurtha comme vous jugerez à propos. Le fleuve Mulucha nous ſéparoit, Micipſa & moi : je ne paſſerai point ce fleuve, je ne permettrai point à Jugurtha de le paſſer. Si vous avez quelque choſe de plus à me demander, qui ſoit digne de la République & de moi, je m'empreſſerai à vous ſatisfaire.



HARANGUE
DE LÉPIDUS
AU PEUPLE ROMAIN.*

Sylla, ſous le nom de Dictateur, opprimoit la République. Le Conſul M. Lépidus repréſente aux Romains les excès de ſa tyrannie, & les exhorte à recouvrer leur liberté.

VOtre probité & votre clémence, Romains, qui vous rendent ſi reſpectables parmi toutes les nations, me font redouter davantage la tyrannie de Sylla. Je crains qu'ayant peine à croire les autres capables de crimes que vous abhorrez, vous ne vous laiſſiez ſurprendre ; je le crains, dis-je, d'autant plus que ſes eſpérances font toutes fondées ſur le crime & la perfidie ; qu'il croit ne pouvoir vivre en ſûreté, qu'en vous rempliſſant de terreur, en vous opprimant à force de

* Fragmens de Sallufte.

ſcélérateſſe, en vous réduiſant à un excès d'infortune qui vous ôte même le ſoin de la liberté, ou qui vous faſſe penſer, non à le punir, mais à vous défendre. Ses ſatellites, hommes d'un grand nom, ne rougiſſent pas, malgré l'exemple de leurs ancêtres, d'acheter de lui par un honteux eſclavage le pouvoir de vous aſſervir; & préferent ce double malheur à une juſte & honorable liberté. Dignes enfans des Brutus, des Emilius, des Lutatius, * ils ſemblent nés pour détruire l'ouvrage de leurs peres. Hé pourquoi tant de guerres contre Pyrrhus, Annibal, Philippe, Antiochus, ſinon pour défendre la liberté, pour conſerver à chacun ſes foyers, pour obéir uniquement aux loix? Tous ces avantages, le cruel Sylla nous en a dépouillés comme des ennemis. La défaite de tant d'armées, la mort ſanglante d'un Conſul & des plus illuſtres citoyens, rien n'a pu aſſouvir ſa barbarie. Il eſt devenu plus féroce dans la proſpérité

* Ces illuſtres Romains ſont trop connus, pour qu'on ne ſente pas la force de l'ironie.

même, qui d'ordinaire change la fureur en compassion. Seul de tous les tyrans, il a condamné au supplice des hommes qui ne sont pas encore nés; & leur malheur est certain avant qu'ils soient sûrs de vivre.* Enfin ses excès l'ont mis en état d'en commettre de nouveaux impunément; il les multiplie chaque jour, tandis que vous; par la crainte d'un esclavage plus dur, vous n'osez rien faire pour recouvrer la liberté.

Il faut agir, Romains; il faut le braver, & lui disputer vos dépouilles. Ne différez point; ne vous bornez pas à des vœux stériles. Pensez-vous qu'il puisse jamais avoir honte ou s'ennuyer de la tyrannie, & qu'il veuille, au risque de se perdre, sacrifier le fruit de ses crimes? Non, non, il ne connoît rien de glorieux que ce qui fait sa sûreté; il croit tout permis pour conserver sa domination. Ainsi, ce repos dans la liberté, que tant de vertueux citoyens préféroient au tra-

* Sylla avoit déclaré les enfans des proscrits incapables de posséder aucune charge.

vail dans les honneurs, nous ne pouvons plus y prétendre. Il faut maintenant, Romains, ou ſervir, ou commander; il faut craindre, ou ſe faire craindre. Quels droits humains ou divins n'ont pas été violés? Le Peuple Romain, n'agueres l'arbitre des nations, privé maintenant de ſon empire, de ſa gloire, de tous ſes droits, pauvre & mépriſé, n'a pas même les alimens qu'on donne aux eſclaves: la plupart des Latins & de nos autres alliés, qui pour récompenſe de tant de ſervices, avoient reçu le droit de citoyens, en ſont fruſtrés par un tyran. Quelques ſatellites, pour prix de leurs crimes, occupent les foyers d'une troupe d'innocens. Un ſeul homme eſt maître abſolu des loix, des jugemens, du tréſor public, des provinces, des Souverains; il a ſeul la puiſſance de vie & de mort; vous avez vu des victimes humaines immolées par ſes ordres, & les tombeaux, ſouillés de ſang Romain. Quel autre parti pour des gens de cœur, que de ſe venger ou de périr glorieuſement? puiſqu'enfin nul homme, fût-il toujours entouré

de gardes, ne peut éviter la mort; puifqu'attendre le fupplice fans rien entreprendre pour fon falut, c'eft avoir l'ame d'une femme.

A en croire Sylla, je fuis un féditieux qui me plains des troubles après en avoir profité; & parce que je réclame les droits de la paix, il m'accufe de chercher la guerre. Sans doute qu'il n'y a pour vous à efpérer ni falut ni fûreté dans votre Empire, fi un Vettius, vil étranger, fi le Greffier Cornelius, ne prodiguent à leur gré nos patrimoines; fi vous n'approuvez les profcriptions d'une infinité d'innocens condamnés pour leurs richeffes, les fupplices de tant d'hommes illuftres, la défolation de la patrie que le maffacre ou la fuite de fes habitans a rendue déferte, la licence de vendre ou de donner les héritages de vos miférables concitoyens, comme un butin enlevé aux Cimbres!

Mais il me reproche de poffééder moi-même des biens de profcrits. Et voilà un de fes plus grands crimes, qu'il n'y ait eu de fûreté ni pour moi, ni pour perfonne, dans une conduite

irréprochable. Au reste, ces biens que la crainte m'a fait acheter, dont j'ai payé le prix, que je possede justement, je les restitue à leurs anciens maîtres : je ne veux plus souffrir la dépouille des citoyens. C'est assez de tous les maux que nous avons supportés avec une rage muette : c'est assez d'avoir vu nos légions acharnées les unes contre les autres ; & les armes Romaines tournées contre les Romains. Que tant de crimes & d'opprobres finissent enfin. Sylla, bien-loin de s'en repentir, en fait gloire, & s'il peut il y mettra le comble.

Vos sentimens à son égard ne me paroissent plus équivoques ; je me défie seulement de votre résolution. Je crains qu'en attendant toujours un chef, vous ne succombiez encore, non sous le poids de sa puissance, qui n'a rien de solide, mais par votre lâcheté ; & qu'il ne devienne plus heureux, à mesure qu'il osera davantage. Quel homme dans son parti, excepté ses infames satellites, adopte ses desseins ; & ne voudroit pas voir tout changé, pourvu que la victoire ne change

point ? Seroient-ce ses soldats ; eux qui ont enrichi au prix de leur sang un Tarrula & un Scyrrus, les plus méchans des esclaves ? Seroient-ce les patriciens ; eux qui, dans la carriere des honneurs, se sont vus supplantés par un Fusidius, un vil prostitué, l'opprobre de la magistrature ? Aussi, Romains, je fonde ma confiance sur cette armée victorieuse, qui par tant de travaux & de blessures ne s'est procuré qu'un tyran. Auroient-ils prétendu, ces braves soldats, détruire par les armes la puissance tribunicienne, ouvrage de leurs ancêtres ? s'arracher à eux-mêmes leurs droits les plus précieux ? & pourquoi ? pour être bientôt relégués au fond des bois & des marais ; & n'y avoir en partage que l'ignominie, que la haine des citoyens, tandis que d'autres jouiroient de la récompense de leurs travaux.

D'où vient donc que Sylla étale tant de faste & d'assurance ? C'est que le bonheur couvre merveilleusement les vices. Mais dès qu'il commencera à déchoir, on le méprisera autant qu'il

étoit redouté. A moins qu'il ne compte ſur une apparence de paix & de concorde : car il colore de ce beau nom ſon exécrable parricide ; & il oſe dire qu'il faut, pour mettre fin à la guerre, que le Peuple, dépouillé de ſes héritages, devienne la proie de ſes oppreſſeurs ; & que l'autorité & les jugemens qui n'appartenoient qu'à vous, ne dépendent plus que de lui. Si c'eſt là pour vous une véritable paix, approuvez donc le bouleverſement, la ruine de la République ; ſouſcrivez aux loix qu'on vous impoſe ; acceptez un repos attaché à la ſervitude ; faites paſſer à la poſtérité un exemple, qui apprenne au Peuple Romain à verſer ſon ſang pour être eſclave. Quant à moi, quoique ma place ne me laiſſe rien à deſirer pour l'honneur de ma maiſon, pour ma propre gloire & ma ſûreté, je n'ai pas cru devoir m'occuper de mes intérêts particuliers ; une liberté orageuſe m'a paru préférable à un tranquille eſclavage. Si vous approuvez mes ſentimens, ne balancez pas, Romains : ſuivez un Conſul qui leve l'é-

tendard de la liberté. Les Dieux favoriseront la justice de votre cause.

HARANGUE
DE L. PHILIPPE
AU SÉNAT, CONTRE LÉPIDUS.

Le Consul Lépidus voulant faire casser les ordonnances de Sylla, avoit trouvé de grandes oppositions de la part de Catulus son collegue. Pour prévenir une nouvelle guerre civile, le Sénat avoit exigé d'eux qu'ils s'engageassent par serment à ne point prendre les armes ; & il avoit donné à Lépidus la province des Gaules. Celui-ci ne laissa pas de se présenter deux fois devant Rome, à la tête d'une armée : ce qui donna lieu à Philippe de haranguer contre lui le Sénat.

JE voudrois, Sénateurs, que la République fût tranquille, ou que, dans le péril, les plus braves citoyens s'empressassent à la défendre. Je vou-

drois du moins que les entreprifes criminelles retombaffent fur leurs auteurs. Au contraire, non feulement tout eft plein de troubles, de féditions, par la faute même de ceux qui devroient s'y oppofer, mais encore les fages & les gens de bien font forcés à faire ce qu'il plait aux méchans & aux infenfés de prefcrire. Vous déteftez la guerre civile : Lépidus la défire ; & il faut prendre les armes : à moins que quelqu'un ne veuille tout à la fois fouffrir la guerre, & garantir la paix.

Grands Dieux, qui veillez encore fur cette ville, dont nous abandonnons le foin ! quoi ! M. Lépidus, le dernier des fcélérats, de qui l'on ne fauroit dire s'il eft plus méchant ou plus lâche ; Lépidus à la tête d'une armée, vient nous affervir ; méprifé jufqu'à préfent, il fe fait craindre : & vous, Sénateurs, contens de murmurer, de menacer, vous repofant fur des oracles, vous aimez la paix fans la défendre ; & vous ne comprenez pas que la foibleffe de vos décrets diminue votre autorité, redouble fon

audace. Et comment n'en auroit-il pas ? Il doit le consulat à ses rapines ; une sédition lui a valu une province & une armée. Si vous le récompensez ainsi de ses crimes, qu'auroit-il obtenu par des services ?

Ceux qui parlent tant de concorde, de paix, d'ambassade, ceux qui font des décrets en sa faveur, ont sans doute gagné ses bonnes graces ? Point du tout. Il les méprise, il les croit indignes de la République, il les regarde comme ses captifs ; parce que la même lâcheté qui leur a fait perdre la paix, les oblige à la demander. Pour moi, dès le commencement, voyant l'Etrurie soulevée, les proscrits rappellés, la République déchirée par la séduction, je crus qu'il ne falloit point perdre de temps, & je me rangeai, avec le plus petit nombre, de l'avis de Catulus. Mais ceux qui affectoient de vanter les services de la maison Emilia, * qui répétoient sans cesse que la clémence étoit le fondement de notre grandeur, qui s'a-

* Lépidus étoit de cette maison.

veugloient ſur les deſſeins de Lépidus, lorſqu'il avoit déjà pris les armes pour opprimer la liberté, ces hommes, dis-je, tout occupés de leur intérêt & briguant des protections, corrompirent le Conſeil public. Cependant Lépidus au moins n'étoit alors qu'un voleur, accompagné de quelques vils aſſaſſins toujours prets à vendre leur vie au plus bas prix. Maintenant c'eſt un Proconſul, qui tient ſon autorité de vous, qui a des Lieutenans juſtement ſoumis à ſes ordres. Son armée eſt groſſie de tout ce qu'il y a dans chaque Ordre de la République, de ſcélérats audacieux, dont la fureur eſt excitée par l'indigence, les paſſions, les remords, gens qui trouvent leur repos dans le trouble, & le trouble juſques dans la paix. Autrefois ſatellites de Saturninus, puis de Sulpitius, enſuite de Marius & de Damaſippe, aujourd'hui de Lépidus, ils ſe repaiſſent de ſéditions, & ne vivent que de guerres. D'autre part l'Etrurie & tous les reſtes de la guerre civile attendent l'occaſion d'éclater; on emploie la force pour ſoulever les Eſ-

pagnes ; Mithridate, voiſin des pays d'où nous tirons nos principaux revenus & notre ſubſiſtance, cherche le moment favorable pour prendre les armes. Il ne manque, pour renverſer notre Empire, qu'un bon Général. Je vous en conjure, Sénateurs, ouvrez les yeux ſur tant de périls ; ne ſouffrez pas qu'une licence contagieuſe infecte même les innocens. Lorſqu'on voit les méchans récompenſés, peu de gens veulent être bons à pure perte.

Attendez-vous que Lépidus vienne encore avec une armée, & qu'il mette Rome à feu & à ſang ? Il lui eſt plus facile de le faire, dans l'état où ſont les choſes, qu'il ne l'étoit d'allumer la guerre civile au milieu de la paix. Il l'alluma contre tous les droits divins & humains, non pour ſe venger, ou pour venger ceux qu'il feint de défendre, mais pour établir ſa tyrannie ſur la ruine des loix. En effet l'ambition le dévore, les remords le déchirent ; troublé, inquiet, ſans deſſein fixe, il craint le repos, n'aime point la guerre : il ſent qu'il faudroit renoncer à la licence ou au luxe : en-

fin il abuſe de votre molleſſe. Comment dois-je la nommer ? Eſt-ce crainte, lâcheté, ou folie ? On diroit que, menacés de la foudre, vous deſirez tous de n'être point frappés, ſans rien faire pour éviter le coup. Quel déplorable changement ! Autrefois les maux publics ſe préparoient en ſecret, & les ſecours ouvertement ; ainſi les bons citoyens prévenoient les traîtres. Aujourd'hui on ne ſe cache point pour troubler la paix, & perſonne n'oſe la défendre qu'en ſecret. Les ſéditieux ſont en armes, & vous tremblez. Qu'attendez-vous ? Rougirez-vous de faire votre devoir ? ou ſeriez-vous touchés des propoſitions de Lépidus ? Il demande qu'on rende à chacun le ſien ; & il garde des biens uſurpés : qu'on caſſe ce qui s'eſt fait durant la guerre ; * & les armes à la main il impoſe des loix : qu'on rende aux alliés le droit de cité ; & il ſoutient qu'ils ne l'ont pas perdu : que, pour cimenter la concorde, on rétabliſſe la puiſſance des Tribuns ; & cette puiſ-

* Les loix & tous les actes de Sylla.

ſance fut de tout temps la ſource de nos diſcordes.

O le plus méchant & le plus impudent des hommes ! tu ſerois ſenſible à la miſere, aux calamités des citoyens, toi qui as tout acquis par la violence & l'injuſtice ! Tu demandes un ſecond conſulat, comme ſi tu avois rendu le premier ! Tu deſires la paix, & tu l'anéantis par la guerre ! Traître à la patrie, infidele à tes complices, ennemi de tous les gens de bien ! comment oſes-tu ſoutenir la vue des Dieux & des hommes, jouets de ta perfidie & de tes parjures ? Puiſque tel eſt ton caractere, perſiſte dans ta réſolution, ne quitte point les armes ; je t'y exhorte : de peur que toujours turbulent, tu ne prolonges nos inquiétudes en ſuſpendant tes deſſeins ſéditieux. Ni les provinces, ni les loix, ni nos Dieux, ne te reconnoiſſent pour citoyen. Pourſuis comme tu as commencé, afin de trouver bientôt la récompenſe qui t'eſt due.

Et vous, Sénateurs, laiſſerez-vous toujours par vos délais la République en danger ? Ne ferez-vous la guerre

qu'en paroles? On leve des troupes contre vous ; on amasse de l'argent par des extorsions publiques & secretes ; on met des garnisons où l'on veut ; on porte des loix arbitraires & tyranniques ; tandis que vous préparez des décrets & des ambassades. Croyez-moi, plus vous témoignerez d'ardeur pour la paix, plus la guerre sera vive, dès qu'il se verra plus fort par la terreur que par la justice. Ceux qui, sous prétexte de haine pour les troubles & la guerre civile, vous empêchent de prendre les armes, quoique Lépidus soit armé, ceux-là vous conseillent de souffrir en vaincus, plutôt que de punir, comme vous le pourriez, en vainqueurs. Ils vous exhortent à la paix, & en même temps l'animent à la guerre. Si vous goûtez cet avis, si vous avez tellement perdu tout sentiment, qu'oubliant les fureurs de Cinna, dont le retour fut la ruine de notre gloire & de tous les Ordres de la République, vous vouliez encore livrer à Lépidus vos femmes, vos enfans, vos propres vies, qu'avons-nous besoin de décrets ? Quels secours pou-

vons-nous attendre de Catulus ? C'eſt inutilement que lui & les meilleurs citoyens veillent au ſalut de Rome. Faites ce qu'il vous plaira ; ménagez-vous la protection d'un Céthégus, & d'autres ſemblables traîtres, qui ne ſouhaitent que de renouveller les rapines, les incendies, & d'armer leurs mains ſacrileges contre nos Pénates. Mais ſi vous préférez la liberté & la guerre, prenez une réſolution digne de vous. Excitez le courage des vrais Romains. Vous avez une nouvelle armée : les vieux ſoldats de nos colonies, toute la Nobleſſe, les meilleurs Généraux ſont à vous : la fortune ſuit le parti de la vertu. Ce que l'ennemi a raſſemblé de forces par notre négligence, ſera bientôt diſſipé. Mon avis eſt donc, que, puiſque Lépidus a levé des troupes de ſon autorité privée, & qu'au mépris de l'autorité du Sénat, il marche contre Rome avec une troupe de ſcélérats, ennemis de la République ; Appius Claudius *Interrex*, Q. Catulus Proconſul, & les autres qui ont en main le commandement, ſoient chargés de la défenſe de

de Rome, & qu'ils aient ſoin que la République ne reçoive aucun dommage.

HARANGUE
DU CONSUL COTTA
AU PEUPLE.

Une émeute populaire, occaſionée vraiſemblablement par quelque diſette de blé, donna lieu à cette harangue. Le Peuple étoit ſoulevé contre les Conſuls, & Cotta fait ſes efforts pour le calmer.

J'Ai eſſuyé, Romains, beaucoup de périls pendant la paix, beaucoup de malheurs pendant la guerre. J'en ai ſoutenu une partie avec conſtance; j'ai repouſſé les autres par le ſecours des Dieux & par mon courage. Dans toutes ces circonſtances critiques, je n'ai manqué, ni de réſolution pour entreprendre, ni d'ardeur pour exécuter. Le bonheur ou l'adverſité changeoit mon état, ſans pouvoir changer

mon ame. Mais dans l'extrémité où je me trouve aujourd'hui, j'ai tout perdu avec la fortune. La vieilleſſe, toujours peſante, multiplie mes peines. Malheureux ! il me reſte peu de jours à vivre, & je ne puis pas même eſpérer de mourir avec honneur. Car ſi je ſuis coupable envers vous de parricide ; ſi après avoir reçu en cette ville une double naiſſance, * j'ai trahi mes Dieux, ma patrie, ma dignité : vivant, ou mort, quels ſupplices ne dois-je pas ſubir ? En eſt-il dans les Enfers qui ſoient proportionnés à mon crime ?

Dès ma jeuneſſe, Romains, d'abord ſimple particulier, enſuite Magiſtrat, j'ai toujours été ſous vos yeux. Tous ceux qui ont eu beſoin de mes ſervices, de mes conſeils, de mon argent, en ont uſé comme de leur propre bien. On ne m'a jamais vu, ni exercer une éloquence trompeuſe, ni tourner mon eſprit au mal. Empreſſé à me faire des amis, je me ſuis attiré

* Il avoit été banni par Marius, & rappellé par Sylla.

des ennemis mortels, en défendant la République. Vaincu avec elle, dépourvu de ressources, lorsque je m'attendois aux derniers malheurs, vous m'avez rendu mes Dieux & ma patrie, vous m'avez élevé aux plus grandes charges. Pour tant de bienfaits, à peine vous témoignerois-je assez de reconnoissance, quand je donnerois ma vie, s'il étoit possible, pour chacun de vous. Car la vie & la mort sont les droits de la nature; mais de vivre honorablement avec ses concitoyens, de conserver parmi eux sa réputation & sa fortune, c'est une grace qu'on ne tient que de leur bonté.

Vous m'avez fait Consul dans les circonstances les plus fâcheuses. Nos Généraux en Espagne demandent de l'argent, des recrues, des armes & des vivres; ne pouvant, après la défection des alliés, & la fuite de Sertorius dans les montagnes, ni combattre, ni se procurer le nécessaire. La puissance excessive de Mithridate nous oblige d'entretenir des armées en Asie & en Cilicie. La Macédoine est pleine d'ennemis, aussi bien que les côtes mariti-

mes de l'Italie & des provinces. Cependant nos revenus, petits en eux-mêmes, & peu assurés durant la guerre, suffisent à peine pour une partie de ces dépenses. Delà vient que la flotte qui nous apportoit des provisions, est moins considérable qu'autrefois. S'il y a de ma part quelque négligence, quelque infidélité, punissez-moi comme il vous plaira ; mais s'il ne faut s'en prendre qu'à la rigueur de la fortune, pourquoi vous porter à des excès indignes de vous, indignes de moi & de la République ?

Ma vieillesse m'annonce une fin prochaine, & si ma mort peut vous être utile, je ne demande point à vivre. Un bon citoyen ne peut rien desirer de plus glorieux que de mourir pour votre salut. Oui, Romains, je fais aujourd'hui, moi, votre Consul, ce que nos ancêtres ont fait souvent dans des guerres difficiles : je me dévoue pour la République. Voyez maintenant à qui vous en confierez le soin. Quel homme de bien voudra s'en charger, s'il faut, ou répondre de la fortune & des entreprises d'autrui, ou mourir dans

l'ignominie. Souvenez-vous ſeulement que je n'aurai mérité la mort, ni par avarice, ni par aucun crime ; mais que j'aurai volontairement ſacrifié ma vie en reconnoiſſance de vos bienfaits. Je vous en conjure donc par votre gloire, par celle de vos ancêtres, par vous-mêmes, ſupportez le malheur des temps avec courage, & veillez aux intérêts de la République. Un grand Empire exige de grands ſoins, de grands travaux. En vain voulez-vous les éviter, & jouir de l'opulence de la paix, tandis que toutes les provinces, tous les royaumes, toutes les mers, tous les pays, ſont déſolés & épuiſés par la guerre.



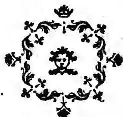
HARANGUES TIRÉES DE TITE-LIVE.

HARANGUE DE P. HORATIUS POUR SON FILS.

Le jeune Horace après ce fameux combat où, par la mort des trois Curiaces, il avoit assuré l'Empire aux Romains sur les Albains, revenoit à Rome triomphant. Sa sœur, qui étoit fiancée avec un des Curiaces, gémissoit de la mort de son époux. Le fier vainqueur, dans un premier mouvement de colere, la perce de son épée & la tue. Il devoit être jugé par le Peuple. Son pere le défendit en ces termes.

POurrez-vous, Romains, voir attaché à un gibet, expirant sous les coups

& dans les ſupplices, celui que vous venez de voir victorieux & triomphant? Spectacle affreux, que les Albains eux-mêmes auroient peine à ſoutenir! Va, Licteur, va lier ces mains qui nous ont donné l'Empire : va voiler la tête du libérateur de Rome : va le ſuſpendre au poteau fatal. Oſe le frapper, ou dans l'enceinte de nos remparts, parmi ſes trophées & les dépouilles de l'ennemi ; ou hors de cette enceinte, au milieu des tombeaux des Curiaces. Car, quel endroit pourroit-on choiſir pour ſon ſupplice, où les monumens de ſa valeur ne le défendent d'une ſi grande infamie?



HARANGUE
DE VALERIUS PUBLICOLA AU PEUPLE.

Le Consul Valerius Publicola, l'un des plus zélés défenseurs de la liberté, faisoit bâtir une maison sur le haut de la colline Vélia. Le bruit se répandit qu'il en vouloit faire une forteresse, pour opprimer la patrie. Il se justifie de ce soupçon injurieux.

N'Y aura-t-il donc jamais de vertu assez éprouvée pour être à l'abri de vos soupçons? Devois-je craindre, moi, l'ennemi mortel des Rois, d'être accusé un jour d'aspirer à la royauté? Quand j'aurois pour demeure le Capitole, pouvois-je eroire que j'inspirerois de la crainte à mes concitoyens? Ma réputation parmi vous dépend donc de si peu de chose? Ma fidélité est donc si douteuse, qu'il faille examiner, non pas qui je suis, mais où je suis? La maison de Publicola, Romains, ne

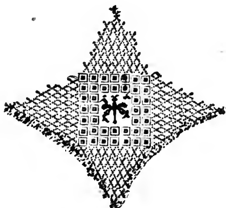
nuira point à votre liberté. Ne craignez rien de la colline Vélia. Je bâtirai dans la plaine, au pied même de la colline, afin que vous ayiez sous vos yeux un citoyen suspect. Ceux à qui votre liberté peut être confiée plus sûrement qu'à moi, qu'ils bâtissent sur les hauteurs.

DISCOURS
DE MUTIUS SCÉVOLA
A PORSENNA.

Porsenna, Roi des Clusiens, assiégeoit Rome. Mutius, jeune Romain, pénetre jusques dans la tente du Roi pour le tuer. Il tue un Sécretaire qu'il prend pour le Roi. On l'arrête. On l'amene à Porsenna, à qui il confesse hardiment son dessein.

JE suis Romain. Mon nom est Mutius. J'ai voulu tuer un ennemi; & je mourrai avec autant de courage, que j'en ai eu pour nous venger. Agir & souffrir généreusement, c'est le ca-

racter[illegible] un Romain. Je ne ſuis pas le ſeul qui ait conjuré ta mort : une foule d'autres après moi aſpireront à la même gloire. Prépare-toi, ſi tu veux, au danger. A toute heure il faudra défendre ta vie ; tes ennemis ſeront en armes juſques dans ton veſtibule. Telle eſt la guerre que la Jeuneſſe Romaine te déclare. Ne crains ni armée ni bataille. Chacun de nous, l'un après l'autre, aura affaire à toi ſeul.



DISCOURS
DE VÉTURIE
A CORIOLAN.

L'illustre Coriolan maltraité par le Peuple Romain, s'étoit mis à la tête des Volsques, & venoit assiéger Rome. Les Ambassadeurs qu'on lui avoit envoyés l'ayant trouvé inflexible, sa mere Véturie va elle-même au devant de lui. Il la voit, & court aussi-tôt pour l'embrasser. Cette vertueuse Romaine, au lieu de descendre à la priere, comme elle se l'étoit proposé, lui fait des reproches touchans qui le désarment.

AVant que de recevoir tes embrassemens, je veux savoir si tu es mon fils, ou mon ennemi; si je suis ta mere, ou ta captive. Je n'ai donc tant vécu, que pour te voir exilé de Rome, & ensuite armé contre elle? Quoi! tu as pu ravager une terre qui t'a donné le jour, qui t'a nourri &

élevé ? Quelque violent que fût ton courroux, comment ne s'est-il pas éteint sur nos frontieres ? A la vue de Rome, tu ne t'es pas dit à toi-même : Mes Dieux, ma mere, ma femme, mes enfans, sont enfermés dans ces murs ? Quoi ! si je n'avois pas été mere, Rome ne seroit donc pas en péril ? Si je n'avois point de fils, je mourrois libre dans ma patrie toujours libre ? Quant à moi, quel malheur puis-je craindre qui ne soit plus déshonorant pour toi, que cruel pour ta mere ? Et quoi qu'il m'arrive, je n'ai pas long-temps à souffrir. Mais pense au sort de ces enfans. * Si tu avances, ils ne peuvent échapper à une mort prématurée, ou à une longue servitude.

* Véturie étoit accompagnée de la femme de Coriolan, qui avoit mené avec elle deux enfans qu'elle avoit eus de lui.

DISCOURS
DE Q. CINCINNATUS
AU SÉNAT.

Des Tribuns ayant été continués en charge, malgré un décret du Sénat, qui défendoit ces sortes de prorogations, le Sénat, pour ne point paroître céder au Peuple, vouloit proroger aussi le consulat à Cincinnatus. Celui-ci s'élève contre un si mauvais exemple.

FAut-il être surpris, Sénateurs, que le Peuple respecte si peu votre autorité ? Vous l'affoiblissez vous-mêmes. Parce que le Peuple a violé la loi du Sénat sur la prorogation des charges, vous voulez la violer aussi, pour ne point céder à l'audace de la multitude : comme si, avoir plus de légéreté & de licence, c'étoit avoir plus de pouvoir. Hé n'y a-t-il pas en effet plus de légéreté & de licence à violer ses propres décrets, que ceux des

autres ? Imitez, Sénateurs, une populace aveugle. Vous qui devez servir de modeles, suivez le mauvais exemple d'autrui, plutôt que de corriger les autres par votre exemple. Pour moi, je n'imiterai point les Tribuns; je ne souffrirai point qu'on me fasse Consul, contre la loi expresse du Sénat. Claudius *, je vous exhorte à réprimer cet abus. Loin de m'offenser, comme si vous me dérobiez des honneurs, votre opposition, n'en doutez pas, excitera ma reconnoissance. Vous augmenterez la gloire du refus que je fais de ce nouveau consulat; & vous me délivrerez de la haine à laquelle je m'exposerois en l'acceptant.

* Consul & collegue de Cincinnatus.



DISCOURS
DE M. HORATIUS
CONTRE LES DÉCEMVIRS.

Les Décemvirs avoient été créés pour faire des loix. Après leur année de magistrature, ils garderent les faisceaux & le pouvoir absolu, qu'on ne leur avoit donné que pour un an. Ils agissoient despotiquement, sans consulter ni le Sénat, ni le Peuple. Une incursion des Sabins les obligea enfin d'assembler le Sénat. Alors L. Valerius, & ensuite M. Horatius, s'éleverent ouvertement contre leur tyrannie. Voici le discours d'Horatius.

NOus avons maintenant dix Tarquins; mais ils doivent se souvenir que les Valerius & les Horaces ont chassé les Rois. Ce n'est point le nom de Roi qui révolta nos ancêtres : ce nom, qu'il est permis de donner à Jupiter; ce nom, que le

fondateur de Rome & les Princes ses successeurs ont porté ; ce nom, qui est encore consacré par nos cérémonies religieuses. C'est l'orgueil & la violence d'un Roi, qui excita la haine publique. Ce qu'on ne pouvoit souffrir alors dans Tarquin, ou dans son fils, le souffririons-nous dans un nombre de particuliers ? Ils nous défendent de parler librement au Sénat ; mais, s'ils n'y prennent garde, ils nous feront élever la voix hors du Sénat même. Et n'ai-je pas, quoique simple citoyen, autant de droit d'assembler & de haranguer le Peuple, qu'eux, d'assembler le Sénat ? Qu'ils éprouvent, quand ils voudront, si une juste douleur ne peut pas donner plus de force pour recouvrer la liberté, que l'ambition, pour conserver une puissance injuste. Ils consultent sur la guerre des Sabins. Notre plus grande guerre est contre ceux qui, chargés de faire des loix, ont anéanti tous les droits de la République ; qui ont aboli les Comices, les magistratures annuelles, l'usage de gouverner tour-à-tour, usage si nécessaire pour le maintien de la liberté ;

qui enfin, n'étant plus que particuliers, conservent les faisceaux, & commandent en Rois. Après l'extinction de la royauté, nous eûmes des Magistrats patriciens; nous en eûmes de plébéiens, après la révolte du Peuple. Je leur demande, dans quelle classe il faut les mettre. Dans celle du Peuple? Ils n'ont rien fait en son nom, ni par son autorité. Dans celle des Nobles? Ils ont été près d'un an sans assembler le Sénat; s'ils l'assemblent aujourd'hui, c'est pour lui défendre de s'expliquer sur les intérêts de la République. Mais je les avertis de ne pas fonder leur confiance sur la crainte qu'ils inspirent. Les maux présens paroissent déjà à tout le monde plus durs que ceux qu'on appréhende,



HARANGUE

DE T. QUINTIUS CAPITOLINUS

AU PEUPLE ROMAIN.

La dissension régnoit toujours entre le Sénat & le Peuple. Les Eques & les Volsques en profiterent ; ils vinrent jusqu'aux portes de Rome, & emporterent beaucoup de butin. Cependant les Tribuns ne permettoient pas qu'on fît des levées de troupes. Quintius, Consul pour la quatrieme fois, harangue le Peuple sur le triste état de la République.

QUoique je n'aie rien à me reprocher, Romains, je ne puis paroître devant vous qu'avec une honte extrême. Vous savez donc, & nos descendans sauront un jour, que les Eques & les Volsques, à peine capables de tenir tête aux Herniques, sont venus, sous mon quatrieme consulat, jusqu'aux portes de Rome, y commettre impunément des hostilités ! Si

j'avois prévu, (depuis long-temps notre conduite & l'état de nos affaires ne me faisoit augurer rien de bon) si j'avois, dis-je, prévu que cette année dût être l'époque d'une telle infamie, je l'aurois évitée en me dérobant au consulat, ou par l'exil, ou par la mort. Quoi ! j'étois Consul, & Rome alloit être prise, si nos ennemis avoient eu pour l'attaquer, les armes que nous avions pour la défendre ? N'avois-je pas reçu assez d'honneurs ? N'avois-je pas assez & trop vécu ? Il falloit mourir dans mon troisieme consulat.

Est-ce vous, Romains, ou nous, Consuls, que ces lâches ennemis ont méprisés ? Si nous sommes coupables, ôtez-nous le commandement, & même punissez-nous avec rigueur. Si vous l'êtes, puissent vos fautes demeurer toujours impunies ! mais repentez-vous. Non, ils n'ont point douté de votre courage, ni compté sur le leur. Tant de fois vaincus, mis en fuite, chassés de leurs camps, dépouillés de leurs possessions, réduits à passer sous le joug, ils vous connoissent, & se con-

noiſſent eux-mêmes. Le fléau de cette ville, c'eſt la diſcorde entre les citoyens ; c'eſt la guerre domeſtique entre le Sénat & le Peuple. Tandis que nous ne mettons point de bornes, vous à votre liberté, nous à notre autorité ; tandis que nous ne pouvons ſouffrir, vous les Magiſtrats patriciens, nous les plébéiens : nos ennemis ſont devenus audacieux & inſolens.

Mais, au nom des Dieux, quelles ſont encore vos prétentions ? Vous avez demandé des Tribuns : l'amour de la paix nous les a fait accorder. Vous avez voulu des Décemvirs : nous avons conſenti qu'on en créât. Vous vous êtes laſſés de leur adminiſtration : nous les avons forcés à quitter leurs charges. Votre colere les a pourſuivis, lorſqu'ils n'étoient plus que ſimples particuliers : nous ne nous ſommes point oppoſés à l'exil, à la mort de ces nobles citoyens, auparavant ſi reſpectés. Vous avez eu envie de créer de nouveaux Tribuns ; & vous l'avez fait. Vous avez ſouhaité un Conſul de votre Ordre : quoique cette demande parût

contraire aux droits du Sénat, nous avons vu paſſer au Peuple une dignité qui appartenoit aux patriciens. Les oppoſitions des Tribuns, les appels au Peuple, ſes décrets ſignifiés au Sénat, nos plus beaux droits anéantis ſous prétexte d'égalité, nous avons ſouffert tout cela, nous le ſouffrons encore. Quand finira donc la diſcorde? N'aurons-nous jamais une ville, une patrie commune? Vaincus par vous, nous ſommes plus paiſibles que nos vainqueurs. N'eſt-ce pas aſſez de nous avoir appris à vous craindre? Si l'on s'empare du Mont Aventin, du Mont Sacré, c'eſt contre nous *: & quand les Volſques donnent l'aſſaut à nos murailles, quand ils vont ſe rendre maîtres des Eſquilies, perſonne n'oſe les repouſſer. Vous n'êtes hommes & ſoldats que pour nous combattre. Ah! du moins, après avoir aſſiégé le Sénat, répandu la conſternation dans la place publique, rempli les priſons des

* Il veut dire que le Peuple a du courage contre le Sénat, & point du tout contre les ennemis.

plus illuſtres citoyens, allez, marchez contre les Volſques avec la même fierté & la même ardeur. Ou, ſi vous n'oſez le faire, contemplez du haut des murs vos campagnes ravagées par le fer & par le feu. Voyez de tous côtés ces maiſons en flammes, ce butin que l'ennemi enleve.

La campagne eſt dévaſtée, la ville aſſiégée, les ennemis triomphans. Mais il n'y a peut-être que la République qui en ſouffre. Croyez-vous donc que vos biens particuliers ſoient en ſûreté? Chacun apprendra bientôt ce qu'il a perdu dans ſes terres. Et quelle reſſource avez-vous ici pour réparer cette perte? Vos Tribuns vous reſtitueront-ils ce qu'on vous a pris? Des paroles, des invectives, & des accuſations contre les premiers du Sénat, chaque jour de nouvelles loix, des harangues & des aſſemblées ſans nombre: voilà ce que vous pouvez attendre d'eux. Mais de toutes ces harangues en êtes-vous revenus plus riches? Qu'en avez-vous rapporté à vos femmes & à vos enfans, ſi ce n'eſt des haines, des inimitiés, ſoit publiques, ſoit perſon-

nelles, dont vous avez toujours évité les suites par le secours d'autrui, jamais par votre vertu & votre courage? Lorsque vous combattiez sous des Consuls, & non sous vos Tribuns ; sur un champ de bataille, & non dans la place publique ; lorsque vos cris de guerre faisoient trembler les ennemis, & non le Sénat : alors chargés de butin, enrichis des dépouilles & des terres de l'ennemi, couverts d'une gloire qui rejaillissoit sur l'Etat, vous reveniez triomphans dans vos maisons. Maintenant l'ennemi vous enleve vos fortunes, & vous le souffrez. Passez votre vie dans la place, tout occupés de harangues séditieuses : il faudra combattre malgré vous. Vous craigniez d'aller attaquer chez eux les Eques & les Volsques. Hé bien, la guerre est à nos portes. Si on ne repousse pas l'ennemi, il sera bientôt dans Rome, montera au Capitole, vous poursuivra jusques dans vos foyers. Le Sénat a ordonné depuis deux ans qu'on levât des troupes, qu'on les conduisît dans l'Algide. Cependant nous demeurons ici tranquilles, ou nous querellant

comme des femmes ; charmés d'une apparence de paix, & ne prévoyant pas que cette courte tranquillité sera une source intarissable de guerres.

Je sais que d'autres discours plairoient davantage ; mais quand même mon caractere ne me feroit pas préférer le vrai à l'agréable, j'y serois forcé par la nécessité des conjonctures. J'ai grande envie de vous plaire, Romains ; mais j'aime mieux vous sauver, au risque de m'attirer votre haine. Ceux qui parlent devant la multitude pour leurs propres intérêts, sont plus goûtés que ceux qui ont uniquement en vue le bien public. Rien de plus naturel. Ces flatteurs de profession, ces courtisans du Peuple, qui ne vous laissent ni prendre les armes, ni vivre en paix, croyez-vous que ce soit par zele qu'ils vous excitent à la discorde? Ils vous font servir à leur ambition, à leur avarice : & parce qu'ils ne font rien quand la concorde regne parmi nous, ils aiment mieux jouer le rôle de séditieux, que de n'en jouer aucun. Si ces discordes peuvent enfin vous déplaire, si vous voulez enfin prendre les

les mœurs de vos ancêtres, vos anciennes mœurs, je m'engage, ſous les plus grandes peines, à chaſſer en peu de jours de leur camp & de nos terres ces fourrageurs inſolens, à vous délivrer de la terreur que vous inſpirent leurs armes, & à les faire bientôt trembler eux-mêmes juſques dans leurs remparts.

HARANGUE
DE CANULÉIUS
AU PEUPLE.

C. Canuléius, Tribun du Peuple, avoit propoſé deux loix; la premiere, pour autoriſer les mariages entre les plébéiens & les Nobles; la ſeconde, pour que les Conſuls puſſent être tirés indifféremment du Peuple ou du Sénat. Comme ces loix trouvoient de la part des Sénateurs beaucoup d'oppoſition, le Tribun en prend la défenſe devant le Peuple.

J'Avois déjà obſervé en pluſieurs occaſions, Romains, combien les Sé-

nateurs vous méprisoient, combien ils vous jugeoient indignes d'habiter avec eux la même ville; mais aujourd'hui ils découvrent plus que jamais ces sentimens, en se déchaînant avec fureur contre des loix équitables, dont l'unique but est de leur rappeller que nous sommes leurs concitoyens, & que si nous n'avons pas les mêmes richesses, nous avons du moins la même patrie. Par l'une de ces loix, nous demandons la liberté des mariages, qu'on ne refuse point aux étrangers. Et n'avons-nous pas même accordé à nos ennemis vaincus le droit de bourgeoisie, plus précieux que cette liberté? Par l'autre loi, nous n'établissons rien de nouveau; nous ne faisons que redemander, que reprendre ce qui appartient au Peuple Romain, le droit de donner les honneurs à qui bon lui semble.

Pourquoi donc tant de cris & de tumulte? Pourquoi cet emportement, dont j'ai presque été la victime en plein Sénat? Pourquoi nous menace-t-on d'user de violence, sans respect pour le caractere sacré de Tribun?

Si on laisse le Peuple Romain maître de ses suffrages, & libre de disposer à son gré du consulat; si on n'arrache point aux plébéiens l'espérance de parvenir à cette charge, lorsqu'ils en seront dignes; Rome ne peut-elle subsister? en est-ce fait de notre Empire? Nommer un plébéien Consul, est-ce la même chose que de faire Consul un esclave ou un affranchi?

Voyez à quel point on vous méprise! On vous arracheroit, s'il étoit possible, jusqu'à la lumiere du jour. On voit avec indignation que vous respirez, que vous parlez, que vous avez la figure d'homme. A les entendre même, faire un Consul plébéien, seroit un crime. Hé quoi! parce que nous ne sommes point admis à lire les fastes, & les mémoires des Pontifes, ignorons-nous ce qu'aucun étranger n'ignore, que les Consuls ont succédé aux Rois; que tous les droits & toute la majesté dont ils jouissent, les Rois en jouissoient avant eux? N'avons-nous jamais oui dire que Numa Pompilius, sans être non seulement patricien, mais citoyen Ro-

main, tiré du champ qu'il cultivoit chez les Sabins, appellé au thrône par le Peuple & le Sénat, a régné dans cette ville ? que L. Tarquinius, fils du Corinthien Demarate, établi à Tarquinies, fut créé Roi du vivant même des enfans d'Ancus son prédécesseur ? qu'après lui, Servius Tullius, homme sans pere, & dont la mere Corniculana étoit une esclave, parvint à la royauté par ses talens & son mérite ? Que dirai-je du Sabin T. Tatius, que Romulus notre fondateur se donna pour collegue ? Ainsi Rome accrut son empire, en honorant la vertu, quelle que fût la naissance.

Dédaignerez-vous d'avoir un plébéien pour Consul, vous, dont les ancêtres ont choisi pour Rois des étrangers ? vous, dont la patrie, même après l'expulsion des Rois, a toujours été ouverte au mérite, de quelque endroit qu'il sortît ? Car, depuis cette révolution, n'avons-nous pas reçu, non seulement au nombre des citoyens, mais au rang des patriciens, la famille Claudia, originaire du pays des Sabins ? Quoi donc ! un étranger de-

viendra patricien, ensuite Consul : & il ne sera pas permis à un citoyen Romain, s'il est né parmi le Peuple, d'aspirer au consulat ? Croyons-nous qu'on ne puisse trouver parmi le Peuple un homme plein de zele & de courage, également propre aux fonctions de la paix & de la guerre, tel enfin que les Numa, les Tarquinius, les Servius Tullius ? Ou, s'il existe un tel homme, l'exclurons-nous du gouvernement ? Voulons-nous que nos Consuls ressemblent aux Décemvirs, les plus méchans des mortels, quoique tous patriciens, plutôt qu'à nos meilleurs Rois, qui n'étoient que des hommes nouveaux ?

Mais on n'a point vu encore de Consul plébéien. Je l'avoue. Ne faut-il donc jamais établir de nouvel usage ? & ce qui ne s'est pas encore fait, (combien de choses inouies dans une nouvelle nation ?) ne doit-il jamais se faire, quelqu'avantage qu'on en puisse attendre ? Sous le regne de Romulus, il n'y avoit ni Pontifes ni Augures : Numa Pompilius en créa bientôt. On ne connoissoit point le cens,

la diſtribution des centuries & des claſſes : ce fut l'ouvrage de Servius Tullius. Jamais on n'avoit parlé de Conſuls : les Conſuls ſuccéderent aux Rois. La dignité & le nom de Dictateur n'exiſtoient pas : on les vit naître parmi les patriciens. Ainſi a-t-on établi des Tribuns du Peuple, des Ediles, des Queſteurs : ainſi avons-nous créé les Décemvirs pour faire des loix ; ainſi les avons-nous caſſés peu de temps après. Dans un Empire dont les accroiſſemens ſont immenſes, dont la durée doit être ſans bornes, pourroit-on ne pas établir de nouvelles dignités, des loix nouvelles ? N'eſt-ce pas même une nouveauté établie depuis peu par les Décemvirs, que cette loi qui défend les mariages entre les patriciens & le Peuple ? Exemple funeſte à l'Etat, & injurieux au Peuple. Et qu'y a-t-il de plus outrageant pour une partie des citoyens, que de les déclarer indignes, comme s'ils étoient infames, de s'allier avec les autres ? N'eſt-ce pas leur faire ſouffrir une eſpece d'exil, au ſein même de leur patrie ?

Vous craignez de vous unir à-nous par des alliances ; que notre sang ne se mêle avec le vôtre. Mais si c'est une tache pour votre noblesse, cette noblesse que la plupart d'entre vous, Albains ou Sabins d'origine, ne doivent qu'à la faveur des Rois, ou au choix du Peuple, que ne l'avez-vous conservée pure, chacun en particulier ? & pourquoi les uns ont-ils pris des femmes parmi le Peuple, les autres ont-ils permis à leurs filles ou à leurs sœurs d'y prendre des époux ? Un plébéien ne feroit pas violence à la fille d'un patricien ; il ne feroit pas accepter par force un contrat de mariage : les patriciens seuls sont capables de ces excès. *

Défendre tous mariages entre les Nobles & le Peuple, c'est donc, je le répete, une loi injurieuse au Peuple. Ne faudroit-il pas aussi les défendre entre les riches & les pauvres ? Que les femmes soient établies d'une maniere sortable à leur condition ; que les hommes choisissent des femmes qui

* Il fait allusion à des traits connus alors.

leur conviennent; ce fut toujours & partout une chose libre, abandonnée à la sagesse des particuliers: mais vous, par une loi pleine d'orgueil, vous anéantissez cette liberté, vous rompez les liens de la société civile, d'une seule cité vous en faites deux. Que n'ordonnez-vous encore qu'un plébéien ne pourra loger auprès d'un patricien? marcher dans la même rue que lui? se trouver au même repas? s'arrêter dans la même place publique?

Mais encore, si un patricien épouse une fille de plébéien, ou un plébéien une fille de patricien, qu'est-ce que cela change dans l'ordre civil? Les enfans ne suivent-ils pas la condition des peres? En demandant ces mariages, que prétendons-nous autre chose, que d'être comptés au nombre des hommes & des citoyens? Non, à moins de vouloir absolument nous déshonorer, vous n'avez aucun prétexte de dispute? Après tout, à qui appartient l'empire, à vous, ou au Peuple Romain? Le bannissement des Rois vous a-t-il assuré une domination arbitraire, ou à tous les citoyens

une égale liberté ? N'eſt-il pas juſte que le Peuple Romain faſſe une loi qu'il juge utile ? & dès qu'il l'aura propoſée, l'en punirez-vous en ordonnant des levées de troupes ? Du moment que moi, Tribun, je demanderai le ſuffrage des tribus ; vous, Conſul, pourrez-vous enrôler notre Jeuneſſe, la traîner dans un camp, menacer & le Peuple & le Tribun ? N'avez-vous pas éprouvé deux fois, combien ces menaces étoient foibles contre la volonté unanime du Peuple ? S'il n'y a point eu alors de combat, eſt-ce que vous nous ménagiez ? ou n'eſt-ce pas uniquement que le parti le plus fort a été auſſi le plus modéré ? Aujourd'hui même, on ne ſe battra point. Romains, ils n'ont garde d'éprouver vos forces ; mais toujours ils tenteront votre courage.

Je vous le déclare donc en finiſſant, Conſuls : ſoit que la guerre dont vous parlez ſoit réelle, ou non, vous trouverez le Peuple tout prêt à prendre les armes, ſi rétabliſſant la liberté des mariages, vous faites ceſſer toute diviſion dans cette ville ; s'il

eſt permis à tout citoyen de s'unir à vous par des alliances domeſtiques ; ſi tous ceux qui ont du mérite & du courage peuvent déſormais prétendre aux honneurs, & partager avec vous le gouvernement ; enfin ſi le commandement & l'obeiſſance deviennent communs à tous, & paſſent alternativement des uns aux autres ; ce qui fait la liberté. Mais ſi l'on rejette ces conditions, ſuppoſez tant de guerres qu'il vous plaira ; exagérez-en les difficultés & les périls ; il n'eſt perſonne qui conſente à s'enrôler, qui veuille prendre les armes, qui puiſſe combattre pour des maîtres orgueilleux, qu'on voit ſe réſerver tous les honneurs dans la République, & nous exclure de leur alliance dans la ſociété.



HARANGUE
DE VESTIUS MESSIUS
AUX VOLSQUES.

Les Volſques, enveloppés par les Romains, étoient ſur le point de périr ſans oſer ſe défendre. Meſſius, un de leurs Officiers, les exhorte au combat.

VOus laiſſerez-vous égorger par les ennemis, ſans vous défendre, ſans vous venger ? Pourquoi donc avez-vous des armes ? Pourquoi avez-vous les premiers déclaré la guerre ; turbulens pendant la paix, languiſſans lorſqu'il faut combattre ? Qu'eſpérez-vous en reſtant ici ? Attendez-vous qu'un Dieu vienne vous arracher du péril ? Il faut vous ouvrir un paſſage avec l'épée. Que ceux-là me ſuivent, qui veulent revoir leurs maiſons, leurs parens, leurs femmes, leurs enfans : je marcherai à leur tête. Ce ne ſont ici ni des foſſés ni des remparts,

mais des soldats qui arrêtent des soldats. Vous égalez l'ennemi en courage ; vous lui êtes supérieurs par la néceſſité de vaincre : la derniere eſt la plus forte de toutes les armes.

HARANGUE
DE MAMERCUS EMICIUS A SES SOLDATS.

Les Romains avoient livré bataille aux Fidenates, & commençoient à les mettre en fuite, lorſque tout-à-coup ils voient ſortir de Fidenes une multitude d'hommes armés de flambeaux, qui ſe jettent ſur eux avec furie. Ils reculent en déſordre ; mais le Dictateur Emilius les ranime par ce diſcours.

NE faut-il que de la fumée pour vous vaincre, comme un eſſain d'abeilles, pour vous chaſſer de votre poſte, & vous abattre devant un ennemi ſans armes ? N'éteindrez-vous pas ces feux avec le fer ? & s'il faut combattre avec des flammes au lieu

de javelots, n'arracherez-vous pas ces torches à vos ennemis, pour les tourner contre eux-mêmes ? Souvenez-vous du nom Romain, du courage de vos peres, de votre ancienne valeur. Faites rentrer cet incendie dans Fidenes : détruisez par ses propres feux une ville rebelle, que vous n'avez pu gagner par vos bienfaits. Le sang de vos Ambassadeurs & de vos colons, qu'ils ont massacrés ; vos frontieres, qu'ils ont ravagées ; tout vous excite à la vengeance.

DISCOURS
DE CAMILLE
A UN TRAITRE.

Camille assiégeant Phaleries, un Maître d'école de la ville lui amene les enfans des principaux citoyens, & les livre à sa discrétion. Le Général Romain indigné contre ce traître, lui dit :

NE crois pas, perfide, offrir ton infame présent à un Peuple ni

à un Général qui te ressemble. Si nous ne sommes point unis, les Falisques & nous, par une alliance de convention, celle que la nature a formée entre les uns & les autres subsiste, & subsistera toujours. La guerre a ses loix comme la paix : le Romain, en les observant, se montre aussi juste que brave. Nous sommes armés, non pas contre un âge qu'on épargne, même dans les villes prises d'assaut ; mais contre des hommes armés qui, sans aucun sujet de plainte, sont venus nous attaquer devant Véies. Tu les surpasses, autant qu'il est en toi, par un nouveau crime : moi, j'espere de les vaincre comme j'ai vaincu les Véiens, par les armes, la valeur & la constance ; c'est-à-dire, en Romain.



DISCOURS
DES AMBASSADEURS FALISQUES
AU SÉNAT.

Les Falisques furent si touchés de la générosité de Camille, qu'ils envoyerent à Rome une ambassade pour demander la paix. Les Ambassadeurs parlerent ainsi au Sénat.

VOus & votre Général, Sénateurs, vous venez de remporter une victoire qui ne peut qu'être agréable aux Dieux & aux hommes. Votre générosité nous force à nous rendre ; &, ce qui est pour des vainqueurs le comble de la gloire, nous espérons vivre plus heureux sous votre empire que sous nos loix. Cette guerre offre au genre humain deux exemples bien salutaires. Vous avez préféré la bonne foi à une victoire certaine ; & nous, domtés par cette bonne foi, nous vous cédons volontairement la victoire. Nous voilà soumis à vos ordres. Envoyez qui il

vous plaira, pour recevoir nos armes, nos ôtages, & pour prendre possession de notre ville. Nous serons également satisfaits, vous, de notre fidélité, nous, de votre domination.

HARANGUE
DE CAMILLE
AUX SOLDATS ROMAINS.

Le grand Camille, auparavant Dictateur, alors simple Tribun des soldats, exhorte au combat les Romains effrayés du grand nombre de leurs ennemis.

QUe signifie cette tristesse, soldats? d'où vient cette langueur inouie? Ignorez-vous donc qui est l'ennemi, qui je suis, qui vous êtes? Cet ennemi n'a-t-il pas toujours été comme la matiere de votre valeur & de votre gloire? Et, sans vous rappeller la prise de Phaléries & de Véies, ni le carnage des Gaulois au milieu de Rome

conquise, * n'avez-vous pas sous mes ordres remporté derniérement une triple victoire sur ces mêmes Volsques, les Eques & les Etrusques ? Ne me reconnoissez-vous plus pour votre chef, parce que je vous ai donné le signal en qualité de Tribun, & non de Dictateur ? Je n'ambitionne point de grands titres pour vous commander ; & vous ne devez regarder en moi que moi-même. La dictature ne me donna jamais le courage : l'exil ne me l'a pas ôté. Nous sommes donc tous les mêmes ; & ayant dans cette guerre les mêmes avantages que dans les autres, nous devons attendre le même succès. Dès qu'on en sera venu aux mains, chacun fera ce qu'il sait faire, ce qu'il fit toujours : vous vaincrez, ils prendront la fuite.

* Les Gaulois s'étoient rendus maîtres de Rome. Camille les en chassa.



DISCOURS
DE SEXTUS TULLIUS
AU DICTATEUR,
Pour obtenir aux ſoldats la permiſſion de combattre.

Le Dictateur C. Sulpicius, envoyé contre les Gaulois à la tête d'une armée, craignoit les riſques d'une bataille. Tullius, brave Centurion, lui demande au nom des ſoldats la permiſſion de combattre.

C'Eſt au nom de toute l'armée que je vous parle, Dictateur. Se croyant condamnée par vous, comme coupable de lâcheté, & preſque livrée ſans armes à l'infamie, elle m'a prié de plaider ſa cauſe. Si nous avions abandonné un poſte, tourné le dos à l'ennemi, ou perdu honteuſement nos drapeaux, nous devrions néanmoins obtenir de vous le moyen d'expier cette faute par notre courage, & d'effacer par une nouvelle gloire le ſou-

venir d'un crime affreux. Les mêmes légions qui avoient pris la fuite à la bataille d'Allia, sauverent par leur bravoure la patrie qu'elles avoient perdue par leur lâcheté. Grace à la protection des Dieux, à votre fortune & à celle du Peuple Romain ! nous n'avons rien perdu de notre gloire ni de nos forces. Que dis-je, de notre gloire ? cachés dans ce camp comme des femmes, nous essuyons les insultes de l'ennemi ; &, ce qui met le comble à notre douleur, vous-même, notre Général, vous nous croyez sans courage, sans armes, sans bras. Oui, avant que de nous avoir mis à l'épreuve, vous désespérez de nous, comme si vous commandiez à des manchots, à des lâches. Car, quel autre motif pourroit faire demeurer ici, les bras croisés, un ancien Général si intrépide dans les combats ? Quoi qu'il en soit, vous avez certainement douté de notre valeur, plutôt que nous de la vôtre.

Si c'est le conseil public, & non votre sentiment en particulier, que vous suivez aujourd'hui ; si c'est le

Sénat, & non la guerre, qui nous tient éloignés de Rome & de nos familles : (ne prenez pas, je vous prie, ce que je vais dire, pour des murmures de l'armée contre son Général, mais pour une juste plainte, adressée au Sénat par le Peuple, qui prétend avoir aussi son autorité & ses suffrages) je vous le déclare donc, Sénateurs ; & personne n'a droit de s'en plaindre : nous sommes soldats, nous ne sommes point vos esclaves ; nous voulons faire la guerre, & non pas languir en exil. Si quelqu'un nous mene à l'ennemi, nous combattrons en braves gens, en Romains : mais s'il ne faut point combattre, nous prétendons nous reposer à Rome plutôt que dans un camp. Voilà ce que nous avions à dire au Sénat. Pour vous, notre Général, nous vous demandons la bataille en supplians. Nous desirons ardemment de vaincre, & sur-tout de vaincre sous vos ordres, de vous couronner de nos propres mains, d'accompagner votre triomphe, & de suivre votre char au Capitole avec les plus vives acclamations.

HARANGUE
DES AMBASSADEURS DE CAPOUE
AU SÉNAT ROMAIN,
Pour demander du fecours contre les Samnites.

Les Samnites, alliés du Peuple Romain, ayant attaqué injuftement les Sidicins, ceux-ci eurent recours aux Campaniens leurs alliés, qui furent vaincus deux fois, & affiégés enfin dans Capoue leur capitale. Réduits aux dernieres extrêmités, ils envoient à Rome une ambaffade, pour demander l'amitié & la protection des Romains. Les Ambaffadeurs s'expriment de la maniere la plus propre à perfuader.

DEputés vers vous, Sénateurs, par le Peuple de Capoue, nous venons implorer votre fecours pour le préfent, & vous demander votre amitié pour l'avenir. Si, dans le cours de

notre profpérité, nous avions follicité cette alliance, elle auroit commencé plutôt, mais les liens en auroient été plus foibles. Ayant traité avec vous, comme d'égal à égal, nous ferions peut-être vos amis, mais moins dépendans, & moins foumis à vos ordres. Au contraire, gagnés par votre bonté, foutenus dans nos revers par votre fecours, il faudra que nous fignalions notre reconnoiffance, fi nous ne voulons pas être regardés comme des ingrats, indignes de la bienveillance des Dieux & des hommes. Quoique les Samnites aient eu avant nous le bonheur d'entrer dans votre alliance, je ne crois pas que ce foit une raifon de nous en exclure. C'eft affez qu'ils aient droit, comme plus anciens, à de plus grandes diftinctions. Vous ne vous êtes point engagés par ce traité à n'en faire plus de femblables ; & jufqu'à préfent, il a fuffi de rechercher votre amitié, pour l'obtenir.

Quoique nous ne puiffions nullement nous glorifier dans notre fortune préfente, je ne laifferai pas de dire que nous ne le cédons qu'à vous feuls,

ſoit par la grandeur de la ville, ſoit par la fertilité des terres ; & j'eſpere qu'en nous uniſſant à vous, nous ne vous ſerons pas médiocrement utiles. De quelque côté que ſe tournent les Eques & les Volſques, éternels ennemis de Rome, nous ſerons toujours prêts à tomber ſur eux ; & ce que vous aurez fait les premiers pour notre ſalut, nous ne ceſſerons de le faire pour votre puiſſance & votre gloire. Après avoir ſubjugué les nations qui ſont entre vous & nous, (votre valeur & votre fortune annoncent cette conquête comme prochaine) vous étendrez votre Empire ſans interruption juſqu'à nos frontieres. Il eſt triſte pour nous de faire cet aveu, arraché par la mauvaiſe fortune : oui, Romains, il faut que nous appartenions déſormais, ou à nos amis, ou à nos ennemis ; à vous, ſi vous prenez notre défenſe ; aux Samnites, ſi vous nous abandonnez. Voulez-vous que Capoue & toute la Campanie ſoit ajoutée à votre Empire, ou à celui des Samnites ?

Si votre humanité & votre ſecours

doit être la ressource de quiconque en a besoin, c'est sur-tout de ceux, qui s'épuisant pour secourir des malheureux, sont tombés eux-mêmes dans un abyme de malheurs. Il faut cependant l'avouer : nous avons pris les armes en apparence pour les Sidicins, & en effet pour nous. Voyant nos voisins en proie aux ravages des Samnites, nous avons compris que nous serions bientôt les victimes de l'incendie. Ce n'est point par vengeance, c'est par ambition que les Samnites ont saisi avec joie ce prétexte de nous attaquer. S'ils ne vouloient que se venger, ne leur suffisoit-il pas d'avoir taillé en pieces nos légions dans deux batailles? Tant de sang répandu ne pouvoit-il pas éteindre enfin la plus violente colere ? Que dirai-je de la dévastation de nos campagnes, du butin qu'ils ont enlevé, des prisonniers qu'ils ont faits, de nos maisons de plaisance ruinées, réduites en cendres, de tout notre pays désolé par le fer & par le feu ? Toutes ces fureurs ne pouvoient-elles pas assouvir leur vengeance? Mais il falloit assouvir encore la cupidité.

C'est

C'eſt elle qui leur a fait aſſiéger Capoue. Ils veulent ou détruire ou poſſéder cette ville ſuperbe. Régnez-y, Romains, par vos bienfaits, plutôt que de ſouffrir qu'ils y regnent par le crime.

Je parle à un Peuple qui ne refuſe point la guerre, quand elle eſt juſte; mais je ſuis perſuadé qu'il ne faudra pas même combattre : il ſuffira de vous montrer. Si les Samnites nous mépriſent, ils n'oſeroient étendre leur mépris juſques à vous. A l'abri de votre ſecours, nous ſerons en ſûreté ; & nos biens & nos perſonnes, tout vous appartiendra déſormais. Pour vous nos campagnes ſeront cultivées, pour vous notre ville ſera habitée. Vous ſerez comme nos fondateurs, nos peres & nos Dieux : & nous la plus zélée & la plus fidelle de vos colonies.

Ne nous refuſez donc pas, Sénateurs, la protection de votre génie invincible ; donnez à Capoue des eſpérances de ſalut. Quelle multitude infinie de citoyens nous accompagnoit à notre départ ! que de larmes ils répandoient ! que de vœux ils adreſ-

ſoient au Ciel ! De quelle inquiétude ſont maintenant agités le Sénat & le Peuple , nos femmes & nos enfans ! Je ſuis ſûr que toute la ville eſt aux portes , les yeux fixés ſur le chemin de Rome , dans l'attente de votre réponſe. Si elle eſt favorable , vous leur rendrez la victoire , la liberté , la lumiere , la vie ; ſi elle eſt contraire , je frémis d'en préſager les ſuites. Voyez , Romains , ſi vous voulez nous avoir pour alliés & pour amis , ou ſi vous nous condamnerez à n'être plus.

RÉPONSE
DU CONSUL
AU DISCOURS PRÉCÉDENT.

LE Sénat , Campaniens , vous juge dignes de ſon ſecours ; mais en vous accordant notre alliance , nous ne devons pas violer nos anciens engagemens. Nous ſommes unis par un traité avec les Samnites. Si nous prenions les armes contre eux , ce ſeroit attaquer les Dieux plutôt que les hom-

mes. Tout ce que nous pouvons & devons faire, c'eſt d'envoyer des Ambaſſadeurs à nos alliés, pour intercéder en votre faveur.

DISCOURS

DU CONSUL MANLIUS

A SON FILS.

Le fils du Conſul Manlius, ayant été défié au combat par un ennemi, s'étoit battu contre l'ordre des Conſuls, avoit tué ſon adverſaire, & enlevé ſa dépouille. Son pere le condamne au dernier ſupplice pour cette déſobéiſſance, & lui parle ainſi avant l'exécution:

PUiſque, ſans reſpect pour l'autorité de Conſul & celle de pere, tu as combattu, mon fils, hors de rang, malgré notre défenſe expreſſe, détruiſant, autant que tu pouvois, la diſcipline militaire, ce ferme appui de notre Empire; puiſque tu m'as ré-

duit à cette dure néceſſité, d'oublier, ou ce que je dois à ma patrie, ou ce que je dois à mon ſang & à moi-même : il eſt juſte que nous ſubiſſions la peine de notre faute, plutôt que d'expoſer la République à en être la victime. Exemple bien triſte, mais qui ſera pour la Jeuneſſe une leçon à jamais utile. Je l'avoue, la tendreſſe paternelle me ſollicite pour toi ; je ſuis touché même de cette fauſſe gloire qu'une valeur imprudente t'a procurée ; mais il faut que ta mort affermiſſe l'autorité conſulaire, ou que ton impunité l'anéantiſſe pour toujours. S'il te reſte un peu de mon ſang, j'eſpere que tu ne refuſeras point de rétablir par ton ſupplice, la diſcipline que ta déſobéiſſance a renverſée. Licteur, qu'on l'attache au poteau.



HARANGUE
DE CAMILLE
AU SÉNAT.

Tout le Latium ayant été soumis par les armes, Camille propose au Sénat de délibérer sur le sort des Latins.

CE qu'il falloit faire dans le Latium par la voie des armes, Sénateurs, est fini enfin, graces à la protection des Dieux & à la valeur de nos soldats. Les ennemis ont été taillés en pieces à Pedum & à l'Asture; toutes les villes des Latins, & Antium, ville des Volsques, ont été prises d'assaut, ou se sont rendues d'elles-mêmes; tout est soumis. Mais puisque ces peuples nous inquietent par leurs fréquentes rebellions, il reste à délibérer sur les moyens de les contenir dans une paix durable. Les Dieux immortels ont remis entre vos mains la destinée du Latium : c'est à vous

de décider s'il subsistera ou s'il doit périr. Vous pouvez rendre la paix éternelle, ou par la sévérité, ou par la clémence. Voulez-vous user de la derniere rigueur envers ce peuple vaincu & soumis ? détruisez le Latium ; changez en un vaste désert une contrée florissante qui, dans plusieurs guerres considérables, vous a fourni de puissans secours. Voulez-vous, à l'exemple de nos ancêtres, augmenter les forces de la République, en recevant les vaincus au nombre des citoyens ? voici une occasion de nous agrandir avec beaucoup de gloire. L'Empire le plus fort sans doute est celui où les sujets obéissent volontiers. Mais quelque parti qu'il vous plaise de prendre, il faut se hâter. Que de peuples sont aujourd'hui suspendus entre la crainte & l'espérance ! Il importe de vous délivrer au plutôt de toute inquiétude à cet égard, & de les prévenir par les peines ou par les bienfaits, avant qu'ils aient le temps de se reconnoître. Notre devoir, à la tête de l'armée, étoit de vous rendre les arbitres de leur destin ; votre devoir

maintenant eſt de prendre le parti le plus avantageux à l'Etat.

DISCOURS
DE L. LENTULUS
AUX CONSULS,
Pour faire accepter les conditions honteuſes offertes par les Samnites.

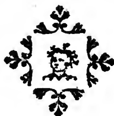
L'armée Romaine ſe trouvant envelopée par les Samnites, au défilé de Caudium, & ſans eſpérance de leur échapper, Lentulus, l'un des principaux Lieutenans, exhorte les Conſuls à ſubir l'ignominie & à paſſer ſous le joug, pour conſerver cette armée à la République.

J'Ai ſouvent oui dire à mon pere, Conſuls, qu'il avoit ſeul été d'avis dans le Capitole, qu'on ne devoit ni traiter avec les Gaulois, ni racheter la ville à prix d'argent; parce que, diſoit-il, l'ennemi n'ayant point fait

de circonvallation, & étant incapable de ce travail, on pouvoit tenter une ſortie, périlleuſe à la vérité, mais qui n'expoſeroit pas à une perte certaine. Si nous pouvions aujourd'hui en venir aux mains, fût-ce dans un terrein déſavantageux; comme alors on pouvoit fondre du Capitole ſur les aſſiégeans: je donnerois un conſeil digne du courage de mon pere. Il eſt beau ſans doute de mourir pour la patrie; je ſuis prêt à me dévouer pour elle & pour nos légions, à me jeter au milieu des ennemis. Mais ici je vois la patrie entiere; je vois toutes ſes forces. Nos ſoldats, à moins de vouloir mourir pour eux-mêmes, que peuvent-ils ſauver en mourant? Ils ſauveront, dira quelqu'un, la ville & les citoyens. Et moi, je dis que, cette armée une fois détruite, tout ſera perdu. Car, qui défendra la ville? une multitude foible & ſans armes? Oui, comme elle l'a défendue contre les Gaulois. Ce n'eſt plus le temps de recourir aux Véiens, ni d'implorer le ſecours de Camille. *

* Comme on avoit fait lorſque les Gaulois ſe furent emparés de Rome.

Voici, je le répete, toute l'espérance, toutes les ressources de la patrie. Nous la sauvons, en les conservant ; nous la trahissons, en les sacrifiant. Quelle ignominie, de se rendre à des conditions si honteuses ! J'en conviens ; mais l'amour de la patrie nous oblige à la sauver, s'il le faut, aux dépens de notre honneur, comme au prix de notre sang. Subissons cet opprobre affreux ; cédons à la nécessité : les Dieux mêmes ne peuvent la vaincre. Allez donc, Consuls. Vos ancêtres ont racheté Rome avec de l'or : rachetez-la en livrant ses armes.



HARANGUE
DE P. POSTUMIUS
AU SÉNAT,
Sur la paix de Caudium.

Les Consuls & les autres Officiers de l'armée qui avoit passé sous le joug à Caudium, avoient promis que les Romains ne feroient plus la guerre aux Samnites, & s'étoient rendus garans de la paix. On délibere au Sénat sur cette affaire. Postumius, l'un des Consuls qui commandoient à Caudium, ouvre un avis plein de générosité. Il adresse la parole aux nouveaux Consuls.

Si je suis le premier à qui l'on demande son avis, je sais, Consuls, que ce n'est pas pour me faire honneur, mais pour m'humilier; & qu'on m'interroge, non en qualité de Sénateur, mais comme coupable d'une guerre malheureuse & d'une honteuse paix. Cependant puisque vous n'avez

fait aucun décret pour nous accuser, ou nous punir ; sans m'arrêter à notre apologie, qui ne seroit pas fort difficile devant des Juges instruits des vicissitudes humaines, & des droits de la nécessité, je me contente de dire en peu de mots mon avis sur l'affaire que l'on propose. Cet avis vous fera connoître si j'ai voulu épargner ma vie, ou sauver vos légions, en me liant par un traité, peut-être honteux, certainement nécessaire. Puisqu'il a été fait, ce traité, sans l'ordre du Peuple, il ne l'oblige à rien, sinon à nous livrer aux Samnites. Que les Féciaux nous livrent donc à eux, nuds & garrottés ; que le Peuple Romain soit délivré par nous de tout lien dont nous aurions pu le charger : qu'il soit libre de continuer une juste guerre, sans crainte de violer les loix divines ou humaines. Vous cependant, Consuls, levez des troupes, marchez à la tête de l'armée ; pourvu que l'on n'entre point sur les terres de l'ennemi, avant que de nous avoir livrés entre ses mains avec toutes les formalités requises.

Grands Dieux, si vous n'avez pas

voulu accorder à mon collegue & à moi la gloire de vaincre les Samnites ; qu'il vous suffise du moins, je vous en conjure, de nous avoir vus passer sous le joug, & flétris par d'infames engagemens ; de nous voir maintenant livrés à l'ennemi, nuds & enchaînés, pour être les seules victimes de sa fureur ! Faites que, sous les nouveaux Consuls, nos légions combattent les Samnites avec le même succès qu'elles eurent toujours avant notre consulat.



SECONDE HARANGUE
DE POSTUMIUS
SUR LE MÊME SUJET.

L'avis de Postumius fut généralement approuvé dans le Sénat. Mais deux Tribuns du Peuple, garans de la paix de Caudium, s'y opposerent, & soutinrent que par cette voie on ne satisferoit point au traité, que d'ailleurs, en qualité de Tribuns, leur personne étoit sacrée, & qu'ils ne pouvoient être livrés aux ennemis. Postumius réfute ces prétentions.

Livrez-nous d'abord, nous autres profanes que la Religion ne protege point ; ces hommes sacrés vous les livrerez à la fin de leur magistrature. Mais ce sera, si vous m'en croyez, après les avoir battus de verges dans la place publique, en récompense de ce délai. Lorsqu'ils osent

dire qu'on ne ſatisferoit point à la religion des traités en nous livrant aux ennemis, il eſt évident à qui connoît un peu le droit & l'autorité des Féciaux, * que c'eſt un prétexte pour n'être pas livrés eux-mêmes. J'avoue, Sénateurs, que les promeſſes & les traités ſont également inviolables pour des hommes qui reſpectent la bonne foi autant que la Religion ; mais je ſoutiens que ſans l'ordre du Peuple, on ne peut former aucun engagement qui lie le Peuple. Hé quoi ! ſi l'orgueil des Samnites, peu content de nous arracher cette promeſſe de paix, nous avoit forcés à prononcer la formule par laquelle on rend des villes; diriez-vous, Tribuns, que le Peuple Romain fût en leur puiſſance ? que Rome, que nos temples, nos terres, nos eaux leur appartinſſent ? Mais, puiſqu'il n'eſt ici queſtion que de promeſſes, que diriez-vous, ſi nous avions

* Les Féciaux étoient des Prêtres qui étoient préſens aux déclarations de guerre, aux traités de paix, & qui faiſoient à-peu-près les mêmes fonctions que les Hérauts d'armes.

promis que le Peuple Romain abandonneroit cette ville ; qu'il y mettroit le feu ; qu'il n'auroit plus ni loix, ni Sénat, ni Magistrats ; qu'il obéiroit à des Rois ? Vous frémissez d'horreur. Cependant ce qui rend nulle une promesse, ce n'est point l'indignité des conditions auxquelles on souscrit. Si le Peuple Romain peut être obligé à quelque chose, il peut l'être à tout. Et peu importe que l'engagement ait été formé par un Consul, ou un Dictateur, ou un Préteur. Les Samnites l'ont senti eux-mêmes, puisqu'ils ont voulu que les Lieutenans, les Questeurs, les Tribuns des soldats, s'engageassent aussi bien que les Consuls.

Qu'on ne me demande pas pourquoi j'ai consenti à ce traité, n'en ayant aucun droit comme Consul ; & ne pouvant promettre la paix, ni en mon nom, puisqu'elle ne dépendoit pas de moi ; ni en votre nom, puisque vous ne me l'aviez pas ordonné. Les conseils humains, Sénateurs, n'ont rien fait à Caudium. Ce sont les Dieux qui avoient aveuglé & vos Généraux & ceux des ennemis. Nous avons man-

qué de prudence ; & eux, ils ont perdu par leur faute une victoire injuste, se fiant à peine à leurs propres avantages, & se hâtant de désarmer, à quelque condition que ce fût, des hommes nés pour la guerre. S'ils avoient conservé un peu de raison, au lieu de faire venir de loin leurs vieillards pour délibérer, que n'envoyoient-ils à Rome des Ambassadeurs, pour conclurre la paix avec le Sénat & le Peuple? Le voyage n'étoit que de trois jours. Il y auroit eu suspension d'armes jusqu'au retour des Envoyés, qui leur auroient apporté de Rome, ou la paix, ou une victoire certaine. Notre traité devenoit par-là celui du Peuple Romain. Mais non ; vous n'auriez point accepté ces conditions, & nous n'y aurions point souscrit. Il falloit nécessairement, pour le salut de la République, que les ennemis fussent trompés par une espece de songe agréable qui les enivrât de joie ; que la même fortune qui avoit conduit notre armée dans le piege, l'en tirât ; qu'une vaine victoire devînt inutile par une paix encore plus vaine ; & que l'on finît

par un traité qui n'obligeât que ceux qui en seroient les garans. Quelle part en effet y avez-vous eue ? qui pourroit vous sommer de votre parole ? qui pourroit se plaindre d'avoir été trompé par vous ? L'ennemi, ou le citoyen? Vous n'avez rien promis à l'ennemi ; vous n'avez chargé aucun citoyen de promettre en votre nom. Vous êtes donc également libres, soit par rapport à nous, qui n'avions point d'ordre, soit par rapport aux Samnites, avec qui vous n'avez point traité. C'est nous, c'est nous seuls qui avons pris des engagemens avec eux ; & nous sommes en état de les remplir. Nous leur livrons nos corps & nos vies : qu'ils en fassent l'objet de leur vengeance : qu'ils les immolent par le plus affreux supplice. Quant aux Tribuns du Peuple, examinez s'il convient de les livrer sans délai, ou d'attendre qu'ils sortent de charge. Pour nous, Véturius *, & vous, nos compagnons, allons dégager notre parole au prix d'un sang méprisable, & rétablissons

* Il avoit été Consul avec Postumius.

par notre ſupplice la liberté des armes Romaines.

HARANGUE
DE PONTIUS,
GENÉRAL DES SAMNITES,
Qui accuſe les Romains d'infidélité.

Le diſcours de Poſtumius perſuada tout le monde, même les Tribuns. Un Fécial livre aux Samnites les garans du dernier traité. Tandis qu'il faiſoit ſa commiſſion, Poſtumius lui frappa rudement la cuiſſe, diſant : Je ſuis maintenant Samnite ; j'ai frappé le Fécial des Romains : ils ont droit de ſe venger par la guerre. Pontius, Général des Samnites, s'éleve contre ces procédés, & en fait ſentir l'injuſtice.

JE ne reçois point ce petit nombre de priſonniers ; les Samnites ne conſentiront jamais à les recevoir. Si vous croyez qu'il y a des Dieux, Poſtu-

mius, pourquoi ne pas obſerver le traité en entier, ou ne pas regarder toutes les conventions comme nulles? Il faut nous rendre tout ce qui étoit à nous; ou en échange, nous donner la paix. Mais pourquoi vous adreſſer mes plaintes? En vous livrant au vainqueur, vous dégagez votre parole, autant qu'il eſt en vous. C'eſt au Peuple Romain que je m'adreſſe. S'il ſe repent du traité de Caudium, qu'il renvoie ſes légions dans le défilé où elles étoient inveſties. Pour ne pas nous tromper mutuellement, regardons comme non avenue toute cette affaire. Votre armée avoit mis bas les armes: qu'elle les reprenne; qu'elle rentre dans ſon camp; qu'elle ſoit dans le même état que la veille de la conférence. Alors préférez la guerre & les partis de vigueur; rejetez la paix & toute eſpece d'engagement. En un mot, continuons la guerre dans la même poſition & les mêmes circonſtances où l'on étoit de part & d'autre avant le traité; & que le Peuple Romain n'ait plus à déſavouer la promeſſe de ſes Conſuls, ni nous à nous plaindre de l'infidélité du Peu-

ple Romain. Quoi! trouverez-vous toujours, après avoir été vaincus, des prétextes pour violer la foi des traités? Vous aviez donné des ôtages à Porsenna: vous les lui dérobâtes frauduleusement. Vous étiez convenus d'une somme avec les Gaulois, pour le rachat de votre ville: ils furent égorgés tandis que l'on comptoit cet argent. Vous nous avez promis la paix, pour sauver vos légions prisonnieres: & cette paix, vous l'annullez aujourd'hui; & toujours vous savez couvrir la fraude d'une apparence de justice.

Le Peuple Romain ne veut pas sauver ses légions par une paix honteuse? Hé bien, qu'il renonce à la paix, & nous rende ces légions que la victoire avoit mises en notre puissance. Rien de plus digne de la bonne foi, & des traités, & des cérémonies de vos Féciaux. Quoi! vous aurez, en vertu de votre promesse, ce que vous demandiez, la liberté d'une foule de citoyens: & moi, je n'aurai pas cette paix, dont j'étois convenu en les renvoyant? Est-ce là, Cornelius *, la

* Fécial, qui livroit les prisonniers.

justice que vous autres Féciaux rendez aux nations? Pour moi, je ne reçois point, je ne regarde point comme véritablement livrés, ceux que vous faites semblant de nous remettre. Qu'ils s'en retournent dans leur patrie, toujours liée par vos sermens : qu'ils y soient suivis de la colere des Dieux, que vous jouez avec audace. Faites, faites-nous la guerre, parce que Postumius vient de frapper au genou le Fécial. Les Dieux apparemment regarderont Postumius comme Samnite, & non plus comme Romain : ils croiront qu'un Envoyé de Rome a été insulté par un Samnite, & que la guerre devient ainsi légitime ! Quoi ! vous n'avez pas honte d'alléguer ces ridicules prétextes de religion? Ces petites supercheries d'enfans, des vieillards, des hommes Consulaires osent s'en servir pour nous tromper? Licteur, va délier ces Romains. Qu'ils s'en aillent quand il leur plaira.



HARANGUE D'HANNON
AUX CARTHAGINOIS
CONTRE ANNIBAL.

Annibal assiégeoit Sagonte, alliée du Peuple Romain, malgré le traité que les Carthaginois avoient fait avec ce Peuple. Les Ambassadeurs de Rome à Carthage demandent, pour satisfaction, qu'Annibal leur soit livré. Hannon, chef du parti contraire à ce Général, appuie la demande des Romains.

JE vous avois avertis, Carthaginois, au nom des Dieux, témoins & vengeurs des traités, de ne point donner le commandement de nos armées au fils d'Amilcar : que les manes, que la race de cet homme dangereux remuoient encore ; & que nous n'aurions point de paix avec Rome, tant qu'il resteroit quelques gouttes du sang de Barcias *. Vous avez mis ce-

* Surnom d'Amilcar, d'où vient le nom de la faction Barcine, déclarée contre les

pendant à la tête des armées ce jeune ambitieux, qui brûle d'être Roi, & qui ne voit d'autre moyen pour arriver à son but, que de vivre au milieu des armes, & de souffler éternellement le feu de la guerre. Ainsi avez-vous fourni la matiere, entretenu la flamme de l'incendie qui vous consume. Sagonte est assiégée par vos troupes, contre la foi des traités : Carthage le sera bientôt par les Romains, & ils auront à leur tête ces mêmes Dieux qui, dans la derniere guerre, leur ont aidé à tirer vengeance du parjure.

Ne connoissez-vous pas & les forces de l'ennemi, & les vôtres, & combien la fortune des deux peuples est différente? Votre grand Général n'a point voulu recevoir dans son camp les Ambassadeurs que nos alliés * envoyoient pour leurs alliés : il a foulé aux pieds le droit des gens. Chassés d'un lieu dont l'entrée doit être ou-

Romains. Amilcar en avoit été le chef. Son fils Annibal fut le plus grand ennemi de Rome.

* Les Romains, alors alliés des Carthaginois & des Sagontins.

verte, même aux Envoyés de l'ennemi, ces Ambassadeurs viennent à vous, réclamer la foi du traité. Sans accuser la nation de perfidie, ils demandent seulement le coupable. Plus il y a de modération & de lenteur dans ce procédé, plus je crains que, s'ils commencent à sévir, leur vengeance ne soit longue & terrible. Souvenez-vous d'Eryx, des îles Egates *, & de tout ce que vous avez souffert pendant vingt-quatre ans sur mer & sur terre. Vous aviez cependant pour Général, non pas cet enfant, mais son pere Amilcar, cet autre Mars, comme il plait à ses partisans de le nommer. La source de nos malheurs fut d'avoir entrepris sur Tarente ce que nous entreprenons aujourd'hui sur Sagonte. Les Dieux & les hommes se vengerent de concert. En vain disputoit-on, lequel des deux peuples avoit rompu le traité : l'événement, juge équitable, donna la victoire au parti de la justice.

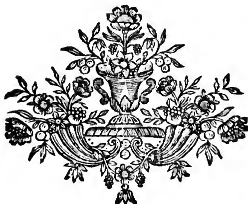
C'est Carthage elle-même qu'Anni-

* Lieux où les Carthaginois avoient été défaits par les Romains.

bal

bal attaque aujourd'hui ; c'est contre nos murs qu'il fait jouer le bélier & toutes ses machines. Les ruines de Sagonte (puisse ma prédiction être fausse !) retomberont sur nos têtes ; & nous aurons à soutenir contre Rome, la guerre que nous faisons aux Sagontins. Faut-il donc livrer Annibal, dira quelqu'un ? Je sais que mon ancienne inimitié avec son pere rend mon suffrage suspect. Je ne dissimulerai pourtant pas mes sentimens. La mort d'Amilcar m'a causé de la joie, parce que s'il eût vécu davantage, nous serions déjà en guerre avec les Romains ; je hais de même, je déteste son fils, comme une furie qui allume cette guerre. Non seulement il faut le livrer, pour expier la rupture de la paix ; mais quand même on ne le demanderoit point, il faudroit le reléguer aux extrêmités du monde, dans quelque désert, d'où son nom ne pût parvenir jusqu'à nous, ni troubler le repos de la patrie. Mon avis est donc, que sans délai on envoie à Rome des Ambassadeurs pour satisfaire le Sénat ; que d'autres Députés aillent

ordonner à Annibal de lever le siege de Sagonte, & le livrent aux Romains en exécution du traité ; enfin qu'une troisieme ambassade soit destinée à dédommager les Sagontins de toutes leurs pertes.



HARANGUE
D'ALORCUS
AUX SAGONTINS,

Pour leur faire accepter les conditions que leur offroit Annibal.

Les Carthaginois ne furent point touchés du discours d'Hannon, & Annibal réduisit Sagonte à l'extrêmité. Un Sagontin, nommé Alcon, passa dans son camp, pour tâcher de le fléchir; mais voyant qu'il offroit des conditions intolérables, il n'osa rentrer dans Sagonte, ni proposer une pareille capitulation. Alorcus, Espagnol, au service d'Annibal, mais ami des Sagontins, va lui-même les exhorter à se soumettre au vainqueur, plutôt que de se perdre sans ressource.

SI votre concitoyen Alcon, qui est venu demander la paix à Annibal, vous avoit rendu compte de sa part

des conditions proposées ; il auroit été inutile que je me transportasse ici, ne venant, ni comme Ambassadeur, ni comme transfuge. Mais puisqu'Alcon est demeuré dans le camp ennemi ; soit par votre faute, s'il est dangereux de vous dire la vérité ; soit par la sienne, s'il a fait semblant de craindre votre indignation : je me suis cru obligé par notre ancienne amitié, de venir vous donner des espérances de salut & de paix. Une preuve que votre seul intérêt m'amene & me fait parler, c'est que j'ai gardé le silence tant que vous vous êtes défendus par vos propres forces, ou que vous avez attendu quelque secours des Romains. Mais n'y ayant plus rien à espérer du côté de Rome, & vos armes ni vos murailles ne pouvant plus vous défendre, je vous apporte une paix plus nécessaire que favorable. Pour l'obtenir, il faut que vous receviez en vaincus les propositions du vainqueur ; & qu'au lieu de regarder comme une perte ce qu'il vous ôte, vous regardiez comme un don ce qu'il vous laisse : la victoire le rend maître de

tout. Il vous ôte cette ville, déjà ruinée, & presqu'entiérement prise ; il vous laisse la campagne, & vous assignera un terrein pour bâtir une ville nouvelle. Il exige tout l'or & l'argent tant des particuliers que du trésor public. Il promet que ni vous, ni vos femmes, ni vos enfans, ne recevrez aucun mal, pourvu que vous sortiez de Sagonte sans armes, & seulement avec deux habits. Tels sont les ordres du vainqueur. Quelque durs qu'ils soient, votre fortune vous presse d'obéir. J'espere même qu'Annibal, vous voyant soumis, relâchera un peu de cette sévérité. Mais enfin ne vaudroit-il pas mieux la souffrir, que d'exposer vos femmes & vos enfans à essuyer sous vos yeux tout ce que le droit des armes a de plus terrible ?



HARANGUE
D'ANNIBAL
A SON ARMÉE.

Annibal, après avoir passé les Alpes, voulant exciter par un spectacle le courage de ses troupes, fit combattre quelques prisonniers les uns contre les autres, & promit la liberté aux vainqueurs. Les Carthaginois admirerent la bravoure des combattans; ils combloient d'éloges, non seulement les vainqueurs, mais les vaincus, qui mouroient avec intrépidité. Annibal profite de l'occasion pour haranguer ses soldats.

SI vous considérez votre fortune du même œil que vous venez de contempler celle d'autrui, la victoire est à nous, soldats. Ce n'est pas un simple spectacle que vous avez vu, mais une image fidelle de votre propre situation. Je ne sais même si la nécessité de combattre n'est pas plus forte,

plus pressante pour vous, qu'elle ne l'étoit pour vos prisonniers. Vous voilà enfermés à droite & à gauche par deux mers, sans vaisseaux pour vous échapper. Devant vous est le Pô, plus large & plus rapide que le Rhône; derriere sont les Alpes, que vous avez eu tant de peine à passer, ayant encore toutes vos forces. Pour la premiere fois que vous rencontrez l'ennemi, il faut nécessairement vaincre, ou mourir. Mais la fortune, qui vous oblige de combattre, vous offre pour prix de la victoire les plus grands biens que l'on ose demander aux Dieux. Quand même nous ne pourrions que recouvrer par notre valeur la Sicile & la Sardaigne, enlevées à nos peres, ne seroit-ce pas un prix assez digne de nos efforts? Tout ce que les Romains ont acquis, ont accumulé par tant de triomphes, vous en serez bientôt les maîtres; vous le serez de ces maîtres du monde. Prenez les armes, & sous la protection des Dieux, courez à une victoire si utile. Trop longtemps occupés à poursuivre de vils troupeaux dans les montagnes de Lu-

ſitanie & de Celtibérie, vous avez eſſuyé ſans fruit des travaux & des dangers innombrables. Il eſt temps de vous enrichir par la guerre, après avoir paſſé tant de montagnes, tant de fleuves, à travers tant de nations armées. Voici le terme marqué à vos travaux; c'eſt ici que la fortune va les couronner dignement. Et ne jugez pas des difficultés de la victoire, par la renommée de vos ennemis. Souvent un ennemi mépriſable a fait couler beaucoup de ſang : ſouvent auſſi des Rois & des peuples fameux ont été vaincus ſans peine. Otez aux Romains cette réputation brillante, que leur reſte-t-il qui les rende comparables à vous? Sans parler de vingt années de guerre, où vous avez eu autant de ſuccès que de courage, vous êtes venus juſqu'ici toujours vainqueurs, depuis les bords de l'Océan, depuis les colonnes d'Hercule & l'extrêmité du monde, à travers les nations les plus féroces & de l'Eſpagne & des Gaules. Vous allez combattre une armée toute compoſée de nouvelles troupes, que les Gaulois, cet été même,

ont assiégée, ont taillée en pieces; qui ne connoît pas encore son Général, & n'en est pas connue. Me comparerai-je, moi, né en quelque sorte, ou du moins élevé dans la tente de mon pere, le plus grand Capitaine du siecle; moi, le vainqueur de la Gaule, de l'Espagne, & non seulement des peuples qui habitent les Alpes, mais des Alpes même; me comparerai-je à ce Général de six mois, déserteur de son armée *, qui ne sauroit pas distinguer ses troupes des Carthaginois, s'il les voyoit sans leurs drapeaux?

Un avantage que je crois important, Soldats, c'est qu'il n'y a personne parmi vous qui n'ait été souvent le témoin de mes exploits; qui ne m'ait eu aussi pour témoin de sa valeur, & à qui je ne pusse rappeller les temps & les lieux où je l'ai vu combattre glorieusement. Avec des guerriers que j'ai tant de fois loués, tant de fois

* Le Consul P. Scipion, qui avoit quitté l'Espagne où il commandoit, pour voler au secours de l'Italie.

récompensés, dont j'ai même été l'éleve avant que d'être leur Général, je marche contre des ennemis qui ne se connoissent pas entr'eux. Je ne vois ici de toutes parts que force & courage : de vieilles bandes d'infanterie, une cavalerie composée de nations belliqueuses, des alliés aussi fideles que braves, & vous, Carthaginois, qui combattrez pour votre patrie, & pour une juste vengeance. Nous portons la guerre en Italie : nouveau motif qui doit nous animer, puisque ceux qui attaquent ont toujours & plus d'espérance & plus d'ardeur que ceux qui se défendent. Quel aiguillon encore, que le souven[illegible]glantes que nous avons tous reçues [illegible] Moi, votre Général ; & vous, qui m'avez aidé à prendre Sagonte ; notre supplice a été résolu, demandé par les Romains. Si on nous avoit livrés en leur pouvoir, ils nous auroient fait souffrir les tourmens les plus affreux. Cette nation aussi cruelle que fiere veut tout asservir à sa puissance & à ses caprices ; elle prétend avoir droit de nous commander la guerre

avec les uns, la paix avec les autres ; elle nous donne pour barrieres & pour priſon, des montagnes, des fleuves, qu'elle nous défend de paſſer, tandis qu'elle-même franchit hardiment les bornes qu'elle s'étoit preſcrites. *Ne paſſez point l'Ebre*, nous dit-elle ; *n'attaquez point les Sagontins : Sagonte eſt ſur l'Ebre ; gardez-vous de faire un pas vers cette ville...* Quoi ! c'eſt peu de nous avoir enlevé la Sardaigne & la Sicile, que nous poſſédions depuis ſi long-temp[illegible]s nous diſputez encore l'Eſ[illegible] dès que nous l'aurons ab[illegible] vous paſſerez en Afriq[illegible], ils y paſſeront ? [illegible]nvoyé cette année [illegible], l'un en Afrique, [illegible] en Eſpagne ? Il ne nous reſte [illegible]n, que ce que nous ſauverons par [illegible]s armes. Ceux-là peuvent être lâches impunément, qui ſont sûrs, en prenant la fuite, de ſe retirer dans leur pays par des chemins faciles, à couvert de toute inſulte. Pour nous, il nous faut du courage. Entre la victoire & la mort, point de milieu à eſpérer : il faut vaincre, ou du moins

mourir en combattant, plutôt qu'en fuyant. Si telle est, soldats, votre ferme résolution, je le répete, nous avons vaincu. Jamais les Dieux n'exciterent à la victoire par des motifs plus pressans.

HARANGUE
DE MINUCIUS
CONTRE LE DICTATEUR FABIUS.

Après les premieres [illegible] es d'Annibal, Fabius M[illegible] é Dictateur, suivit u[illegible] ystême de guerre, qui [illegible] Il campoit sur [illegible] vant de près l'enne[illegible] être attaqué. Annibal ravageoit [illegible] les flammes la colonie de Sinue[illegible] & Fabius ne parloit point de co[illegible] battre. Alors Minucius Rufus, Général de la cavalerie, homme ardent & impétueux, invectiva tout haut contre la conduite du Dictateur.

ETes-vous donc venus ici, soldats, comme à un spectacle, pour con-

templer les meurtres & les incendies de nos alliés ? Quand vous feriez infenfibles à tout le refte, pouvez-vous fans honte voir les défaftres d'une colonie Romaine, envoyée à Sinueffe par nos ancêtres, pour défendre ce pays contre les Samnites ? Ce n'eft plus un peuple voifin, ce ne font plus les Samnites qui le ravagent & le brûlent ; ce font des étrangers, des Carthaginois, venus des extrêmités de la terre, & qui n'ont pénétré jufqu'ici que par notre faute, par notre lâcheté. Ah ! que nous [illegible] dégénéré de nos peres ! Il[illegible]ient comme un opprobre [illegible]blique, que les flot[illegible] paruffent autour [illegible] & nous voyons l'Italie couverte de Maures & de Numides ! Indignés n'agueres du fiege de Sagonte, nous atteftions la foi des traités, nous réclamions la vengeance des hommes & des Dieux : & nous fouffrons patiemment aujourd'hui qu'Annibal vienne affiéger une colonie Romaine ! nous voyons les campagnes, les maifons en flammes ; la fumée de l'incendie bleffe nos yeux ; nos oreilles font

frappées des cris de nos alliés éperdus, qui nous implorent plus que les Dieux mêmes : & comme de vils troupeaux, nous errons sur des montagnes inaccessibles, nous nous cachons dans les forêts, dans les nues ! Si le grand Camille s'y étoit pris, pour chasser les Gaulois de Rome, comme ce nouveau Camille, ce Dictateur, l'unique soutien de l'Etat, s'y prend pour chasser Annibal de l'Italie, Rome seroit maintenant aux Gaulois. Je crains fort, puisque nous la laissons sans défense, que nos ancêtres ne l'aient sauvée que pour les Carthaginois & pour Annibal. Camille [illegible] Romain, vrai Héros, le jour [illegible] vint lui annoncer à Véies sa nomination [illegible] dictature, loin de s'arrêter sur le haut du Janicule d'où il pouvoit tranquillement contempler l'ennemi, descendit d'abord dans la plaine, vint battre les Gaulois au milieu de Rome, où l'on voit encore leurs bûchers, & le lendemain les tailla en pieces près de Gabies. Plusieurs anneés après, lorsque les Samnites nous eurent fait passer sous le joug aux fourches Caudines, est-ce

en se promenant sur des montagnes, ou en assiégeant Lucérie & en attaquant l'ennemi vainqueur, que Papirius Cursor délivra les Romains de ce joug honteux, & le fit porter au fier Samnite? Depuis peu, n'est-ce pas une heureuse célérité qui a procuré la victoire au Consul Lutatius? Il avoit vu la flotte ennemie chargée de provisions, embarrassée par un appareil formidable : le lendemain il l'attaque, & la détruit. C'est une folie de croire qu'on puisse vaincre par le repos, ou par des vœux. Il faut armer les légions; il faut les mener à l'ennemi, & combattre homme à homme. Rome a étendu son Empire en agissant, en bravant les périls, & non par cette langueur que les ames foibles appellent précaution.



HARANGUE
DE MINUCIUS
Pour exhorter ſes ſoldats à ſe réunir à Fabius.

Minucius, à force de décrier la conduite de Fabius, avoit obtenu une autorité égale à celle du Dictateur. Il en profite pour attaquer Annibal, avec la moitié de l'armée. Surpris dans une embuſcade, il étoit perdu, ſi Fabius n'étoit venu à ſon ſecours. La généroſité du Dictateur le fait rentrer en lui-même ; il reconnoît & répare ſa faute, en parlant ainſi à ſes troupes.

J'Ai ſouvent oui dire, ſoldats, qu'il falloit regarder comme le premier des hommes celui qui ſavoit prendre par lui-même le bon parti ; & comme le ſecond, celui qui étoit docile aux bons conſeils : mais qu'on devoit mettre au dernier rang quiconque manquoit, & de lumieres pour décider,

& de docilité pour obéir. Puifque nous ne pouvons prétendre au plus haut degré, montrons-nous dignes du fecond. Obéiffons à un homme fage, pour apprendre à commander. Allons nous réunir à Fabius, portons nos drapeaux devant fa tente. Je lui donnerai le nom de pere, dont il eft fi digne par fes bienfaits & par fa dignité : vous, foldats, vous faluerez comme vos protecteurs, ceux qui viennent de vous tirer du plus grand péril. Nous aurons du moins en ce jour la gloire de la reconnoiffance, fi nous n'avons pu en acquérir d'autre.



DISCOURS

DE FABIUS

A EMILIUS PAULUS,

Sur la maniere de faire la guerre à Annibal.

On venoit de créer Consuls Terentius Varron & Emilius Paulus. Le premier ne parloit que de combattre ; le second croyoit qu'il falloit beaucoup de prudence dans une guerre si dangereuse. Fabius le confirme dans ce sentiment, & le prévient contre la témérité de son collegue.

SI vous ressembliez à votre collegue, Emilius, ou, ce que j'aimerois beaucoup mieux, si votre collegue vous ressembloit, il seroit inutile que je vous parlasse. Deux bons Consuls n'auroient pas besoin de mes conseils, pour bien servir la République : deux mauvais Consuls ne voudroient ni les écouter ni les suivre. Mais vous con-

noissant l'un & l'autre, c'est à vous seul que je puis parler avec confiance. En vain serez-vous un grand Général, un excellent citoyen, si la République chancelle par un autre endroit. Les bons & les mauvais conseils vont avoir la même autorité, & soyez sûr qu'il vous faudra combattre Varron autant qu'Annibal. Je ne sais lequel des deux est le plus à craindre. Vous aurez à faire avec Annibal les jours de combat & sur le champ de bataille ; avec Varron, en tout temps & en tout lieu. Vous emploierez contre le premier le secours de vos soldats : Varron se servira de vos soldats contre vous-même. A Dieu ne plaise que l'exemple de Flaminius * soit pour vous un triste présage ! Ce malheureux Consul ne commença du moins que dans sa province, que dans son camp, à faire éclater ses fureurs : Varron s'est toujours montré furieux, & avant que de briguer le consulat, & dans le

* Flaminius avoit été vaincu par Annibal à la bataille de Thrasymene, où il fit les plus grandes fautes.

temps qu'il le briguoit, & maintenant qu'il est Consul, sans avoir encore vu son camp ni l'ennemi. Puisqu'il excite déjà tant de troubles au sein de Rome, parmi des citoyens paisibles, en ne parlant que de bataille ; que sera-ce au milieu d'une Jeunesse armée, quand l'effet suivra de près les paroles? S'il se presse de combattre, comme il nous l'annonce ; ou je n'entends rien à l'art militaire, & je ne connois ni la guerre présente, ni l'ennemi avec lequel nous la faisons ; ou certainement il y aura en Italie un lieu plus célebre par notre défaite que le lac de Thrasymene. *

Je n'ai point la ridicule vanité de me glorifier en présence d'un homme seul. D'ailleurs, on me reprochera plutôt de mépriser trop la gloire, que d'en être trop avide. Cependant j'ose le dire : l'unique maniere de réussir contre Annibal, est celle que j'ai suivie. J'en atteste, non l'événement, ce maître des ignorans & des

* Cette prédiction se vérifia bientôt à Cannes.

insensés, mais la raison, qui dictera toujours les mêmes regles, tant que l'état des choses ne changera point. Nous faisons la guerre en Italie, dans le siege de notre Empire ; nous y avons de toutes parts des citoyens & des alliés : ils nous fournissent des armes, des soldats, des chevaux, des provisions ; ils continueront, n'en doutons pas : nos revers ont mis leur fidélité à l'épreuve. De notre côté, nous devenons de jour en jour plus habiles, plus sages & plus constans. Pour Annibal, il se trouve dans un pays étranger, ennemi, où tout lui est contraire, loin de sa famille & de sa patrie, sans paix ni sur mer ni sur terre, sans villes qui veuillent le recevoir ; ne voyant rien à lui, ne subsistant que de rapines. Il lui reste à peine un tiers de l'armée avec laquelle il a passé l'Ebre ; la faim lui a plus tué de monde que le fer ; & ce peu qui lui reste manque de vivres. Est-il douteux que nous ne puissions vaincre sans combat un ennemi qui s'affoiblit de jour en jour ; qui n'a ni provisions, ni recrues, ni argent ?

Depuis combien de temps ne s'épuiſe-t-il pas devant un miſérable château de la Pouille, comme s'il avoit à défendre Carthage ? Et, pour ne rien dire de moi, voyez comment les derniers Conſuls, Servilius & Atilius, ont déconcerté ſes entrepriſes. Oui c'eſt-là, je le répete, l'unique voie de ſalut. Malheureuſement, les citoyens la rendent plus difficile que les ennemis. Car vos ſoldats penſeront comme les Carthaginois ; le Conſul Varron deſirera ce que deſire Annibal : il faudra réſiſter ſeul aux deux Généraux ; & vous le ferez, pourvu que vous ſoyiez aſſez ferme contre les rumeurs populaires, & que vous ne ſoyiez frappé ni de la fauſſe gloire de votre collegue, ni de la fauſſe honte qui ſuivra votre conduite. La vérité eſt, dit-on, ſouvent obſcurcie, jamais éteinte. Mépriſer la gloire, c'eſt le moyen d'en acquérir une ſolide. Souffrez que votre prudence paſſe pour timidité, votre circonſpection pour lenteur, votre habileté pour foibleſſe. J'aime mieux vous voir craint par un ennemi ſage, que loué par des citoyens

aveugles. Annibal vous méprifera, fi vous êtes téméraire; il vous craindra, fi vous êtes prudent. Je ne prétends pas que vous reftiez fans action; mais je veux que la raifon vous faffe agir, & non le hazard; que vous foyiez toujours maître de vous-même & des événemens; toujours armé, & vigilant; que vous ne manquiez jamais l'occafion favorable, & ne la procuriez jamais à l'ennemi. En ne vous hâtant point, vous agirez avec lumiere, avec certitude. La précipitation eft aveugle & fans prévoyance.



DISCOURS
DE PACUVIUS CULAVIUS
A SON FILS,
Qui vouloit assassiner Annibal.

Les Campaniens, à l'instigation de Pacuvius, s'étoient rangés du parti d'Annibal, & l'avoient reçu dans Capoue. Pérolla, fils de Pacuvius, zélé partisan de Rome, résolut de tuer le Général Carthaginois, qui l'avoit fait manger à sa table avec Pacuvius & deux autres Campaniens. Le pere devina le dessein de son fils, & l'en détourna enfin par ce discours plein de force & de raison.

JE t'en conjure, mon fils, par les droits sacrés qui unissent les peres & les enfans, ne me rends pas témoin d'un crime affreux, ni de ton supplice, plus affreux encore. Lorsqu'attestant tous les Dieux, & serrant les mains d'Annibal, il n'y a que quelques heures

res, nous lui engagions notre foi avec serment, n'étoit-ce que pour tourner si tôt contre lui des mains sacrileges? Tu sors de la table d'Annibal, honneur que deux Campaniens seulement ont partagé avec toi : & tu veux souiller cette même table du sang de ton hôte? J'ai obtenu d'Annibal la grace de mon fils : ne pourrois-je pas réconcilier mon fils avec Annibal? Mais s'il n'y a pour toi rien de sacré, ni foi, ni religion, ni sentimens; ose commettre un crime atroce, pourvu qu'il ne doive pas nous perdre. Attaqueras-tu seul Annibal? Ce nombreux cortege dont il est environné, tous ces yeux attachés sur lui, tant de mains prêtes à le défendre, ta fureur les rendra-t-elle immobiles? Comment pourras-tu soutenir l'aspect d'Annibal, cet aspect qui met en fuite des armées, qui fait trembler le Peuple Romain? Et quand il n'auroit pas d'autre secours, pourras-tu frapper ton pere, résolu d'exposer sa vie pour le défendre? Oui ton poignard ne peut atteindre jusqu'à lui qu'en me perçant le sein. Laisse-toi fléchir maintenant,

plutôt que de ſuccomber alors ; & que mes prieres aient auprès de toi la même force qu'elles ont eue pour toi-même.

HARANGUE D'HANNON

SUR LES SUCCÈS D'ANNIBAL.

Après la bataille de Cannes, Magon, frere d'Annibal, fit dans le Sénat de Carthage un recit pompeux de la victoire de ce Général, & demanda qu'on lui envoyât des ſecours d'argent & de troupes pour la continuation de la guerre. Alors Himilcon, qui étoit de la faction Barcine, reprocha vivement à Hannon ſa haine pour Annibal & ſon penchant pour la paix. Hannon répondit ainſi.

JE voulois garder le ſilence, Carthaginois, pour ne pas troubler la joie commune par quelque diſcours déſagréable. Mais puiſqu'un Sénateur me demande ſi je ſuis encore fâché de la

guerre entreprife contre les Romains, me taire, feroit orgueil ou baffeffe; ce feroit oublier ou la liberté de nos citoyens, ou ma propre liberté. Je répondrai donc à Himilcon que la guerre me déplait toujours; que je ne cefferai de me plaindre de notre invincible Général, jufqu'à ce que je la voie finie à des conditions fupportables; & qu'enfin une paix nouvelle peut feule m'empêcher de regretter l'ancienne paix. Himilcon & les autres fatellites d'Annibal triomphent déjà des fuccès que Magon vient de nous vanter. Je peux auffi m'en réjouir, parce que les fuccès dans la guerre, fi nous voulons profiter de la fortune, nous procureront une paix plus avantageufe. Mais fi nous laiffons échapper une occafion, où il ne tient qu'à nous de paroître donner, plutôt que recevoir la paix; je crains fort que cette joie ne s'évanouiffe en fumée. Et encore, quel eft ce triomphe? *J'ai taillé en pieces les ennemis, envoyez-moi des foldats.* Demanderiez-vous autre chofe, fi vous aviez été vaincu? *J'ai forcé deux camps des Romains,*

(apparemment pleins de provisions & de richesses) *envoyez-moi des vivres & de l'argent.* Demanderiez-vous autre chose, si on avoit forcé, pillé votre camp ? Mais pour ne pas insister moi-même sur toutes ces merveilles ; que Magon ou Himilcon me réponde maintenant : (car je puis sans doute les interroger à mon tour.) Puisque la bataille de Cannes est, selon vous, la ruine entiere des Romains ; puisqu'il est constant que toute l'Italie les abandonne ; dites-moi, je vous prie : quel Peuple Latin s'est jeté dans notre parti ? Des trente-cinq tribus de Rome, y a-t-il un citoyen qui ait passé au camp d'Annibal ? *Pas un seul.* Il ne reste donc encore qu'un trop grand nombre d'ennemis ; mais quels sont leurs sentimens, leurs espérances ? *Nous l'ignorons,* dites-vous. Cependant rien de plus aisé à savoir. Les Romains ont-ils envoyé des Ambassadeurs à Annibal pour traiter de paix ? avez-vous oui dire que l'on ait parlé de paix dans Rome ? *Non.* Nous sommes donc aussi peu avancés que lorsqu'Annibal a pénétré en Italie.

Nous avons vu pour la plupart combien la fortune, dans la derniere guerre avec les Romains, a été douteuſe & inconſtante. Jamais nos armes n'avoient paru plus triomphantes ſur mer & ſur terre, qu'avant le conſulat de Lutatius & de Poſtumius : ces deux Conſuls nous défirent aux îles Egates. Si maintenant (que les Dieux détournent ce préſage !) la fortune venoit encore à nous trahir, penſez-vous que vaincus, nous aurons la paix, nous qui ne pouvons l'obtenir vainqueurs ? Quand on délibérera d'offrir la paix à l'ennemi, ou de la recevoir, je ſais quel parti j'aurai à prendre. Mais ſi on délibere ſur les demandes de Magon, je crois qu'il ne faut point envoyer de ſecours à des vainqueurs ; encore moins à des traîtres qui nous trompent par une fauſſe & inutile victoire.



HARANGUE
DE FABIUS
AU PEUPLE ROMAIN,
Sur le choix des Confuls.

Annibal étoit toujours en Italie ; & l'on devoit faire à Rome de nouveaux Confuls. Les premiers fuffrages tomboient fur T. Otacilius & M. Emilius Régillus. Mais Fabius, ne les jugeant point propres à gouverner la République dans un temps fi orageux, harangue le Peuple pour le détourner de cette élection.

SI nous jouiffions de la paix en Italie, ou que nous fuffions en guerre avec un ennemi qui fût moins profiter des moindres fautes ; ce feroit une efpece d'attentat contre votre liberté, de fufpendre votre choix dans la diftribution des honneurs. Mais puifque, dans cette guerre, avec un ennemi tel qu'Annibal, toutes les fautes de nos

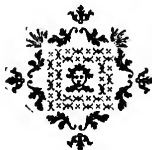
Généraux ont été pour nous une source de désastres ; il faut apporter à l'élection des Consuls autant de soin qu'aux préparatifs d'une bataille ; & chacun doit se dire à lui-même : Je nomme un Consul capable de tenir tête à Annibal. Cette année, Jubellius Tauréa, un des plus braves Campaniens, nous ayant défié à un combat singulier, on lui a opposé Asellus Claudius, un de nos plus braves Chevaliers. Ainsi, en pareilles circonstances, nos ancêtres opposerent à deux Gaulois formidables T. Manlius & M. Valerius, l'un & l'autre pleins de courage & de confiance. Nous voulons avoir des soldats qui surpassent, ou du moins qui égalent en forces les soldats ennemis : cherchons de même un Général qui ne soit point inférieur à leur Général. Le plus digne aura encore du désavantage. Elu tout-à-coup, & seulement pour une année, il trouvera un adversaire consommé par l'expérience, dont le commandement est perpétuel, & qui n'étant gêné ni par le temps, ni par les loix, peut faire tout ce que deman-

dent les conjonctures : au lieu que notre année se passe en préparatifs, & que l'on nous donne un successeur lorsqu'à peine nous commençons d'agir.

C'en est assez pour vous faire comprendre quels doivent être vos Consuls : il me reste à vous parler en peu de mots de ceux pour qui la premiere tribu s'est déclarée. Emilius Régillus est Prêtre de Romulus : si on le faisoit Consul, nous ne pourrions ni l'éloigner de Rome, ni l'y retenir, sans négliger ou la Religion ou la guerre. Otacilius a épousé la fille de ma sœur, & il en a des enfans ; mais je vous dois trop, aussi-bien que mes ancêtres, pour préférer l'intérêt de ma famille à celui de la République. Quand la mer est calme, tout matelot, un simple passager, peut gouverner le vaisseau : est-elle agitée par une furieuse tempête, & le vaisseau emporté par les vents ? alors on a besoin d'un pilote habile. Nous ne sommes plus dans le calme ; quelques tempêtes nous ont presque submergés : il est donc essentiel de ne confier le gou-

vernait qu'à des mains sûres. Nous vous avons éprouvé, Otacilius, dans de moindres affaires, & vous n'y avez pas eu assez de succès, pour que l'on vous en confie de plus grandes. La flotte que vous commandiez cette année devoit ravager les côtes d'Afrique, garantir celles d'Italie, & surtout empêcher Annibal de recevoir de l'argent & des convois de Carthage. Qu'Otacilius soit fait Consul, je ne dis pas, s'il a rempli ces trois objets, mais s'il en a rempli un seul. Si au contraire, malgré votre flotte, Otacilius, la mer a été libre pour Annibal ; si tous ses convois sont arrivés sans obstacle ; si les côtes d'Italie ont plus souffert cette année que celles d'Afrique ; à quel titre pouvez-vous être choisi pour commander contre Annibal ? Nous croirions devoir nommer un Dictateur, si vous étiez Consul ; & pourriez-vous être fâché qu'il se trouvât dans Rome un Général digne de l'emporter sur vous ? Il vous importe plus qu'à personne qu'on ne vous charge pas d'un fardeau dont vous seriez accablé. Et vous, Romains,

faites maintenant ce que vous feriez en présence de l'ennemi , s'il vous falloit tout-à-coup nommer des Généraux pour une bataille. Souvenez-vous que vos enfans doivent servir sous les Consuls, obéir à leurs ordres, trouver par leurs soins le salut & la victoire. Il est triste de se rappeller le souvenir de Thrasymene & de Cannes ; mais ces exemples doivent nous faire prévenir de nouveaux malheurs.



HARANGUE
DES SOLDATS ÉCHAPPÉS DE LA BATAILLE DE CANNES A MARCELLUS.

Les soldats Romains, échappés de la bataille de Cannes, avoient été relégués en Sicile pour tout le temps que l'ennemi seroit en Italie. Tandis que Marcellus faisoit la guerre dans une partie de la Sicile, séparés de son armée, ils gémissoient de ne pouvoir en partager ni les périls ni la gloire. Ils envoient enfin une députation à ce Général. L'un d'eux, chargé de porter la parole, lui adresse ce discours.

LOrsqu'on porta contre nous un arrêt d'exil, que nous n'appellerons point injuste, quelque rigoureux qu'il soit; nous aurions été en Italie, Marcellus, implorer votre protection pendant votre consulat, si nous n'avions eu cette espérance, qu'on nous

envoyoit dans une province pleine de troubles, pour y combattre les Siciliens & les Carthaginois ; & que nous pourrions satisfaire à la patrie par nos blessures & notre sang. Ainsi ceux de nos soldats que Pyrrhus avoit fait prisonniers, mériterent leur grace en combattant contre Pyrrhus. Encore, qu'avons-nous fait, Sénateurs, pour mériter votre indignation ? (Je crois m'adresser aux deux Consuls & à tout le Sénat, en m'adressant à vous, Marcellus ; & plût-à-Dieu que vous eussiez été à Cannes notre Général ! que de malheurs vous auriez épargnés à la République & à nous-mêmes ! Permettez, je vous prie, qu'avant de me plaindre de notre sort, je dise un mot pour notre justification.) Si nous avons péri à Cannes, non par la colere des Dieux, non par l'ordre du destin, dont les loix immuables enchaînent les événemens, mais par la faute des hommes ; à qui doit-on l'imputer cette faute ? aux soldats, ou aux Généraux ? Soldat, je me garderai bien de blâmer mon Général ; * sur-tout sachant,

* Le Consul Varron.

que le Sénat l'a remercié de n'avoir point désespéré de la République ; qu'après sa défaite, on lui a toujours continué le commandement ; & que les Tribuns militaires, qui avoient commandé sous lui, briguent les honneurs, les obtiennent, & gouvernent même des provinces. Quoi ! Sénateurs, vous avez tant d'indulgence pour vous, pour vos enfans ; & tant de sévérité pour ces vils objets de votre mépris ? Un Consul & les plus illustres citoyens auront pu fuir sans honte, n'ayant plus d'autre ressource ; & les soldats devoient se faire massacrer sans fruit ? A la bataille d'Allia, presque toute l'armée prit la fuite ; aux Fourches Caudines, (pour ne point parler de tant d'autres déroutes honteuses) on mit bas les armes sans combat. Cependant, loin que ces armées fussent notées d'infamie, la premiere chassa les Gaulois de Rome ; & la seconde, qui étoit revenue sans armes, fut renvoyée contre les Samnites, les fit passer sous le joug, eux qui s'applaudissoient de l'avoir soumise à cet opprobre.

Peut-on accuser d'une lâche fuite l'armée de Cannes, dont plus de cinquante mille hommes sont restés sur le champ de bataille? dont le Consul ne s'est sauvé qu'avec soixante & dix cavaliers? dont il ne resteroit personne, si l'ennemi n'avoit été las de tuer? Lorsqu'on refusoit à Rome de racheter les prisonniers, tout le monde nous louoit de nous être conservés à la République, d'avoir été joindre le Consul à Venuse, de nous être réunis en corps d'armée. Cependant notre condition est pire que ne l'étoit autrefois celle même des prisonniers de guerre. Toute leur punition étoit de changer d'armure; d'occuper un poste moins honorable, soit dans le camp, soit dans les combats. Jamais ils ne furent exilés, jamais privés du service: on ne leur refusa jamais l'occasion de combattre, & de mettre fin ou à leur vie, où à leur déshonneur. Mais nous, à qui l'on ne peut rien reprocher, sinon d'avoir sauvé quelques restes de l'armée de Cannes, nous sommes relégués, non seulement loin de Rome, loin de l'Italie, mais

encore loin de l'ennemi ; nous gémiſſons dans un triſte exil, ſans eſpoir, ſans occaſion d'effacer notre ignominie, d'appaiſer le courroux de nos citoyens, ni même de mourir avec honneur.

Nous ne demandons pas que notre réputation ſoit rétablie, ni qu'on nous accorde des récompenſes ; mais qu'il nous ſoit permis d'eſſayer, d'exercer notre courage. Nous demandons des travaux & des périls, pour remplir les devoirs d'hommes & de ſoldats. Voici la ſeconde année qu'une guerre ſanglante eſt allumée en Sicile ; les Carthaginois d'une part, les Romains de l'autre, aſſiegent des places ; on livre de grandes batailles ; Syracuſe eſt attaquée par mer & par terre ; nous entendons le bruit des armes, les cris des combattans ; & nous demeurons oiſifs, immobiles, comme ſi nous n'avions ni armes ni bras ! Le Conſul Sempronius a déjà combattu ſouvent à la tête de légions d'eſclaves, * qui pour récompenſe, reçoi-

* Après la bataille de Cannes, on avoit enrôlé les eſclaves.

vent la liberté & le droit de citoyens. Qu'on nous traite du moins comme des esclaves mercénaires ; qu'on nous permette d'aller à l'ennemi, & d'acheter la liberté en combattant. Voulez-vous nous mettre à l'épreuve sur mer, sur terre, dans les batailles, dans les sieges ? Tout ce qu'il y a de plus pénible & de plus périlleux, c'est ce que nous souhaitons davantage. Heureux, si nous pouvons faire bientôt ce que nous aurions dû faire à Cannes ; puisque tous nos jours, depuis cette fatale journée, sont destinés à l'ignominie.



HARANGUE

DE L. MARCIUS

AUX SOLDATS ROMAINS,

Pour les exhorter à une entreprise périlleuse.

Après la défaite & la mort de Publius & de Cnéus Scipion en Espagne, les restes de leurs armées déférerent le commandement à L. Marcius, Chevalier Romain. Les Carthaginois étant venus attaquer son camp, furent repoussés & poursuivis. Cependant, pleins de mépris pour les Romains, ils ne se tenoient point sur leurs gardes. Marcius apprit leur négligence, & résolut de les attaquer. Il exhorte éloquemment ses soldats à une entreprise si hardie.

MOn attachement pour nos anciens Généraux, lorsqu'ils vivoient encore, & le triste état de notre fortune présente, soldats, doivent

assez vous convaincre que le commandement dont vous m'avez honoré, quelque glorieux qu'il vous paroisse, est pour moi un pesant fardeau & une source d'inquiétudes. En effet, dans un temps où je pourrois à peine trouver quelque soulagement à ma douleur, si la douleur n'étoit pas amortie par la crainte, je me trouve chargé seul de veiller à votre salut : commission bien difficile dans la tristesse ! & lorsque mon unique soin doit être de conserver à la patrie les restes de deux armées, je ne peux détourner mon esprit de cette tristesse qui l'occupe. Un souvenir cruel me tourmente jour & nuit. Je vois les deux Scipions ; ils m'arrachent souvent au sommeil : ils m'excitent à les venger ; à venger ces braves soldats, vos compagnons, qui sous leurs ordres avoient été huit ans invincibles dans ce pays ; à venger enfin les malheurs de la patrie. Ils m'ordonnent de me régler sur leurs maximes, de suivre leurs vues ; & après leur avoir si fidelement obéi pendant leur vie, de regarder, après leur mort, comme le meilleur, ce que j'imagine

qu'ils auroient fait eux-mêmes.

Vous, ſoldats, ce n'eſt point par des gémiſſemens & des larmes, que vous devez honorer ces illuſtres morts. Ils vivent, ils vivront éternellement par leurs exploits dans la mémoire des hommes. Mais que leur ſouvenir vous faſſe marcher aux combats, comme ſi vous les voyiez à votre tête vous donner le ſignal & vous exciter à la victoire. Cette image ſans doute étoit hier préſente à vos eſprits; elle ſeule vous animoit dans ce combat mémorable, où vous avez fait ſentir aux ennemis que le nom Romain n'étoit pas éteint avec la vie des Scipions; & qu'un Peuple dont le courage n'avoit point ſuccombé à Cannes, devoit triompher de toutes les rigueurs de la fortune. De vous-mêmes, vous vous êtes portés à une action ſi hardie : il faut éprouver maintenant de quoi vous êtes capables ſous la conduite de votre chef. Car en donnant hier le ſignal de la retraite, tandis que vous pourſuiviez les ennemis avec tant d'ardeur; mon deſſein ne fut pas de réprimer votre audace, mais de

la réserver pour une plus grande victoire & pour un temps plus favorable. Je comptois que vous pourriez surprendre l'ennemi désarmé, enseveli dans le sommeil, & vous rendre maîtres de son camp. Ce n'est point sur le hasard, mais sur la raison, que cette espérance est fondée. Si l'on vous demandoit, comment, après une défaite, réduits à un petit nombre, vous avez défendu votre camp contre une armée nombreuse & victorieuse; c'est, diriez-vous, que craignant d'être attaqués, nous avions fait de bons retranchemens, & nous étions sur nos gardes. Rien n'est plus vrai. On a tout à craindre du côté où l'on se croit plus en sûreté, parce que la négligence empêche de se prémunir. Les ennemis viennent d'assiéger notre camp; s'imaginent-ils que nous puissions attaquer le leur? Osons tenter une entreprise qu'on nous croit incapables de concevoir. Plus elle paroît difficile, moins elle le sera. Je vous conduirai au milieu de la nuit en silence. Je sais sûrement qu'il n'y a parmi eux ni les sentinelles, ni les corps de garde né-

cessaires. Nos premiers cris, notre premier assaut nous rendent maîtres du camp. Encore accablés de sommeil, effrayés par un tumulte imprévu, sans armes & sans défense, ils ne résisteront pas. Alors faites librement ce carnage, que j'arrêtai hier malgré vous.

Ce dessein paroît hardi ; mais dans l'infortune, lorsqu'on manque de ressources, les partis les plus vigoureux sont les plus sûrs. Il faut saisir l'occasion au moment qu'elle se présente : si l'on hésite, elle s'envole, & ne se retrouve plus. Nous avons près de nous une armée ennemie ; il y en a deux autres peu éloignées. Si nous attaquons maintenant, nous pouvons espérer de vaincre ; & déjà nous avons éprouvé nos forces, & celles de l'ennemi. Si nous différons au contraire, & qu'à la nouvelle du dernier combat, on cesse de nous mépriser ; je crains que tous les Généraux & toutes les armées Carthaginoises ne se réunissent contre nous. Pourrons-nous soutenir les efforts de trois Généraux & de trois armées, après que Cn. Scipion y a succombé avec toutes ses

troupes? Ce qui a perdu nos Consuls, c'est d'avoir divisé leurs forces: les ennemis divisés peuvent de même être vaincus. Voilà notre unique espérance. Attendons la nuit prochaine; elle nous fournira l'occasion la plus favorable. Allez cependant, pleins de confiance en la protection des Dieux, allez prendre de la nourriture & du repos, afin que vous puissiez attaquer le camp ennemi avec autant de vigueur & de courage que vous avez défendu le vôtre.



HARANGUE
DE VIBIUS VARIUS
AUX SÉNATEURS DE CAPOUE,

Pour les exhorter à mourir volontairement, plutôt que de se rendre aux Romains.

Les Romains assiégeoient Capoue depuis deux ans. Annibal vint les attaquer, & fut repoussé ; il alla ensuite assiéger Rome, & y échoua. Alors les Campaniens parlerent de se rendre ; mais Vibius, l'un des principaux auteurs de la révolte contre les Romains, exhorte les Sénateurs à préférer une mort volontaire aux peines dont ils étoient menacés.

CEux qui parlent de demander la paix & de se rendre, oublient sans doute ce que nous réservions aux Romains si nous avions pu les vaincre, & les traitemens que leur colere nous prépare. Espérez-vous donc de

traiter avec eux aux mêmes conditions qu'autrefois, lorſque pour obtenir du ſecours contre les Samnites, nous leur livrâmes & nos biens & nos perſonnes ? Avez-vous déjà oublié dans quel temps, dans quelles conjonctures, nous les avons abandonnés ; par quels ſupplices honteux nous avons fait périr leur garniſon, que nous pouvions renvoyer en ſecouant le joug de Rome ; combien de fois, & avec quelle fureur, nous avons attaqué leur camp ; quelles inſtances nous avons faites à Annibal pour venir les accabler ; comment enfin, à notre ſollicitation, il eſt allé depuis peu aſſiéger Rome ? Rappellez-vous d'autre part ce qu'ils ont fait contre nous ; & jugez par-là de ce que vous devez en attendre. Tandis qu'ils voyoient en Italie un ennemi étranger ; & quel ennemi ? Annibal : tandis que le feu de la guerre ravageoit tout ; ſans penſer à Annibal ni à tout le reſte, ils ont envoyé les deux Conſuls avec deux armées conſulaires, pour mettre le ſiege devant Capoue. Voici la ſeconde année qu'ils nous tiennent reſſerrés dans

dans nos murs où la faim nous dévore. Quels travaux, quels périls n'ont-ils pas eux-mêmes eſſuyés ? ſouvent défaits, & en dernier lieu, preſque forcés dans leur camp. Mais je paſſe ſur cet objet ; de tout tems on eſſuya des périls en aſſiégeant une ville. Ce qui prouve une haine, une fureur exécrable, le voici. Annibal les attaque avec une nombreuſe armée, & ſe rend maître d'une partie de leur camp : ils ne laiſſent pas de preſſer le ſiege. Annibal paſſe le Vulturne, & brûle les campagnes de Cales ; les déſaſtres de leurs alliés ne les touchent point. Il fait marcher ſon armée du côté de Rome : cette tempête qui les menace de près, ils la mépriſent. Enfin, ayant paſſé le Téveron, il campe à trois milles de Rome, il approche des murailles, il eſt aux portes, il déclare qu'il mettra la ville à feu & à ſang, ſi on ne leve le ſiege de Capoue : le ſiege n'eſt point levé. Les bêtes féroces, lors même qu'elles ſont le plus acharnées ſur leur proie, ſi on approche de leurs petits, courent auſſi-tôt les défendre. Les Romains voient

Rome assiégée : les cris lamentables de leurs femmes & de leurs enfans, qui viennent frapper leurs oreilles, leurs foyers, leurs Pénates, leurs temples, les tombeaux de leurs ancêtres, violés & profanés ; rien ne peut suspendre leur acharnement contre Capoue. Tant ils sont avides de vengeance ! tant ils sont altérés de notre sang !

Peut-être n'ont-ils pas tort : nous aurions fait la même chose, si nous l'avions pu. Puisque les Dieux immortels en ont ordonné autrement, puisque je ne dois pas refuser la mort, je puis du moins, étant encore libre & maître de moi, je puis éviter, par une mort glorieuse & même douce, les opprobres & les tourmens que me réserve l'ennemi. Non, je ne serai pas témoin de l'insolente victoire de Claudius & de Fulvius ; je ne serai pas traîné à Rome, chargé de chaînes, donné en spectacle à la suite de leur triomphe, pour être ensuite jeté dans une affreuse prison, ou attaché à un poteau, battu de verges, obligé de tendre le cou à la hache d'un licteur : je ne verrai point la ruine & l'embra-

fement de ma patrie : je ne verrai point nos femmes, nos filles, nos malheureux fils, en proie à la brutalité du soldat. Ils ont détruit de fond en comble la ville d'Albe, d'où ils étoient sortis ; & ont effacé jusqu'aux derniers vestiges de leur origine : quelle apparence qu'ils épargnent Capoue, dont ils sont encore plus ennemis que de Carthage ?

Ceux d'entre vous qui sont résolus de mourir, avant que de voir tant d'horreurs, trouveront aujourd'hui chez moi un grand repas. Après que nous nous serons rassasiés, chacun boira de la même coupe qui m'aura été servie : ce breuvage nous épargnera les affronts, les supplices, les spectacles odieux auxquels des vaincus doivent s'attendre. Un bûcher sera prêt au milieu de la maison ; & l'on y jettera nos corps. Point d'autre voie pour mourir honorablement, & en hommes libres. Nos ennemis eux-mêmes admireront notre courage, & Annibal se repentira d'avoir trahi de braves & de fideles alliés.

HARANGUE
DE P. SCIPION
A SON ARMÉE.

P. Scipion, depuis ſurnommé l'Africain, avoit été choiſi avant l'âge de vingt-quatre ans, pour commander en Eſpagne. Arrivé dans ſa province, il harangue ſes ſoldats de la maniere la plus propre à gagner leur confiance & à exciter leur courage.

AUcun Général juſqu'à préſent ne s'eſt trouvé dans le cas de remercier ſes troupes ſans les avoir encore employées. Pour moi, ſoldats, avant que d'avoir mis les pieds dans la province & dans le camp, je vous devois une vive reconnoiſſance, ſoit à cauſe du zele conſtant que vous avez témoigné pour mon pere & mon oncle ; ſoit parce que le Peuple Romain & moi nous vous ſommes redevables d'une province que le plus

grand des malheurs nous avoit fait perdre, & que votre courage a recouvrée. Mais puisque, graces à la bonté des Dieux, il s'agit maintenant pour nous, non de demeurer en Espagne, mais d'en chasser les Carthaginois ; non de défendre contre les ennemis le passage de l'Ebre, mais de porter nous-mêmes la guerre au-delà de ce fleuve : je crains que le souvenir de nos défaites toutes récentes, ou la foiblesse de mon âge, ne fasse regarder ce dessein comme téméraire. Les malheurs que nous avons essuyés en Espagne ne peuvent s'effacer de mon esprit ; ils m'ont enlevé en trente jours un pere & un oncle ; ils ont mis le comble à l'infortune de ma famille. Mais si cette espece de solitude domestique me jette dans l'abattement, la fortune & la vertu de la République raniment mes espérances. Notre destinée, dans toutes les guerres considérables, a été de vaincre après avoir été vaincus. Je ne parle point de Porsenna, des Gaulois, des Samnites, ni de ces anciennes guerres. Commençons par les

guerres Puniques. Combien de flottes, de Généraux & d'armées avons-nous perdus dans la derniere ! combien celle-ci nous a-t-elle coûté de ſang ! Je me ſuis trouvé à toutes nos défaites, ou du moins j'en ai ſouffert plus que perſonne. Trébies, Thraſymene, Cannes, ne ſont que les monuments, & de la mort de nos Conſuls, & de la perte des armées Romaines. Qu'on y ajoute la défection de l'Italie, de la Sicile, d'une grande partie de la Sardaigne ; les alarmes que nous venons d'éprouver à la vue des Carthaginois campés entre le Téveron & Rome ; & d'Annibal victorieux ſur le point de forcer nos portes. La vertu du Peuple Romain eſt demeurée ferme, inébranlable, au milieu de ces ruines : elle a relevé tout ce que la fortune avoit abattu. Après la bataille de Cannes, Aſdrubal marchoit vers les Alpes, pour pénétrer en Italie : s'il avoit pu joindre ſon frere, c'en étoit fait du nom Romain ; mais vous, ſoldats, vous l'arrêtâtes les premiers, ſous la conduite & les auſpices de mon pere. Ce retour de proſ-

périté nous soutint dans nos revers. Maintenant, par la protection des Dieux, nous n'avons que des succès ; ils augmentent de jour en jour, soit en Italie, soit en Sicile. En Sicile, nous avons pris Syracuse & Agrigente, nous avons chassé les ennemis de l'île entiere, la province est rentrée sous la domination de Rome. En Italie, nous nous sommes rendus maîtres d'Arpi & de Capoue. Annibal obligé de prendre la fuite, de se retirer avec précipitation, loin de Rome, à l'extrêmité du Brutium, borne ses vœux à pouvoir sortir de nos terres. Quand nous étions accablés coup sur coup de nouveaux désastres, quand les Dieux mêmes sembloient être pour Annibal ; vous avez soutenu, soldats, avec mes peres (l'un & l'autre méritent ce nom) vous avez, dis-je, soutenu la fortune chancelante du Peuple Romain : pourriez-vous manquer de courage, aujourd'hui que tout cede à nos desirs ? Ah ! si nos dernieres pertes en Espagne ne m'avoient pas été plus funestes qu'à vous !.. Mais enfin, les Dieux protecteurs de notre Empire, qui ont

inſpiré à toutes les centuries de me confier le commandement, m'annoncent par des augures, & même par des ſonges, une ſuite continuelle de proſpérités. Mon génie, dont les oracles ne me tromperent jamais, * me préſage la conquête de l'Eſpagne ; il m'aſſure que les Carthaginois en ſeront bientôt chaſſés, & couvriront la mer & la terre de leurs débris. Ce préſage eſt évidemment confirmé par la raiſon. Nos alliés qu'ils oppriment envoient implorer notre ſecours : les trois Généraux ennemis ſont ſéparés avec leurs troupes, comme s'ils ſe trahiſſoient mutuellement. Ils vont ſubir le même ſort auquel nous avons ſuccombé. Leurs alliés les abandonnent, comme les Celtibériens nous avoient abandonnés : ils ont diviſé leurs forces ; & c'eſt une pareille faute qui a fait périr mon pere & mon oncle. Leurs diſcordes inteſtines les empêcheront de ſe réunir : ſéparés, ils ne pourront nous tenir tête.

* Scipion, par politique ſans doute, ſe diſoit inſpiré dans les affaires importantes.

Favoriſez ſeulement, ſoldats, le nom des Scipions, le ſang de vos Généraux, un rejeton qui s'éleve, pour ainſi dire, de cette ſouche malheureuſement coupée. Vous, vétérans, conduiſez au-delà de l'Ebre cette nouvelle armée, & votre nouveau Général : conduiſez-nous dans ces pays que vous avez tant de fois parcourus, accompagnés de la victoire. Vous reconnoiſſez ſur mon viſage les traits de mon pere & de mon oncle ; je tâcherai de vous faire bientôt retrouver en moi l'image de leur eſprit, de leur probité, de leur vaillance ; & de vous faire dire à tous, qu'un des Scipions revit pour combattre à votre tête.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES HARANGUES
Contenues dans ce Volume.

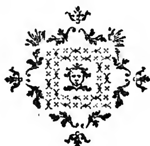
HARANGUES TIRÉES DE SALLUSTE.

HARANG. TIRÉES DE TITE-LIVE.

Fin de la Table.

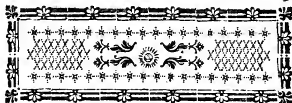
ORATIONES
EX
HISTORICIS
LATINIS
COLLECTÆ.

PARS PRIMA.



LUGDUNI,
Apud FRATRES PERISSE, Bibliopolas Collegiorum Lugdunensium, in vico majori Mercatorio.

M. DCC. LXIV.



ORATIONES EX SALLUSTIO COLLECTÆ.

ORATIO CATILINÆ,

Quâ sui de Conjuratione consilii participes cohortatur.

Catilina jamdiu de trucidando Senatu, & invadenda Republica cogitabat, multosque traxerat nobiles homines in nefarii consilii societatem : eos hìc alloquitur.

* 1. NI virtus fidesque vestra satis spectata mihi foret, nequicquam opportuna res cecidisset. Spes magna dominationis in manibus frustra fuisset : neque per ignaviam,

* Notæ Arithmeticæ indicant paginam versionis Gallicæ.

aut vana ingenia, incerta pro certis captarem. Sed quia multis & magnis tempestatibus vos cognovi fortes, fidosque mihi, eo animus ausus est maxumum atque pulcherrumum facinus incipere: simul quia vobis eadem, quæ mihi, bona malaque esse intellexi. Nam IDEM velle atque idem nolle, ea demum firma amicitia est.

2. Sed ego quæ mente agitavi, omnes jam antea diversi audistis. Cæterùm mihi in dies magis animus accenditur, quum considero quæ conditio vitæ futura sit, nisi nosmetipsos vindicamus in libertatem. Nam postquam Resp. in paucorum potentium jus atque ditionem concessit, semper illis Reges, Tetrarchæ vectigales esse: populi, nationes stipendia pendere: cæteri omnes, strenui, boni, nobiles atque ignobiles, vulgus fuimus, sine gratia, sine auctoritate: his obnoxii, quibus, si Resp. valeret, formidini essemus. Itaque omnis gratia, potentia, honos, divitiæ apud illos sunt, aut ubi illi volunt: nobis reliquerunt pericula, repulsas, judicia, egestatem. Quæ quousque tandem patiemini, fortissumi viri? Nonne emori per virtutem præstat, quàm vitam miseram atque inhonestam, ubi alienæ superbiæ ludibrio fueris, per dedecus amittere? Verùm enimvero, prô Deum atque hominum fidem! victoria in manu nobis est: viget ætas: animus valet: contrà illis, annis atque divitiis omnia consenuerunt. Tantummodo incœpto opus est: cætera res expediet. Etenim quis mortalium, cui virile ingenium est, tolerare

poteſt, illis divitias ſuperare, quas profundant in extruendo mari, & montibus coæquandis; nobis rem familiarem etiam ad neceſſariâ deeſſe? illos binas, aut ampliùs, domos continuare; nobis larem familiarem nuſquam ullum eſſe? Quum tabulas, ſigna, toreumata emunt, nova diruunt, alia ædificant, poſtremò omnibus modis pecuniam trahunt, vexant: tamen ſummâ lubidine divitias ſuas vincere nequeunt. At nobis eſt domi inopia, foris æs alienum, mala res, ſpes multò aſperior. Denique quid reliqui habemus præter miſeram animam?

4. Quin igitur expergiſcimini? En illa, illa quam ſæpe optaſtis, libertas: præterea divitiæ, decus, gloria, in oculis ſita ſunt. Fortuna ea omnia victoribus præmia poſuit. Res, tempus, pericula, egeſtas, belli ſpolia magnifica magis quàm oratio mea vos hortentur. Vel imperatore, vel milite me utemini: neque animus, neque corpus à vobis aberit. Hæc ipſa, ut ſpero, vobiſcum unà Conſul agam: niſi fortè me animus fallit, & vos ſervire magis quàm imperare parati eſtis.



ORATIO C. CÆSARIS,

Suam sententiam Senatui exponentis de conjurationis Catilinæ sociis qui in custodiis tenebantur.

Catilinâ ad Mallium profecto, P. Lentulus & alii principes conjurationis qui Romæ remanserant, intenti erant in occasionem incendendæ urbis. At re totâ patefactâ, comprehensos Cicero in custodiam tradidit: mox ad Senatum refert, quid de iis fieri placeat. Tum D. Junius Silanus Consul designatus, de convictis confessisque supplicium sumendum censuit; atque ei plerique assentiebantur. Sed Cæsar; ubi ad eum ventum est, rogatus à Consule sententiam, hujuscemodi verba locutus est.

5. OMnes homines, P. C. qui de rebus dubiis consultant, ab odio, amicitia, ira atque misericordia vacuos esse decet. Haud facilè animus verum providet, ubi illa officiunt: neque quisquam omnium lubidini simul & usui paruit. Ubi intenderis ingenium, valet: si lubido possidet, ea dominatur: animus nihil valet. Magna mihi copia est memorandi, P. C. qui Reges, aut qui populi irâ aut misericordiâ impulsi,

malè consuluerint. Sed ea malo dicere, quæ majores nostri contra lubidinem animi sui rectè atque ordine fecere.

6. Bello Macedonico, quod cum Rege Perse gessimus, Rhodiorum civitas magna atque magnifica, quæ Populi Rom. opibus creverat, infida atque adversa nobis fuit: sed postquam bello confecto de Rhodiis consultum est, majores nostri, ne quis divitiarum magis quàm injuriæ bellum incœptum diceret, impunitos eos dimisere. Item bellis Punicis omnibus, quum sæpe Carthaginienses & in pace & per inducias multa nefaria facinora fecissent, nunquam ipsi per occasionem talia fecere: magis, quod se dignum foret, quàm quod in illos jure fieri posset, quærebant.

6. Hoc item providendum est, P. C. ne plus apud vos valeat P. Lentuli & cæterorum scelus, quàm vestra dignitas: neu magis iræ vestræ, quàm famæ consulatis. Nam si digna pœna pro factis eorum reperitur, novum consilium approbo: sin magnitudo sceleris omnium ingenia exuperat, iis utendum censeo, quæ legibus comparata sunt.

7. Plerique eorum qui ante me sententias dixerunt, compositè ac magnificè casum Reipubl. miserati sunt: quæ belli sævitia esset, quæ victis acciderent, enumeravere: rapi virgines, pueros: divelli liberos à complexu parentum: matres familiarum pati quæ victoribus collibuissent: fana atque domos expoliari: cædem, incendia fieri: postremò armis, cadaveribus, cruore

atque luctu omnia compleri. Sed, per Deos immortalis, quò illa oratio pertinuit? an utì vos infestos conjurationi faceret? Scilicet quem res tanta atque tam atrox non permovit, eum oratio accendet. Non ita est: neque cuiquam mortalium injuriæ suæ parvæ videntur: multi etiam eas graviùs æquo habuere. Sed alia aliis licentia est, P. C. Qui demissi in obscuro vitam agunt, si quid iracundiâ deliquere, pauci sciunt; fama atque fortuna eorum pares sunt: qui magno imperio præditi in excelso ætatem agunt, eorum facta cuncti mortales novere. Ita in maxuma fortuna minuma licentia est: neque studere, neque odisse, sed minumè irasci decet. Quæ apud alios iracundia dicitur, ea in imperio superbia atque crudelitas appellatur.

8. Equidem ego sic existumo, P. C. omnis cruciatus minores, quàm facinora illorum esse. Sed plerique mortales postrema meminere: & in hominibus impiis, sceleris eorum obliti, de pœna disserunt, si ea paulò sævior fuerit.

8. D. Silanum virum fortem atque strenuum certò scio, quæ dixerit, studio Reip. dixisse: neque illum in tanta re gratiam aut inimicitias exercere: eos mores, eamque modestiam viri cognovi. Verùm sententia ejus mihi non crudelis: (quid enim in talis homines crudele fieri potest?) sed aliena à Republ. nostra videtur. Nam profectò aut metus aut injuria te subegit, Silane, Consulem designatum, genus pœnæ novum decernere. De timore supervacaneum

eſt differere : quum præſenti diligentiâ clariſſumi viri Conſulis tanta ſint præſidia in armis. De pœna poſſum equidem dicere id quod res habet : in luctu atque miſeriis, mortem ærumnarum requiem, non cruciatum eſſe : eam cuncta mortalium mala diſſolvere ; ultrà neque curæ neque gaudio locum eſſe.

9. Sed, per Deos immortalis, quamobrem in ſententiam non addidiſti, uti priùs verberibus in eos animadverteretur ? An, quia lex Porcia vetat ? At aliæ item leges condemnatis civibus non animam eripi, ſed exilium permitti jubent. An, quia gravius eſt verberari, quàm necari ? Quid autem acerbum, aut nimis grave eſt in homines tanti facinoris convictos ? Sin, quia levius eſt ; quî convenit in minore negotio legem obſervare, quum eam in majore neglexeris ?

10. At enim quis reprehendat quod in parricidas Reipubl. decretum erit ? Tempus, dies, fortuna ; cujus lubido gentibus moderatur. Illis meritò accidet, quicquid evenerit. Cæterùm vos P. C. quid in alios ſtatuatis, conſiderate. Omnia mala exempla ex bonis initiis orta ſunt. Sed ubi imperium ad ignaros aut minùs bonos pervenit, novum illud exemplum ab dignis & idoneis ad indignos & non idoneos transfertur. Lacedæmonii devictis Athenienſibus triginta viros impoſuere, qui Rempubl. tractarent. Hi primò cœpere peſſumum quemque & omnibus inviſum, indemnatum necare. Eo populus lætari, & meritò dicere fieri. Pòſt, ubi licentia paulatim

crevit, juxtà bonos & malos lubidinosè interficere, cæteros metu terrere. Ita civitas servitute oppressa, stultæ lætitiæ gravis pœnas dedit. Nostrâ memoriâ victor Sulla, quum Damasippum, & alios hujusmodi, qui malo Reip. creverant, jugulari jussit, quis non factum ejus laudabat? Homines sceleſtos & factiosos, qui seditionibus Remp. exagitaverant, meritò necatos aiebant. Sed ea res magnæ initium cladis fuit. Namque uti quisque domum aut villam, postremò vas aut vestimentum alicujus concupiverat, dabat operam ut is in proscriptorum numero esset. Ita illi, quibus Damasippi mors lætitiæ fuerat, paulò pòst ipsi trahebantur: neque priùs finis jugulandi fuit, quàm Sulla omnes suos divitiis explevit.

11. Atque ego hoc non in M. Tullio, neque his temporibus vereor: sed in magnâ civitate multa & varia ingenia sunt. Potest alio tempore, alio Consule, cui item exercitus in manu sit, falsum aliquid pro vero credi: ubi hôc exemplo per Senatûs decretum Consul gladium eduxerit, quis illi finem statuet? aut quis moderabitur?

12. Majores nostri, P. C. neque consilii, neque audaciæ unquam eguere: neque superbia obstabat quo minùs aliena instituta, si modò proba erant, imitarentur. Arma atque tela militaria à Samnitibus, insignia Magistratuum à Tuscis pleraque sumserunt: postremò, quod ubique apud socios aut hostis idoneum videbatur, cum summo studio domi exequebantur. Imitari, quàm in-

videre bonis, malebant. Sed eodem illo tempore Græciæ morem imitati, verberibus animadvertebant in civis: de condemnatis summum supplicium sumebant. Postquam Respublica adolevit, & multitudine civium factiones valuere; circumveniri innocentes, alia hujuscemodi fieri cœpere. Tunc lex Porcia aliæque leges paratæ sunt, quibus legibus exilium damnatis permissum est. Hanc ego causam, P. C. quo minùs novum consilium capiamus, in primis magnam puto. Profectò virtus atque sapientia major in illis fuit, qui ex parvis opibus tantum imperium fecere, quàm in nobis, qui ea bene parata vix retinemus.

12. Placet igitur eos dimitti, & augeri exercitum Catilinæ? Minumè. Sed ita censeo, publicandas eorum pecunias: ipsos in vinculis per municipia habendos, quæ maxumè opibus valent: neu quis de his postea ad Senatum referat, neve cum Populo agat: qui aliter fecerit, Senatum existumare, eum contra Remp. & salutem omnium facturum.



ORATIO
M. PORCII CATONIS,

Proximè præcedenti orationi C. Cæsaris respondens.

Postquam Cæsar dicendi finem fecit, cæteri verbo, alius alii variè assentiebantur. At M. Porcius Cato rogatus sententiam, hujuscemodi orationem habuit.

14. LOngè mihi alia mens est, P. C. quum res atque pericula nostra considero, & quum sententias nonnullorum mecum ipse reputo. Illi mihi disseruisse videntur de pœna eorum, qui patriæ, parentibus, aris atque focis suis bellum paravere: res autem monet cavere ab illis magis, quàm, quid in illos statuamus, consultare. Nam cætera maleficia tum persequare, ubi facta sunt: hoc nisi provideris ne accidat, ubi evenit, frustra judicia implores. Captâ urbe, nihil fit reliqui victis. Sed, per Deos immortalis, vos ego appello, qui semper domos, villas, signa, tabulas vestras pluris quàm Remp. fecistis: si ista, cujuscumque modi sint, quæ amplexamini, retinere, si voluptatibus vestris otium præbere vultis; expergiscimini aliquando, & capessite Rempublicam. Non nunc agitur de

vectigalibus, non de sociorum injuriis: libertas & anima nostra in dubio est.

15. Sæpenumero, P. C. multa verba in hoc Ordine feci: sæpe de luxuria atque avaritia nostrorum civium questus sum, multosque mortalis eâ causâ adversos habeo. Qui mihi atque animo meo nullius unquam delicti gratiam fecissem, haud facilè alterius lubidini malefacta condonabam. Sed ea tametsi vos parvi pendebatis, tamen Respublica firma erat: opulentia negligentiam tolerabat. Nunc verò non id agitur, bonisne an malis moribus vivamus, neque quantum aut quàm magnificum imperium Populi Romani sit: sed hæc, cujuscumque modi videntur, nostra an nobiscum unà hostium futura sint. Hìc mihi quisquam mansuetudinem & misericordiam nominat? Jampridem equidem nos vera rerum vocabula amisimus. Quia bona aliena largiri, liberalitas; malarum rerum audacia, fortitudo vocatur: eò Respublica in extremo sita est. Sint sanè (quoniam ita se mores habent) liberales ex sociorum fortunis; sint misericordes in furibus ærarii: ne illi sanguinem nostrum largiantur: & dum paucis sceleratis parcunt, bonos omnis perditum eant.

16. Bene & compositè C. Cæsar paulò antè in hoc Ordine de vita & morte disseruit: credo; falsa existumans ea quæ de Inferis memorantur: diverso itinere malos à bonis loca tetra, inculta, fœda atque formidolosa habere. Itaque censuit pecunias eorum publicandas, ipsos per municipia in

custodiis habendos: videlicet ne, si Romæ sint, aut à popularibus conjurationis, aut à multitudine conducta per vim eripiantur. Quasi verò mali atque scelesti tantummodò in urbe, & non per Italiam totam sint; aut non ibi plus possit audacia, ubi ad defendendum opes minores sunt. Quare vanum equidem hoc consilium est, si periculum ex illis metuit: sin in tanto omnium metu solus non timet, eò magis refert me mihi atque vobis timere. Quare quum de P. Lentulo cæterisque statuetis, pro certo habetote vos simul de exercitu Catilinæ & de omnibus conjuratis decernere. Quantò vos attentiùs ea agetis, tantò illis animus infirmior erit: si paululum modò vos languere viderint, jam omnes feroces aderunt.

17. Nolite existumare majores nostros armis Remp. ex parva magnam fecisse. Si ita res esset; multò pulcherrumam eam nos haberemus. Quippe sociorum atque civium, præterea armorum atque equorum major copia nobis, quàm illis est. Sed alia fuere, quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt: domi industria, foris justum imperium, animus in consulendo liber, neque delicto, neque lubidini obnoxius. Pro his nos habemus luxuriam atque avaritiam; publicè egestatem, privatim opulentiam: laudamus divitias, sequimur inertiam: inter bonos & malos discrimen nullum: omnia virtutis præmia ambitio possidet. Neque mirum; ubi vos separatim sibi quisque consilium capitis, ubi domi vo-

luptatibus, hic pecuniæ aut gratiæ servitis, eo fit ut impetus fiat in vacuam Rempublicam. Sed ego hæc omitto.

18. Conjuravere nobilissimi patriam incendere: Gallorum gentem infestissumam Romano nomini ad bellum arcessunt: dux hostium cum exercitu supra caput est: vos cunctamini etiam nunc? & dubitatis quid intra mœnia deprehensis hostibus faciatis? Misereamini, censeo: deliquere homines adolescentuli per ambitionem: atque etiam armatos dimittatis. Næ ista vobis mansuetudo & misericordia, si illi arma ceperint, in miseriam vertet.

19. Scilicet res ipsa aspera est: sed vos non timetis eam. Imo verò maxumè; sed inertiâ & mollitiâ animi alius alium expectantes cunctamini: videlicet Diis immortalibus confisi, qui hanc Remp. in maxumis sæpe periculis servavere. Non votis, neque suppliciis muliebribus auxilia Deorum parantur: vigilando, agendo, bene consulendo, prosperè omnia cedunt: ubi socordiæ tete atque ignaviæ tradideris, nequicquam Deos implores; irati infestique sunt.

19. Apud majores nostros Aulus Manlius Torquatus bello Gallico filium suum, quòd is contra imperium in hostem pugnaverat, necari jussit; atque ille egregius adolescens immoderatæ fortitudinis morte pœnas dedit: vos de crudelissimis parricidis quid statuatis, cunctamini? Videlicet vita cætera eorum huic sceleri obstat. Verùm parcite dignitati Lentuli, si ipse pu-

dicitiæ, si famæ suæ, si Diis, aut hominibus unquam ullis pepercit. Ignoscite Cethegi adolescentiæ, nisi iterum jam patriæ bellum fecit. Nam quid ego de Gabinio, Statilio, Cepario loquar? quibus si quicquam pensi unquam fuisset, non ea consilia de Republ. habuissent.

20. Postremò, P. C. si mehercule peccato locus esset, facilè paterer vos ipsâ re corrigi, quoniam verba contemnitis. Sed undique circumventi sumus: Catilina cum exercitu faucibus urget: alii intra mœnia atque in sinu urbis sunt hostes: neque parari, neque consuli quicquam occultè potest: quo magis properandum est. Quare ita ego censeo: quum nefario consilio sceleratorum civium Resp. in maxuma pericula venerit, iique indicio T. Volturtii & legatorum Allobrogum convicti, confessique sint, cædem, incendia, aliaque fœda atque crudelia facinora in civis patriamque paravisse: de confessis, sicuti de manifestis rerum capitalium, more majorum, supplicium sumendum.



ORATIO
CATILINÆ,
Quâ ſuos milites adhortatur.

Catilina, poſt ſumtum de Lentulo & ſociis ſupplicium, cùm in urbe res adverſas, ſibi hinc Metelli, illinc Antonii Conſulis copiis propè circumſeſſo, nullam fugæ ſpem reliquam videret, ſtatuit cùm Antonio quàm primùm confligere. Itaque concione advocatâ, hujuſcemodi orationem habuit.

21. COmpertum ego habeo, milites, verba viris virtutem non addere; neque ex ignavo ſtrenuum, neque fortem ex timido exercitum oratione Imperatoris fieri. Quanta cujuſque animo audacia naturâ, aut moribus ineſt, tanta in bello patere ſolet. Quem neque gloria, neque pericula excitant, necquicquam hortere: timor animi auribus officit. Sed ego vos, quò pauca monerem, advocavi: ſimul uti cauſam conſilii mei aperirem. Scitis equidem, milites, ſocordia atque ignavia Lentuli quantam ipſi nobiſque cladem attulerit; quoque modo, dum ex urbe præſidia opperior, in Galliam proficiſci nequiverim. Nunc verò quo in loco res noſtræ ſint, juxtà mecum omnes intelligitis. Exercitus hoſtium duo,

unus ab urbe, alter à Gallia, obſtant. Diutiùs in his locis eſſe, ſi maxumè animus ferat, frumenti atque aliarum rerum egeſtas prohibet. Quòcumque ire placet, ferro iter aperiendum eſt. Quapropter vos moneo uti forti atque parato animo ſitis: & quum prælium inibitis, memineritis vos divitias, decus, gloriam, præterea libertatem atque patriam in dextris veſtris portare. Si vincimus, omnia nobis tuta erunt; commeatus abundè, municipia atque coloniæ patebunt: ſin metu ceſſerimus, eadem illa adverſa fient: neque locus, neque amicus quiſquam teget quem arma non texerint.

22. Præterea, milites, non eadem nobis & illis neceſſitudo impendet: nos pro patria, pro libertate, pro vita certamus: illis ſupervacaneum eſt pro potentia paucorum pugnare. Quò audaciùs aggredimini, memores priſtinæ virtutis. Licuit vobis cum ſummâ turpitudine in exilio ætatem agere: potuiſtis nonnulli Romæ amiſſis bonis alienas opes expectare. Quia illa fœda atque intoleranda viris videbantur, hæc ſequi decreviſtis. Si hæc relinquere vultis, audaciâ opus eſt. Nemo, niſi victor, pace bellum mutavit. Nam in fuga ſalutem ſperare, quum arma, quîs corpus tegitur, ab hoſtibus averteris, ea verò dementia eſt. Semper in prælio iis eſt maxumum periculum, qui maxumè timent. Audacia pro muro habetur.

23. Quum vos conſidero, milites, & quum facta veſtra æſtumo, magna me ſpes

victoriæ tenet : animus, ætas, virtus vestra me hortantur : præterea necessitudo, quæ etiam timidos fortis facit. Nam multitudo hostium ne circumvenire queat, prohibent angustiæ loci. Quòd si virtuti vestræ fortuna inviderit, cavete ne inulti animam amittatis : neu capti potiùs, sicuti pecora, trucidemini, quàm virorum more pugnantes, cruentam atque luctuosam victoriam hostibus relinquatis.



ORATIO MICIPSÆ REGIS AD JUGURTHAM.

Rex Numidiæ Micipsa fratris filium Jugurtham primò eodem cultu, quo liberos suos, domi habuerat. Qui postquam adolevit, cùm insigni virtute & famâ apud Numidas foret, Micipsa reputans exactam ætatem suam, rudem adhuc filiorum, sibi ab eo timere cœpit: atque hac de causa eum ad bellum Numantinum misit, quòd ibi facilè occasurum sperabat. Quæ ubi contrà evenere, & Jugurtha cum ingenti gloria domum rediit, Micipsa flexit animum suum, & eum beneficiis vincere aggressus est: statimque adoptavit, & testamento pariter cum filiis heredem instituit. Sed paucos post annos morbo atque ætate confectus, quum sibi finem vitæ adesse intelligeret, coram amicis & cognatis, itemque Adherbale & Hiempsale filiis, hujuscemodi verba cum Jugurtha fertur habuisse.

24. PArvum ego te, Jugurtha, amisso patre, sine spe, sine opibus, in meum regnum accepi, existumans non minùs me tibi, quàm si genuissem, ob beneficia carum fore. Neque ea res falsum me habuit. Nam ut alia magna & egregia tua facta

omittam, novissumè rediens Numantiâ, meque regnumque meum gloriâ honoravisti, tuâque virtute nobis Romanos ex amicis amicissumos fecisti: in Hispania nomen familiæ renovatum est: postremò (quod difficillumum inter mortalis est) gloriâ invidiam vicisti. Nunc quoniam mihi natura finem vitæ facit, per hanc dextram, per regni fidem moneo obtestorque, uti hos, qui tibi genere propinqui, beneficio meo fratres sunt, caros habeas: neu malis alienos adjungere, quàm sanguine conjunctos retinere. Non exercitus, neque thesauri præsidia regni sunt, verùm amici: quos neque armis cogere, neque auro parare queas: officio & fide pariuntur. Quis autem amicior, quàm fratres fratri? aut quem alienum fidum invenies, si tuis hostis fueris?

16. Equidem ego regnum vobis trado firmum, si boni eritis: si mali, imbecillum. Nam concordiâ parvæ res crescunt, discordiâ maxumæ dilabuntur. Cæterùm ante hos, te, Jugurtha, quia ætate & sapientiâ prior es, ne aliter quid eveniat, providere decet. Nam in omni certamine, qui opulentior est, etiamsi accipit injuriam, tamen, quia plus potest, facere videtur. Vos autem, Adherbal & Hiempsal, colite, observate talem hunc virum: imitamini virtutem, & enitimini ne ego meliores liberos sumsisse videar, quàm genuisse.

ORATIO
ADHERBALIS
AD SENATUM ROMANUM.

Jugurtha, Hiempsale occiso, etiam Adherbalem regno expulsum Romam profugere coëgerat. Has nunc injurias Adherbal apud Senatum deflet.

27. PAtres Conscripti, Micipsa pater meus moriens mihi præcepit, uti regni Numidiæ tantummodo procurationem existumarem meam; cæterùm jus & imperium penes vos esse: simul eniterer domi militiæque quàm maxumo usui esse Populo Romano: vos mihi cognatorum, vos in locum affinium ducerem: si ea fecissem, in vestra amicitia exercitum, divitias, munimenta regni me habiturum. Quæ præcepta patris mei quum agitarem, Jugurtha, homo omnium quos terra sustinet, sceleratissumus, contemto imperio vestro, Masinissæ me nepotem, utique ab stirpe socium atque amicum Pop. Rom. regno fortunisque omnibus expulit.

28. Atque ego, P. C. quoniam eò miseriarum venturus eram, vellem potiùs ob mea, quàm ob majorum meorum beneficia, posse me à vobis auxilia petere: ac maxumè deberi mihi beneficia à Pop. Rom.

quibus non egerem : secundum ea, si desideranda erant, uti debitis uterer. Sed quoniam parum tuta per se ipsa probitas est, neque mihi in manu fuit, Jugurtha qualis foret, ad vos confugi, P. C. quibus (quod mihi miserrumum est) cogor priùs oneri, quàm usui esse.

28. Cæteri reges aut bello victi in amicitiam à vobis recepti sunt, aut in suis dubiis rebus societatem vestram appetiverunt : familia nostra cum Pop. Rom. bello Carthaginiensi amicitiam instituit, quo tempore magis fides ejus, quàm fortuna petenda erat. Quorum progeniem vos, P. C. nolite pati me nepotem Masinissæ frustra à vobis auxilium petere. Si ad impetrandum nihil causæ haberem præter miserandam fortunam, quòd paulò antè Rex genere, famâ atque copiis potens, nunc deformatus ærumnis, inops, alienas opes exspecto: tamen erat majestatis Populi Romani prohibere injuriam, neque pati cujusquam regnum per scelus crescere. Verùm ego iis finibus ejectus sum, quos majoribus meis Populus Romanus dedit; unde pater & avus meus unà vobiscum expulere Syphacem & Carthaginienses. Vestra beneficia mihi erepta sunt, P. C. vos in mea injuria despecti estis.

29. Eheu me miserum! huccine, Micipsa pater, beneficia tua evasere, uti quem tu parem cum liberis tuis regnique participem fecisti, is potissumùm stirpis tuæ extinctor sit? Nunquamne ergo familia nostra quieta erit? Semperne in sanguine, ferro, fuga

verſabimur? Dum Carthaginienſes incolumes fuere, jure omnia ſæva patiebamur: hoſtis ab latere, vos amici procul, ſpes omnis in armis erat. Poſtquam illa peſtis ex Africa ejecta eſt, læti pacem agitabamus: quippe quis nullus hoſtis erat, niſi fortè quem vos juſſiſſetis. Ecce autem ex improviſo Jugurtha intolerandâ audaciâ, ſcelere atque ſuperbiâ ſeſe efferens, fratre meo atque eodem propinquo ſuo interfecto, primùm regnum ejùs ſceleris ſui prædam fecit: pòſt ubi me iiſdem dolis nequit capere, nihil minùs quàm vim aut bellum expectantem, in imperio veſtro, (ſicuti videtis) extorrem patriâ, domo, inopem & coopertum miſeriis effecit, ut ubivis tutiùs quàm in meo regno eſſem. Ego ſic exiſtumabam, P. C. utì prædicantem audiveram patrem meum: qui veſtram amicitiam diligenter colerent, eos multum laborem ſuſcipere, cæterùm ex omnibus maxumè tutos eſſe. Quod in familia noſtra fuit, præſtitit, ut in omnibus bellis adeſſet vobis: nos utì per otium tuti ſimus, in manu veſtra eſt, P. C.

31. Pater nos duos fratres reliquit: tertium Jugurtham beneficiis ſuis ratus eſt nobis conjunctum fore. Alter eorum necatus: alter ipſe ego manus impias vix effugi. Quid agam? aut quò potiſſumùm infelix accedam? Generis præſidia omnia extincta ſunt. Pater, utì neceſſe erat, naturæ conceſſit: fratri, quem minumè decuit, propinquus per ſcelus vitam eripuit: affinis, amicos, propinquos cæteros meos, alium

alium alia clades oppressit : capti ab Jugurtha, pars in crucem acti, pars bestiis objecti sunt : pauci quibus relicta est anima, clausi in tenebris cum mœrore & luctu, morte graviorem vitam exigunt. Si omnia quæ aut amisi, aut ex necessariis adversa facta sunt, incolumia manerent : tamen, si quid ex improviso mali accidisset, vos implorarem, P. C. quibus pro magnitudine imperii, jus & injurias omnis curæ esse decet. Nunc verò exul patriâ, domo, solus, atque omnium honestarum rerum egens, quos accedam ? aut quos appellem ? Nationésne ? an Reges ? qui omnes familiæ nostræ ob vestram amicitiam infesti sunt. An quòquam mihi adire licet, ubi non majorum meorum hostilia monumenta plurima sint ? An quisquam nostri misereri potest, qui aliquando vobis hostis fuit ? Postremò Masinissa nos ita instituit, P. C. ne quem coleremus nisi Populum Romanum ; ne societates, ne fœdera nova acciperemus : abundè magna præsidia nobis in vestra amicitia fore : si huic imperio fortuna mutaretur, unà occidendum nobis esse. Virtute ac Diis volentibus, magni estis & opulenti : omnia secunda & obedientia sunt : quo faciliùs sociorum injurias curare licet. Tantùm illud vereor, ne quos privata amicitia Jugurthæ parum cognita transversos agat : quos ego audio maxumâ ope niti, ambire, fatigare vos singulos, ne quid de absente, incognitâ causâ, statuatis : fingere me verba, & fugam simulare, cui licuerit in regno manere. Quod utinam illum,

cujus impio facinore in has miserias projectus sum, eadem hæc simulantem videam: & aliquando aut apud vos, aut apud Deos immortalis rerum humanarum cura oriatur; at ille, qui nunc sceleribus suis ferox atque præclarus est, omnibus malis excruciatus, impietatis in parentem nostrum, fratris mei necis, mearumque miseriarum gravis pœnas reddat.

33. Jamjam, frater animo meo carissime, quanquam tibi immaturo, & unde minumè decuit, vita erepta est, tamen lætandum magis, quàm dolendum puto casum tuum. Non enim regnum, sed fugam, exilium, egestatem, & has omnis quæ me premunt ærumnas cum anima simul amisisti. At ego infelix in tanta mala præcipitatus, pulsus ex patrio regno, rerum humanarum spectaculum præbeo: incertus quid agam, tuasne injurias persequar, ipse auxilii egens; an regno consulam, cujus vitæ necisque potestas ex opibus alienis pendet. Utinam emori, fortunis meis honestus exitus esset: ne vivere contentus viderer, si defessus malis injuriæ concessissem. Nunc quoniam neque vivere lubet, neque mori licet sine dedecore, P. C. per vos, per liberos atque parentes vestros, per majestatem Populi Romani, subvenite misero mihi: ite obviàm injuriæ: nolite pati regnum Numidiæ, quod vestrum est, per scelus, & sanguinem familiæ nostræ tabescere.

ORATIO
C. MEMMII
AD QUIRITES.

Cirthâ captâ, & Adherbale necato, Romani Calpurnium Consulem cum exercitu adversùs Jugurtham misêre. Hic ad solitas artes confugiens, pecuniâ & Consulem & Legatos Consulis corrupit, ac fictitiâ deditione pacem ab iis impetravit. Quæ ubi Romæ innotuere, incertis Patribus quid super hoc negotio decernerent, C. Memmius Tribunus plebis populum hortatur ad vindicandum in Jugurtham simul, & eos qui ipsi Rempublicam prodiderant.

35. MUlta me dehortantur à vobis, Quirites, ni studium Reipubl. omnia superet; opes factionis, vestra patientia, jus nullum; ac maxumè quòd innocentiæ plus periculi, quàm honoris est. Nam illa quidem piget dicere, his annis quindecim quàm ludibrio fueritis superbiæ paucorum; quàm fœdè, quàmque inulti perierint vestri defensores; uti vobis animus ab ignavia atque socordia corruptus sit: qui ne nunc quidem, obnoxiis inimicis, exurgitis, atque etiam nunc timetis eos, quibus vos decet terrori esse. Sed quanquam hæc talia sunt; tamen obviàm ire factionis potentiæ animus subigit. Certè ego libertatem, quæ mihi à parente meo tradita est, experiar: verùm id

frustra, an ob rem faciam, in vestra manu situm est, Quirites.

36. Neque ego vos hortor, quod sæpe majores vestri fecere, uti contra injurias armati eatis. Nihil vi, nihil secessione opus est.: necesse est, suomet ipsi more præcipites eant. Occiso Tib. Graccho, quem regnum parare aiebant, in plebem Romanam quæstiones graves habitæ sunt. Post C. Gracchi & M. Fulvii cædem, item Ordinis vestri multi mortales in carcere necati sunt. Utriusque cladis non lex, verùm lubido eorum finem fecit. Sed sanè fuerit regni paratio, plebi sua restituere. Quidquid sine sanguine civium ulcisci nequitur, jure factum sit.

37. Superioribus annis taciti indignabamini ærarium expilari; Reges & populos liberos, paucis Nobilibus vectigal pendere; penes eosdem & summam gloriam, & maxumas divitias esse: tamen hæc talia facinora impunè suscepisse, parum habuere: itaque postremò leges, majestas vestra, divina & humana omnia hostibus tradita sunt. Neque eos, qui ea fecere, pudet, aut pœnitet: sed incedunt per ora vestra magnificè, sacerdotia, & consulatus, pars triumphos suos ostentantes; perinde quasi ea honori, non prædæ habeant. Servi ære parati injusta imperia dominorum non perferunt: vos, Quirites, imperio nati, æquo animo servitutem toleratis? At qui sunt hi, qui Rempub. occupavere? Homines sceleratissumi, cruentis manibus, immani avaritiâ, nocentissimi, iidemque superbissumi; quibus

fides, decus, pietas, postremò honesta atque inhonesta omnia quæstui sunt. Pars eorum occidisse Tribunos plebis, alii quæstiones injustas, plerique cædem in vos fecisse pro munimento habent. Ita quàm quisque pessumè fecit, tam maxumè tutus est; metum à scelere suo ad ignaviam vestram transtulere: quos omnis eadem cupere, eadem odisse, eadem metuere in unum coëgit. Sed hæc inter bonos amicitia, inter malos factio est. Quòd si vos tam libertatis curam haberetis, quàm illi ad dominationem accensi sunt; profectò neque Respubl. sicuti nunc, vastaretur, & beneficia vestra penes optumos, non audacissumos, forent. Majores vestri parandi juris, & majestatis constituendæ gratiâ, bis per secessionem armati Aventinum occupavere: vos pro libertate, quam ab illis accepistis, nonne summâ ope nitemini; atque eò vehementiùs, quò majus dedecus est parta amittere, quàm omnino non paravisse?

39. Dicet aliquis, Quid igitur censes? Vindicandum in eos, qui hosti prodidere Rempublicam: non manu, neque vi; quod magis vos fecisse, quàm illis accidisse indignum est: verùm quæstionibus, & indicio ipsius Jugurthæ: qui si deditius est, profectò jussis vestris obediens erit: sin ea contemnit, scilicet æstimabitis qualis illa pax, aut deditio sit, ex qua ad Jugurtham scelerum impunitas, ad paucos potentis maxumæ divitiæ, in Remp. damna atque dedecora pervenerint.

39. Nisi fortè nondum etiam vos domina-

tionis eorum satietas tenet, & illa, quàm hæc tempora magis placent, quum regna, provinciæ, leges, jura, judicia, bella, atque paces, postremò divina & humana omnia penes paucos erant: vos autem, hoc est, Populus Romanus, invicti ab hostibus, Imperatores omnium gentium, satis habebatis animam retinere. Nam servitutem quidem quis vestrûm audebat recusare? Atque ego tametsi viro flagitiosissimum existumo impunè injuriam accepisse; tamen vos hominibus sceleratissumis ignoscere, quoniam cives sunt, æquo animo paterer, ni misericordia in perniciem casura esset. Nam & illis, quantum importunitatis habent, parum est impunè malè fecisse, nisi deinde faciundi licentia eripitur; & vobis æterna sollicitudo remanebit, quum intelligetis aut serviendum esse, aut per manus libertatem retinendam. Nam fidei quidem, aut concordiæ quæ spes est? Dominari illi volunt, vos liberi esse: facere illi injurias, vos prohibere: postremò sociis vestris veluti hostibus, hostibus pro sociis utuntur. Poteſtne in tam divorsis mentibus pax, aut amicitia esse?

41. Quare moneo, hortorque vos, ne tantum scelus impunitum dimittatis. Non peculatus ærarii factus est, neque per vim sociis ereptæ pecuniæ: quæ quanquam gravia sunt, tamen consuetudine jam pro nihilo habentur. Hosti acerrumo prodita Senatûs auctoritas, proditum imperium vestrum: domi militiæque Respub. venalis fuit. Quæ nisi quæsita erunt, nisi vindicatum in noxios, quid erit reliquum, nisi ut illis, qui ea fecere, obedien-

tes vivamus ! NAM impunè quælibet facere, id est Regem esse. Neque ego vos, Quirites, hortor, uti jam malitis cives vestros perperam, quàm rectè fecisse : sed ne ignoscendo malis, bonos perditum eatis. Ad hoc in Repub. multò præstat beneficii, quàm maleficii, immemorem esse. Bonus tantummodo segnior fit, ubi negligas : at malus improbior. Ad hoc, si injuriæ non sint, haud sæpe auxilii egeas.

ORATIO
MARII
AD QUIRITES.

C. Marius humili genere ortus, invitâ Nobilitate, at cupientissimâ plebe, Consul factus erat : eique provinciam Numidiam, & bellum adversùs Jugurtham, ademta Metello, plebes decreverat. Cùm igitur milites in supplementum scribere vellet, hortandi causâ, simul Nobilitatem exagitandi, concionem populi advocavit ; deinde hôc modo disseruit.

41. SCio ego, Quirites, plerosque non iisdem artibus imperium à vobis petere, &, postquam adepti sunt, gerere : primò, industrios, supplices, modicos esse ; deinde per ignaviam & superbiam ætatem agere. Sed mihi contrà videtur. Nam quò universa Resp. pluris est, quàm consulatus aut prætura, eò majore curâ illam adminis-

trari, quàm hæc peti debere. Neque me fallit, quantum cum maxumo beneficio vestro negotii sustineam. Bellum parare simul, & ærario parcere; cogere ad militiam eos, quos nolis offendere; domi forisque omnia curare, & ea agere inter invidos, occursantis, factiosos, opinione, Quirites, asperius est. Ad hoc, alii si deliquere, vetus Nobilitas, majorum fortia facta, cognatorum & affinium opes, multæ clientelæ, omnia hæc præsidio adsunt: mihi spes omnes in memet sitæ: quas necesse est & virtute & innocentiâ tutari: nam alia infirma sunt.

43. Et illud intelligo, Quirites, omnium ora in me conversa esse: æquos, bonosque favere; quippe benefacta mea Reipub. procedunt: Nobilitatem locum invadendi quærere. Quò mihi acriùs admittendum est, utì neque vos capiamini, & illi frustra sint. Ita ad hoc ætatis à pueritia fui, ut omnis labores & pericula consueta habeam. Quæ ante vestra beneficia gratuitò faciebam, ea utì acceptâ mercede deseram, non est consilium, Quirites.

44. Illis difficile est in potestatibus temperare, qui per ambitionem sese probos simulavere: mihi, qui omnem ætatem in optumis artibus egi, bene facere jam ex consuetudine in naturam vertit.

44. Bellum me gerere cum Jugurtha jussistis: quam rem Nobilitas ægerrumè tulit. Quæso, reputate cum animis vestris, num id mutari melius sit, si quem ex illo globo Nobilitatis ad hoc, aut aliud tale negotium mittatis, hominem veteris prosapiæ, ac multarum ima-

ginum; & nullius ſtipendii: ſcilicet ut in tanta re ignarus omnium trepidet, feſtinet, ſumat aliquem ex populo monitorem officii ſui. Ita plerùmque evenit, uti, quem vos imperare juſſiſtis, is ſibi Imperatorem alium quærat. At ego ſcio, Quirites, qui poſtquàm Conſules facti ſunt, acta majorum & Græcorum militaria præcepta legere cœperint; homines præpoſteri. Nam gerere, quàm fieri, tempore poſterius, re atque uſu prius eſt. Comparate nunc, Quirites, cum illorum ſuperbia me hominem novum. Quæ illi audire & legere ſolent, eorum partem vidi, alia egomet geſſi. Quæ illi litteris, ea ego militando didici. Nunc vos exiſtumate, facta, an dicta pluris ſint.

45. Contemnunt novitatem meam, ego illorum ignaviam: mihi fortuna, illis probra objectantur. Quanquam ego naturam unam, & communem omnium exiſtumo, ſed fortiſſumum quemque generoſiſſumum eſſe. Ac ſi jam ex patribus Albini aut Beſtiæ quæri poſſet, mene, an illos ex ſe gigni maluerint: quid reſponſuros creditis, niſi, ſeſe liberos quàm optumos voluiſſe? Quòd ſi jure deſpiciunt me, faciant idem majoribus ſuis; quibus, uti mihi, ex virtute nobilitas cœpit. Invident honori meo: ergo invideant labori, innocentiæ, periculis etiam meis: quoniam per hæc illum cepi. Verùm homines corrupti ſuperbiâ, ita ætatem agunt, quaſi honores veſtros contemnant: ita hos petunt, quaſi honeſtè vixerint. Næ illi falſi ſunt, qui diverſiſſumas

res pariter exspectant, ignaviæ voluptatem, & præmia virtutis.

46. Atque etiam quum apud vos, aut in Senatu verba faciunt, pleràque oratione, majores suos extollunt; eorum fortia facta memorando clariores sese putant: quod contrà est. Nam, quantò vita illorum præclarior, tantò horum socordia flagitiosior. Et profectò ita se res habet: MAJORUM gloria posteris lumen est, neque bona, neque mala eorum in occulto patitur. Hujusce rei ego inopiam patior, Quirites. Verùm, id quod multò præclarius est, meamet facta mihi dicere licet. Nunc videte, quàm iniqui sint. Quod ex aliena virtute sibi arrogant, id mihi ex mea non concedunt: scilicet quia imagines non habeo, & quia mihi nova nobilitas est: quam certè peperisse melius est, quàm acceptam corrupisse.

47. Equidem ego non ignoro, si jam mihi respondere velint, abundè illis facundam & compositam orationem fore. Sed in maxumo vestro beneficio, quum omnibus locis me vosque maledictis lacerent, non placuit reticere: ne quis modestiam in conscientiam duceret. Nam me quidem, ex animi sententia, lædere nulla oratio potest: quippe vera, necesse est bene prædicet; falsam vita moresque mei superant. Sed quoniam vestra consilia accusantur, qui mihi summum honorem, & maxumum negotium imposuistis: etiam atque etiam reputate, num id pœnitendum sit. Non possum, fidei causâ, imagines neque triumphos, aut consulatus majorum meorum ostentare: at, si res postulet, hastas, vexil-

lum, phaleras, alia dona militaria, præterea cicatrices advorso corpore. Hæ sunt meæ imagines, hæc nobilitas, non hereditate relicta, ut illa illis, sed quæ ego plurimis meis laboribus & periculis quæsivi.

48. Non sunt composita verba mea. Parum id facio. Ipsa se virtus satis ostendit: illis artificio opus est, uti turpia facta oratione tegant. Neque litteras Græcas didici. Parum placebat eas discere, quippe quæ ad virtutem doctoribus nihil profuerunt. At illa multò optuma Reipubl. doctus sum; hostis ferire; præsidia agitare: nihil metuere, nisi turpem famam; hyemem & æstatem juxtà pati; humi requiescere; eodem tempore inopiam & laborem tolerare. His ego præceptis milites hortabor: neque illos arctè colam, me opulenter: neque gloriam meam, laborem illorum faciam. Hoc est utile, hoc civile imperium. Namque, quum tutè per mollitiem agas, exercitum supplicio cogere, est hoc dominum, non Imperatorem esse. Hæc atque alia majores vestri faciundo, seque remque publicam celebravere. Quîs Nobilitas freta, ipsa dissimilis moribus, nos illorum æmulos contemnit; & omnes honores, non ex merito, sed quasi debitos, à vobis repetit. Cæterùm homines superbissumi procul errant. Majores eorum omnia quæ licebat, illis reliquere; divitias, imagines, memoriam suî præclaram: virtutem non reliquere, neque poterant. Ea sola neque datur dono, neque accipitur.

49. Sordidum me & incultis moribus aiunt: quia parum scitè convivium exorno;

neque histrionem ullum, neque pluris pretii coquum, quàm villicum, habeo. Quæ mihi lubet confiteri, Quirites. Nam & ex parente meo, & ex aliis sanctis viris ita accepi, MUNDITIAS mulieribus, viris laborem convenire: omnibusque bonis oportere plus gloriæ, quàm divitiarum esse: arma, non supellectilem decori esse.

50. Quin ergo, quod juvat, quod carum æstumabant, id semper faciant: ament, potent: ubi adolescentiam habuere, ibi senectutem agant in conviviis, dediti ventri & turpissumè parti corporis: sudorem, pulverem, & alia talia relinquant nobis, quibus illa epulis jucundiora sunt. Verùm non ita est. Nam ubi se flagitiis dedecoravere turpissumi viri, bonorum præmia ereptum eunt. Ita injustissumè luxuria & ignavia, pessumæ artes, illis qui coluere eas, nihil officiunt, Reipubl. innoxiæ cladi sunt.

50. Nunc, quoniam illis, quantùm mores mei, non illorum flagitia poscebant, respondi: pauca de Rep. loquar. Primùm omnium, de Numidia bonum habetote animum, Quirites. Nam quæ ad hoc tempus Jugurtham tuta sunt, omnia removistis; avaritiam, imperitiam, superbiam. Dein exercitus ibi est locorum sciens, sed mehercule magis strenuus, quàm felix. Nam magna pars ejus avaritiâ aut temeritate ducum attrita est. Quamobrem vos, quibus militaris ætas est, adnitimini mecum, & capessite Remp. Neque quemquam ex calamitate aliorum, aut Imperatorum superbia metus ceperit. Egomet in agmine atque in

prælio consultor idem & socius periculi vobiscum adero : meque vosque in omnibus rebus juxtà geram. Et profectò, diis juvantibus, omnia mutata sunt, victoria, præda, laus: quæ si dubia, aut procul essent, tamen omnis bonos Reipub. subvenire decet. Etenim nemo ignaviâ immortalis factus : neque quisquam parens liberis, ut æterni forent, optavit; magis, uti boni honestique vitam exigerent. Plura dicerem, Quirites, si timidis virtutem verba adderent. Nam strenuis abundè dictum puto.

ORATIO
SULLÆ
AD BOCCHUM REGEM.

Bocchus Mauritaniæ Rex societatem cum Jugurtha inierat. At duobus præliis adversis fractus, à Mario per legatos petit, duos quàm fidissimos ad se mittat. Ille L. Sullam & A. Manlium ire jubet. Postquam congressi sunt, Sulla, quò ingenium ejus aut advorsum flecteret, aut cupidum pacis vehementiùs accenderet, pauca verba hujuscemodi locutus est.

52. REx Bocche, magna lætitia nobis est, quum te talem virum dii monuere, ut aliquando pacem, quàm bellum malles, neu te optumum cum pessumo omnium Jugurtha miscendo commaculares; simul nobis demeres acerbam necessitudinem, pariter te

errantem, & illum sceleratissumum persequi. Ad hoc, Populo Rom. jam à principio inopi melius visum amicos, quàm servos quærere: tùtiusque rati volentibus, quàm coactis imperitare. Tibi verò nulla opportunior amicitia nostrâ: primùm, quòd procul absumus; in quo offensæ minumum, gratia par, ac si propè adessemus: dein, quòd parentes abundè habemus, AMICORUM neque nobis, neque cuiquam omnium satis fuit. Atque hoc utinam à principio tibi placuisset; profectò ex Populo Rom. ad hoc tempus multò plura bona accepisses, quàm mala perpessus es. Sed quoniam humanarum rerum fortuna pleraque regit, cui scilicet placuit & vim & gratiam nostram experiri; nunc, quando per illam licet, festina; atque, uti cœpisti, perge. Multa atque opportuna habes, quò faciliùs errata officiis superes. Postremò hoc in pectus tuum demitte, nunquam Populum Roman. beneficiis victum esse. Nam bello quid valeat, tu scis.



ORATIO
BOCCHI
AD SULLAM.

Postquam Sulla ad Marium reversus est, ipso annitente, Boccho induciæ, Legatis ipsius potestas eundi Romam à Consule concessa est. Qui cùm delicti gratiam, at non fœdus amicitiamque impetravissent, Bocchus iterùm Sullam accivit. Ei igitur hâc oratione se memorem ejus beneficiorum testatur: purgat se de bello Romano: studium & operam pollicetur.

54. NUnquam ego ratus sum fore, uti Rex maxumus in hac terra, & omnium, quos novi, opulentissimus, privato homini gratiam deberem. Et hercule, Sulla, ante te cognitum, multis orantibus, aliis ultro egomet opem tuli, nullius indigui. Id imminutum, quod cæteri dolere solent, ego lætor. Fuerit mihi pretium eguisse aliquando tuæ amicitiæ, quâ apud animum meum mihi carius habeo. Id adeo experiri licet: arma, viros, pecuniam, postremò quidquid animo lubet, sume, utere: &, quoad vives, nunquam mihi redditam gratiam putaveris; semper apud me integra erit: denique nihil, me sciente, frustra voles. Nam, ut ego existumo, Regem armis, quàm munificentiâ vinci minùs flagitiosum.

55. Cæterùm de Rep. vestra, cujus cura-

tor huc missus es, paucis accipe. Bellum ego Populo Rom. neque feci, neque factum unquam volui; fines meos adversùm armatos armis tutus sum. Id omitto: quando vobis ita placet, gerite, uti vultis, cum Jugurtha bellum: ego flumen Mulucham, quod inter me & Micipsam fuit, non egrediar, neque id intrare Jugurtham sinam. Præterea si quid meque vobisque dignum petiveris, haud repulsus abibis.

ORATIO

LEPIDI CONSULIS

AD POPULUM ROMANUM.

M. Lepidus Consul invehitur in Sullam, qui vi & armis oppressam Rempubl. Dictatoris nomine pro lubidine regebat; populumque hortatur ut se in libertatem vindicet.

56. Clementia & probitas vestra, Quirites, quibus per cæteras gentis maxumi & clari estis, plurimùm timoris mihi faciunt, adversùs tyrannidem L. Sullæ: ne aut ipsi quæ nefanda æstumatis, ea parum credendo de aliis, circumveniamini; præsertim quum illi spes omnis in scelere atque perfidia sit; neque se aliter tutum putet, quàm si pejor atque intestabilior metu vestro fuerit, quo captivis libertatis curam miseria eximat: aut, si provideritis, in tu-

tandis periculis magis quàm in ulciſcendo teneamini. Satellites quidem ejus, homines maxumi nominis, non minùs optumis majorum exemplis, nequeo ſatis mirari, dominationis in vos ſervitium ſuum mercedem dant: & utrumque per injuriam malunt, quàm optumo jure liberi agere: præclara Brutorum atque Æmiliorum & Lutatiorum proles: geniti ad ea, quæ majores virtute peperere, ſubvertunda. Nam quid à Pyrrho, Hannibale, Philippoque & Antiocho defenſum eſt aliud, quàm libertas, & ſuæ cuique ſedes; neu cui, niſi legibus, pareremus? Quæ cuncta ſævus iſte Romulus, quaſi ab externis rapta, tenet; non tot exercituum clade, neque Conſulis & aliorum principum, quos fortuna belli conſumſerat, ſatiatus: ſed tum crudelior, quum pleroſque ſecundæ res in miſerationem ex ira vertunt. Quin ſolus omnium poſt memoriam hominum, ſupplicia in pòſt futuros compoſuit, quîs priùs injuria quàm vita certa eſſet: praviſſumèque per ſceleris immanitatem adhuc tutus furit, dum vos, metu gravioris ſervitii, à repetunda libertate terremini.

58. Agendum atque obviàm eundum eſt, Quirites, ne ſpolia veſtra penes illum ſint. Non prolatandum, neque votis paranda auxilia: niſi fortè ſperatis, per tædium jam aut pudorem tyrannidis, eſſe eum per ſcelus occupata periculoſiùs dimiſſurum. At ille eò proceſſit, utì nihil glorioſum, niſi tutum, & omnia retinendæ dominationis honeſta exiſtumet. Itaque illa quies, &

otium cum libertate, quæ multi probi potiùs quàm laborem cum honoribus capessebant, nulla sunt. Hâc tempestate serviundum aut imperitandum: habendus metus est aut faciundus, Quirites. Nam quid ultrà? quæve humana superant, aut divina impolluta sunt? Populus Romanus paulò antè gentium moderator, exutus imperio, gloriâ, jure, agitandi inops, despectusque, ne servilia quidem alimenta reliqua habet. Sociorum & Latii magna vis, civitate pro multis & egregiis factis à vobis datâ, per unum prohibentur: & plebis innoxiæ patrias sedes occupavere pauci satellites, mercedem scelerum. Leges, judicia, ærarium, provinciæ, Reges, penes unum; denique necis civium & vitæ licentia. Simul humanas hostias vidistis, & sepulchra infecta sanguine civili. Estne viris reliqui aliud, quàm solvere injuriam, aut mori per virtutem? quoniam quidem unum omnibus finem natura vel ferro septis statuit: neque quisquam extremam necessitatem, nihil ausus, nisi muliebri ingenio exspectat.

60. Verùm ego seditiosus, uti Sulla ait, qui præmia turbarum queror: & bellum cupiens, quia jura pacis repeto. Scilicet, quia non aliter salvi, satisque tuti in imperio eritis, nisi Vettius Picens, scriba Cornelius, alia bene parata prodegerint: nisi approbaveritis omnes proscriptiones innoxiorum ob divitias; cruciatus virorum illustrium; vastam urbem fugâ & cædibus; bona civium miserorum, quasi Cimbricam prædam venum aut dono datam.

60. At objectat mihi possessiones ex bonis proscriptorum : quod quidem scelerum illius vel maxumum est ; non me , neque quemquam omnium satis tutum fuisse , si rectè faceremus. Atque illa , quæ tum formidine mercatus sum , pretio soluto , jure , dominis tamen restituo : neque pati consilium est , ullam ex civibus prædam esse. Satis illa fuerint , quæ , rabie contractâ , toleravimus : manus conserentes inter se Romanos exercitus , & arma ab externis in nosmet versa. Scelerum & contumeliarum omnium finis sit : quorum adeo Sullam non pœnitet , ut & facta in gloria numeret , & , si liceat , avidiùs fecerit.

61. Neque jam , quid existumetis de illo , sed quantùm vos audeatis , vereor : ne , alius alium principem exspectantes , antè capiamini , non opibus ejus , quæ futiles & corruptæ sunt , sed vestrâ socordiâ , quàm captum ire licet , & quàm audeat , tam videri felicem. Nam præter satellites commaculatos , quis eadem vult ? aut quis non omnia mutata , præter victoriam ? scilicet milites : quorum sanguine Tarrulæ , Scyrroque pessumis servorum divitiæ partæ sunt : an , quibus prælatus in magistratibus capiendis Fusidius , ancilla turpis , honorum omnium dehonestamentum ? Itaque maxumam mihi fiduciam parit victor exercitus , cui per tot vulnera & labores nihil , præter tyrannum , quæsitum est. Nisi fortè tribunitiam potestatem eversum profecti sunt per arma , conditam à majoribus suis ; utique jura & judicia sibimet extorquerent :

egregiâ ſcilicet mercede, quum relegati in paludes & ſylvas, contumeliam atque invidiam ſuam, præmia penes paucos intelligerent.

62. Quare igitur tanto agmine atque animis incedit? Quia ſecundæ res mirè ſunt vitiis obtentui: quibus labefactatis, quàm formidatus antea eſt, tam contemnetur: niſi fortè ſpecie concordiæ & pacis, quæ ſceleri & parricidio ſuo nomina indidit: neque aliter Populo Romano eſſe belli finem ait, niſi maneat expulſa agris plebes, præda civilis acerbiſſima, jus judiciumque omnium rerum penes ſe, quod Populi Romani fuit. Quæ ſi vobis pax & concordia intelliguntur, maxuma turbamenta Reipublicæ atque exitia probate; annuite legibus impoſitis; accipite otium cum ſervitio; & tradite exemplum poſteris ad Populum Romanum ſuimet ſanguinis cæde circumveniundum. Mihi, quanquam per hoc ſummum imperium ſatis quæſitum erat nomini majorum, dignitati, atque etiam præſidio; tamen non fuit conſilium, privatas opes facere; potiorque viſa eſt periculoſa libertas quieto ſervitio. Quæ ſi probatis, adeſte, Quirites, &, bene juvantibus Diis, M. Æmilium Conſulem, ducem & auctorem ſequimini ad recipiundam libertatem.

ORATIO

L. PHILIPPI

ADVERSUS LEPIDUM IN SENATU.

M. Lepido in consulatu acta Sullæ rescindere cupienti summâ vi Catulus collega restiterat. Cùm res ad bellum spectaret, Senatus utrumque Consulem jurejurando adegerat, se hujus controversiæ causâ arma non capturos: simulque Lepido Galliam provinciam cum exercitu decreverat. At ille nihilominus in incœpto perstans, semel & iterùm ad urbem cum exercitu accessit. Quum secundò jam urbi adsideret, ac circumacto interim anno, alterum consulatum peteret, L. Philippus Senatum in eum his verbis concitabat.

64. MAxumè vellem, P. C. Remp. quietam esse, aut in periculis à promtissumo quoque defendi: denique prava incœpta consultoribus noxæ esse. Sed contrà seditionibus omnia turbata sunt, & ab iis, quos prohibere magis decebat. Postremò, quæ pessumi & stultissumi decrevere, ea bonis & sapientibus faciunda sunt. Nam bellum, atque arma, quanquam vobis invisa, tamen, quia Lepido placent, sumenda sunt. Nisi fortè cui pacem præstare, & bellum pati consilium est.

65. Prô Dii boni, qui hanc urbem, omissâ curâ, adhuc regitis; M. Æmilius omnium flagitiosorum postremus, qui pejor an ignavior sit, deliberari non potest, exercitum opprimundæ libertatis habet, & se è contemto metuendum efficit: vos mussantes, & retractantes verbis, & vatum carminibus, pacem optatis magis quàm defenditis: neque intelligitis mollitiâ decretorum vobis dignitatem, illi metum detrahi. Atque id jure; quoniam ex rapinis consulatum, ob seditionem provinciam cum exercitu adeptus est. Quid ille ob benefacta cepisset, cujus sceleribus tanta præmia tribuistis?

66. At scilicet ii, qui ad postremum usque, legatos, pacem, concordiam, & alia hujuscemodi decreverunt, gratiam ab eo peperere. Imo despecti & indigni Rep. habiti, prædæ loco æstumantur: quippe metu pacem repetentes, quo habitam amiserant. Equidem à principio cùm Etruriam conjurare, proscriptos accersiri, largitionibus Remp. lacerari videbam; maturandum putabam, & Catuli consilia cum paucis secutus sum. Cæterùm illi, qui gentis Æmiliæ benefacta extollebant, & ignoscendo Populi Rom. magnitudinem auxisse, nusquam etiam tum Lepidum progressum videbant, cùm privata arma opprimundæ libertatis cepisset; sibi quisque opes aut patrocinia quærendo, consilium publicum corruperunt. At tum erat Lepidus latro cum calonibus, & paucis sicariis, quorum nemo non diurnâ mercede vitam mutaverit: nunc est Proconsul cum imperio, non emto, sed dato à vobis; cum

Legatis adhuc jure parentibus : & ad eum concurrêre homines omnium ordinum corruptissumi , flagrantes inopiâ & cupidinibus , scelerum conscientiâ exagitati : quibus quies in seditionibus , in pace turbæ sunt : hi tumultum ex tumultu , bellum ex bello ferunt , Saturnini olim , pòst Sulpitii , dein Marii , Damasippique , nunc Lepidi satellites. Præterea Etruria atque omnes reliquiæ belli arrectæ : Hispaniæ armis solicitatæ : Mithridates in latere vectigalium nostrorum , quibus adhuc sustentamur , diem bello circumspicit : quin præter idoneum ducem , nihil abest ad subvertundum imperium. Quod ego vos oro , atque obsecro , P. C. ut animadvortatis ; neu patiamini licentiam scelerum , quasi rabiem , ad integros contactu procedere. Nam , ubi malos præmia sequuntur , haud facilè quisquam gratuitò bonus est.

68. An exspectatis dum exercitu rursus admoto , ferro , atque flammâ urbem invadat? quod multò propius est ab eo , quo agitat , statu , quàm ex pace & concordia ad arma civilia : quæ ille advorsùm divina & humana omnia cepit , non pro sua , aut quorum simulat injuria , sed legum ac libertatis subvertundæ. Angitur enim ac laceratur animi cupidine , & noxarum metu , expers consilii , inquies , hæc atque illa tentans ; metuit otium , odit bellum ; luxu atque licentiâ carendum videt , atque interim abutitur vestrâ socordiâ. Neque mihi satis consilii metum , an ignaviam , an dementiam eam appellem : qui videmini , in-

tenta mala quasi fulmen optare se quisque ne attingat, sed prohibere ne conari quidem. Et quæso considerare quàm conversa rerum natura sit. Antea malum publicum occultè, auxilia palam instruebantur; & eò boni malos facilè anteibant: nunc pax, & concordia disturbantur palam, defenduntur occultè. Quibus illa placent, in armis sunt; vos, in metu. Quid exspectatis? nisi fortè pudet, aut piget rectè facere. An Lepidi mandata animos movent? qui placere ait sua cuique reddi, & aliena tenet: belli jura rescindi, cùm ipse armis cogat: civitatem confirmari, qui ademtam negat: concordiæ gratiâ plebi tribunitiam potestatem restitui, ex qua omnes discordiæ accensæ.

70. Pessume omnium, atque impudentissume, tibine egestas civium, & luctus curæ sunt, cui nihil est domi, nisi armis partum, aut per injuriam? Alterum consulatum petis, quasi primum reddideris: bello concordiam quæris, quo parta disturbatur: nostrî proditor, istis invidus, hostis omnium bonorum. Ut te neque hominum, neque Deorum pudet, quos perfidiâ aut perjurio violasti? Qui, quando talis es, maneas in sententia, & retineas arma, te hortor: neu prolatandis seditionibus, inquies ipse, nos in sollicitudine retineas. Neque te provinciæ, neque leges, neque Dii Penates civem patiuntur. Perge, quà cœpisti; ut quàm maturrumè merita invenias.

70. Vos autem, P. C. quousque cunctando Rempublicam intutam patiemini, & verbis

verbis arma tentabitis? Delectus advorsùm vos habiti, pecuniæ publicè, & privatim extortæ; præsidia deducta atque imposita; ex lubidine leges imperantur: cùm interim vos Legatos & decreta paratis. Et quantò, mehercule, avidiùs pacem petieritis, tantò bellum acrius erit; cùm intelliget se metu magis, quàm æquo & bono sustentatum. Nam, qui turbas, & cædem civium odisse ait, & ob id armato Lepido vos inermes retinet; quæ victis toleranda sunt, ea, cùm facere possitis, patiamini potiùs censet. Ita illi à vobis pacem, vobis ab illo bellum suadent. Hæc si placent; si tanta torpedo animos oppressit, ut obliti scelerum Cinnæ, cujus in urbem reditu, decus, atque Ordines omnes interierunt, nihilominus vos, atque conjuges, & liberos Lepido permissuri sitis; quid opus decretis? quid auxilio Catuli? quin is & alii boni Rempublicam frustra curant. Agite, uti lubet; parate vobis Cethegi, atque alia proditorum patrocinia, qui rapinas & incendia instaurare cupiunt, & rursum advorsùm Deos Penates manus armare. Sin libertas & bella magis placent: decernite digna nomine, & augete ingenium viris fortibus. Adest novus exercitus, & ad hoc, coloniæ veterum militum, Nobilitas omnis, duces optumi; fortuna meliores sequitur. Jam illa, quæ collecta sunt socordiâ nostrâ, dilabentur. Quare ita censeo, quoniam Lepidus exercitum privato consilio paratum cum pessumis, & hostibus Reipub. contra hujus Ordinis auctoritatem ad urbem ducit;

ut Appius Claudius Interrex cum Q. Catulo Proconsule, & cæteris quibus imperium est, urbi præsidio sint; operamque dent ne quid Respublica detrimenti capiat.

ORATIO
C. COTTÆ CONSULIS
AD POPULUM.

De hujus orationis occasione nihil est certi quod afferri posse videatur, nisi quod ex oratione ipsa colligitur: tumultuatam esse plebem, ita ut ne Consulum quidem ipsorum majestas satis tuta foret. Forsitan annonæ inopia hos furores stimulaverat: quod videntur innuere hæc verba : classe quâ commeatus vehebatur, minore quàm antea navigamus.

73. QUirites, multa mihi pericula domi, militiæ multa advorsa fuere: quorum alia toleravi, partim repuli Deorum auxiliis, & virtute meâ: in quîs omnibus neque animus negotio defuit, neque decretis labos. Malæ secundæque res, opes, non ingenium, mihi mutabant: at contrà in his miseriis cuncta me cum fortuna deseruere. Præterea senectus per se gravis, curam duplicat; cui misero, senectâ jam ætate, ne mortem quidem honestam sperare licet. Nam, si parricida vestrî sum, & bis ge-

nitus hîc, Deos Penates meos, patriamque, & summum imperium vilia habeo: quis mihi vivo cruciatus satis est, aut quæ pœna mortuo? cùm omnia memorata apud Inferos supplicia scelere meo vici.

74. A prima adolescentia in ore vestro privatus, & in magistratibus egi. Qui linguâ, qui consilio meo, qui pecuniâ voluere, usi sunt: neque ego callidam facundiam, neque ingenium ad malè faciendum exercui: avidissumus privatæ gratiæ, maxumas inimicitias pro Repub. suscepi: qui victus cum illa simul, cùm egens alienæ opis, plura mala exspectarem; vos, Quirites, rursus mihi patriam, Deos Penates, cum ingenti dignitate dedistis. Pro quibus beneficiis, vix satis gratus videar, si singulis animam, quam nequeo, concesserim. Nam vita & mors jura naturæ sunt: ut sine dedecore cum civibus, famâ & fortunis integer agas, id dono datur atque accipitur.

75. Consules nos fecistis, Quirites, domi bellique impeditissimâ Republicâ. Namque Imperatores Hispaniæ stipendium, milites, arma, frumentum poscunt: & id res cogit, quoniam post defectionem sociorum, & Sertorii per montes fugam, neque manu certare possunt, neque utilia parare. Exercitus in Asia Ciliciaque ob nimias opes Mithridatis aluntur: Macedonia plena hostium est, nec minùs Italiæ maritima & provinciarum: cùm interim vectigalia parva, & bellis incerta, vix partem sumtuum sustinent. Ita classe, quâ com-

meatus vehebatur, minore quàm antea navigamus. Hæc si dolo aut socordiâ nostrâ contracta sunt, agite, &, uti lubet, ita supplicium sumite: sin communis fortuna asperior est, quare indigna vobis nobisque & Repub. incipitis?

76. Atque ego, cujus ætati mors propior est, non deprecor, si quid eâ vobis incommodi demitur: neque mox ingenuo corpori honestiùs, quàm pro vestra salute, finem vitæ fecerit. Adsum en C. Cotta Consul, facio quod sæpe majores asperis bellis fecere: voveo, dedoque me pro Rep. quam deinde cui mandetis, circumspicite. Nam talem honorem bonus nemo volet, quum fortunæ, & pacis, & belli ab aliis acti ratio reddenda, aut turpiter moriendum sit. Tantummodo in animis habetote, non me ob scelus aut avaritiam cæsum, sed volentem pro maxumis beneficiis animam dono dedisse. Per vos igitur, Quirites, & gloriam majorum, tolerate advorsa, & consulite Reipub. Multa cura summo imperio inest, multi ingentes labores: quos nequicquam abnuitis, & pacis opulentiam quæritis, cùm omnes provinciæ, regna, maria, terræque, aspera aut fessa bellis sint.



ORATIONES
EX
LIVIO COLLECTÆ.

ORATIO
P. HORATII
AD POPULUM,
Pro filio perduellionis reo.

Horatius post victoriam è Curiatiis reportatam Romam rediens, obviam habuit sororem quæ uni ex Curiatiis desponsa fuerat. Eam, quum flebiliter nomine sponsum mortuum appellaret, ferox juvenis ferro transfigit. Hujus criminis ad populum reus, hìc à patre defenditur.

78. HUnccine, quem modò decoratum ovantemque victoriâ incedentem vidistis, Quirites, eum sub furca vinctum inter verbera & cruciatus videre potestis? Quod vix Albanorum oculi tam deforme

ſpectaculum ferre poſſent. I, lictor, colliga manus, quæ paulò antè armatæ imperium Populo Romano pepererunt. I, caput obnube liberatoris urbis hujus. Arbori infelici ſuſpende : verbera vel intra pomœrium, modò inter illa pila & ſpolia hoſtium ; vel extra pomœrium, modò intra ſepulchra Curiatiorum. Quò enim ducere hunc juvenem poteſtis, ubi non ſua decora eum à tanta fœditate ſupplicii vindicent ?

ORATIO

PUBLICOLÆ

AD POPULUM.

Regnum affectare P. Valerium Conſulem fama ferebat. Quæ quidem ſuſpicio ex eo potiſſimùm orta erat, quòd in ſumma Velia, alto atque munito loco, ædificaret. At ille, concione advocatâ, ſic objectum crimen diluit.

80. NUnquamne ergo ulla adeo'à vobis ſpectata virtus erit, ut ſuſpicione violari nequeat ? Ego me illum acerrimum Regum hoſtem, ipſum cupiditatis regni crimen ſubiturum timerem ? Ego ſi in ipſa arce Capitolioque habitarem, metui me crederem poſſe à civibus meis ? Tam levi momento mea apud vos fama pendet ? Adeone

eſt fundata leviter fides, ut ubi ſim, quàm qui ſim, magis referat. Non obſtabunt P. Valerii ædes libertati veſtræ, Quirites: tuta erit vobis Velia. Deferam non in planum modò ædes, ſed colli etiam ſubjiciam: ut vos ſupra ſuſpectum me civem habitetis. In Velia ædificent, quibus meliùs quàm P. Valerio creditur libertas.

ORATIO
MUTII SCÆVOLÆ
AD PORSENAM.

Porſena, Cluſinorum Rex, Romam obſidebat. C. Mucius, Romanus adoleſcens, intrat eius caſtra, eo conſilio ut ipſum interficiat. At cùm eum minimè noſſet, ſcribam pro Rege obtruncat. Comprehenſus per ſatellites, quid animi habuerit interritus Porſenæ profitetur.

81. ROmanus ſum civis: C. Mucium vocant. Hoſtis hoſtem occidere volui. Nec ad mortem minùs animi eſt, quàm fuit ad cædem. Et facere & pati fortia, Romanum eſt. Nec unus in te ego hos animos geſſi: longus poſt me ordo eſt idem petentium decus. Proinde in hoc diſcrimen, ſi juvat, accingere, ut in ſingulas horas capite dimices tuo; ferrum hoſtemque in veſtibulo ha-

beas regiæ. Hoc tibi Juventus Romana indicimus bellum. Nullam aciem, nullum prælium timueris. Uni tibi, & cum singulis, res erit.

VERBA
VETURIÆ
AD CORIOLANUM.

Coriolanus in Romanos propter injurias sibi ab eis illatas infensus, à Volscis Imperator eligi curaverat. Cùm autem parum ab obsidenda urbe Româ aberat, Veturia mater, Legatis ab eo rejectis, eum exorandum adit. Quam ille venientem conspicatus, quum ferret obviæ matri complexum, mulier in iram ex precibus versa, in hanc sententiam locuta est, & ita eum mitigavit.

83. SIne, priusquam complexum accipio, sciam, ad hostem, an ad filium venerim: captiva, materne in castris tuis sim. In hoc me longa vita, & infelix senecta traxit, ut exulem te, deinde hostem viderem? Potuisti populari hanc terram, quæ te genuit atque aluit? Non tibi, quamvis infesto animo & minaci perveneras, ingredienti fines ira cecidit? Non, quum in conspectu Roma fuit, succurrit, intra illa mœnia domus ac Pena-

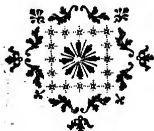
tes mei sunt, mater, conjux liberique? Ergo ego nisi peperissem, Roma non oppugnaretur. Nisi filium haberem, libera in libera patria mortua essem. Sed ego nihil jam pati, nec tibi turpius quàm mihi miserius possum: neç ut sim miserrima, diu futura sum. De his videris: quos si pergis, aut immatura mors, aut longa servitus manet.

ORATIO
Q. CINCINNATI
AD SENATUM.

Quamvis Senatûs consulto, magistratus continuari prohiberetur, Tribuni nihilominus reficiuntur. Patres, ne plebi cedere viderentur, Quintium Consulem reficiebant. At eos ille hâc oratione increpuit.

85. MIrer, si vana vestra, P. C. ad plebem autoritas est? Vos elevatis eam. Quippe quia plebs senatusconsultum in continuandis magistratibus solvit, ipsi quoque solutum vultis, ne temeritati multitudinis cedatis: tanquam id sit plus posse in civitate, plus levitatis ac licentiæ habere. Levius enim, vaniusque profectò est, sua decreta & consulta tollere, quàm aliorum. Imitamini, P. C. turbam inconsultam: & qui exemplo aliis esse debetis, aliorum

exemplo peccetis potiùs, quàm alii veſtro rectè faciant; dum ego ne imiter Tribunos, nec me contra ſenatuſconſultum Conſulem renunciari patiar. Te verò, C. Claudi, adhortor, ut & ipſe Pop. Roman. hâc licentiâ arceas; & de me hoc tibi perſuadeas, me ita accepturum, ut non honorem meum à te impeditum, ſed gloriam ſpreti honoris auctam, invidiamque, quæ ex continuato eo impenderet, levatam putem.



ORATIO
M. HORATII
ADVERSUS DECEMVIROS
In Senatu.

Decemviri legum ſanciendarum causâ creati, circumacto magiſtratûs ſui anno, nihilominus faſces imperiumque retinuerant, licèt ad annum obtinuiſſent; omniaque ſine plebis, ſine Patrum concilio, per ſe ipſi pro libidine adminiſtrabant. At cùm Sabini in Romanum agrum incurſionem feciſſent, neceſſitate compulſi Senatum coëgerunt. Ibi L. Valerius primus in Decemvirorum tyrannidem invectus eſt. Nec minùs ferociter M. Horatium ferunt iſſe in certamen, his verbis.

87. DEcem Tarquinios *appellantem, admonentemque*, Valeriis & Horatiis ducibus pulſos Reges. Nec nominis homines tum pertæſum eſſe; quippe quo Jovem appellari fas ſit; quo Romulum conditorem urbis, deincepsque Reges appellatos; quod ſacris etiam ut ſolenne retentum ſit. Superbiam, violentiamque tum peroſos Regis: quæ ſi in Rege tum eodem aut in filio Regis ferenda non fuerint, quem laturum in tot privatis? Viderent, ne vetando in curia li-

berè homines loqui, extra curiam etiam moverent vocem. Neque se videre quî sibi minùs privato ad concionem populum vocare, quàm illis Senatum cogere liceat. Ubi vellent, experirentur quantò ferocior dolor in libertate sua vindicanda, quàm cupiditas in injusta dominatione retinenda esset. De bello Sabino eos referre; tanquam majus ullum Populo Romano bellum sit, quàm cùm iis, qui legum ferendarum causâ creati, nihil juris in civitate reliquerint: qui comitia, qui annuos magistratus, qui vicissitudinem imperitandi (quod unum exæquandæ sit libertatis) sustulerint: qui privati fasces & regium imperium habeant. Fuisse, Regibus exactis, patricios Magistratus: creatos postea post secessionem plebis, plebeios. Cujus illi partis essent, rogitare. Populares? Quid enim eos per populum egisse? Optimates? Qui anno jam propè Senatum non habuerint: tunc ita habeant, ut de Republ. loqui prohibeant? Ne nimiùm in metu alieno spei ponerent. Graviora quæ patiantur videri jam hominibus, quàm quæ metuant.



ORATIO
T. Q. CAPITOLINI
QUART. CONSULIS
AD POPULUM ROMANUM.

Cùm Patrum ac plebis certamina civitatem ſemper diſtraherent, Æqui Volſcique ſuſtulere animos, & ad mœnia ipſa Romæ populabundi acceſſere. Unde poſtquam prædas multi egêre, Tribunis delectum impedientibus; Quintius Conſul populum ad concionem vocavit: eumque graviter quidem, ſed ſine ulla acerbitate objurgavit.

90. ETſi mihi nullius noxæ conſcius, Quirites, ſum, tamen cum pudore ſummo in concionem veſtram proceſſi. Hoc vos ſcire, hoc poſteris memoriæ traditum iri, Æquos & Volſcos vix Hernicis modò pares, T. Quintio quartùm Conſule ad mœnia urbis Romæ impunè armatos veniſſe. Hanc ego ignominiam (quanquam jamdiu ita vivitur, is ſtatus rerum eſt, ut nihil boni divinet animus) ſi huic potiſſimùm imminere anno ſciſſem, vel exilio, vel morte (ſi alia fuga honoris non eſſet) vitaſſem. Ergò ſi viri arma illa habuiſſent, quæ in portis fuere noſtris, capi Roma me Conſule potuit? Satis honorum, ſatis ſuperquè vitæ erat. Mori Conſulem tertiùm oportuit.

91. Quem tandem ignavissimi hostium contemsere? Nos Consules, an vos, Quirites? Si culpa in nobis est, auferte imperium indignis: & si id parum est, insuper pœnas expetite. Si in vobis, nemo Deorum nec hominum sit, qui vestra puniat peccata, Quirites: vosmet tantùm eorum pœniteat. Non illi vestram ignaviam contemsere, nec suæ virtuti confisi sunt: quippe toties fusi fugatique, castris exuti, agro mulctati, sub jugum missi, & se & vos novere. Discordia Ordinum est venenum urbis hujus; Patrum & plebis certamina: dum nec nobis imperii, nec vobis libertatis est modus, dum tædet vos patriciorum, nos plebeiorum Magistratuum, sustulere illi animos.

92. Prô Deûm fidem, quid vobis vultis? Tribunos plebis concupistis. Concordiæ causâ concessimus. Decemviros desiderastis. Creari passi sumus. Decemvirorum vos pertæsum est. Coëgimus abire magistratu. Manente in eosdem privatos irâ vestrâ, mori atque exulare nobilissimos viros honoratissimosque passi sumus. Tribunos pleb. creare iterum voluistis. Creastis. Consules facere vestrarum partium, etsi Patribus videbamus iniquum: patricium quoque magistratum plebi donum fieri vidimus. Auxilium tribunitium, provocationem ad populum, scita plebis injuncta Patribus, sub titulo æquandarum legum nostra jura oppressa tulimus, & ferimus. Qui finis erit discordiarum? Ecquando unam urbem habere, ecquando communem hanc esse patriam licebit? Victi nos æquiore animo quiescimus,

quàm vos victores. Satisne est, nobis vos metuendos esse? Adversùs nos Aventinum capitur, adversùs nos sacer occupatur mons. Esquilias quidem ab hoste propè captas, & scandentem in aggerem Volscum hostem nemo submovit. In nos viri, in nos armati estis. Agitedum, ubi hîc curiam circumsederitis, & forum infestum feceritis, & carcerem impleveritis principibus; iisdem istis ferocibus animis egredimini extra portam Esquilinam: aut, si ne hoc quidem audetis, ex muris visite agros vestros, ferro ignique vastatos, prædam abigi, fumare incensa passim tecta.

94 At enim communis res per hæc loco est pejore: ager uritur, urbs obsidetur, belli gloria penes hostes est. Quid tandem privatæ res vestræ quo in statu sunt? Jam unicuique ex agris sua damna nunciabuntur. Quid est tandem domi, unde ea expleatis? Tribuni vobis amissa reddent ac restituent? Vocis verborumque quantùm voletis, ingerent, & criminum in principes, & legum aliarum super alias, & concionum. Sed ex illis concionibus nunquam vestrûm quisquam re, fortunâ, domum auctior rediit. Ecquis retulit aliquid ad conjugem & liberos, præter odia, offensiones, simultates publicas privatasque? à quibus semper non vestrâ virtute innocentiâque, sed auxilio alieno tuti sitis. At hercules, quum stipendia nobis Consulibus, non Tribunis ducibus, & in castris, non in foro faciebatis, & in acie vestrum clamorem hostes, non in concione Patres Romani horrebant: prædâ partâ, agro

ex hoste capto, pleni fortunarum, gloriæque simul publicæ, simul privatæ, triumphantes domum ad Penates redibatis: nunc oneratum vestris fortunis hostem abire finitis. Hærete affixi concionibus, & in foro vivite. Sequitur vos necessitas militandi, quam fugitis. Grave erat in Æquos & Volscos proficisci? Ante portas est bellum. Si inde non pellitur, jam intra mœnia er t, & arcem & Capitolium scandet, & in domos vestras vos persequetur. Biennio antè Senatus delectum haberi, & educi exercitum in Algidum jussit. Sedemus desides domi, mulierum ritu inter nos altercantes, præsenti pace læti, nec cernentes ex otio illo brevi multiplex bellum rediturum.

96. His ego gratiora dictu alia esse scio: sed me vera pro gratis loqui, etsi meum ingenium non moneret, necessitas cogit. Vellem equidem vobis placere, Quirites: sed multò malo vos salvos esse; qualicunque erga me animo futuri estis. Naturâ hoc ita comparatum est, ut qui apud multitudinem suâ causâ loquitur, gratior eo sit, cujus mens nihil præter publicum commodum videt: nisi fortè assentatores publicos, plebicolas istos, qui vos nec in armis, nec in otio esse sinunt, vestrâ vos causâ incitare & stimulare putatis. Concitati, aut honori, aut quæstui illis estis: & quia in concordia Ordinum nullos se usquam esse vident, malæ rei se, quàm nullius, turbarum ac seditionum, duces esse volunt. Quarum rerum si vos tædium tandem capere potest, & patrum vestrosque antiquos mores vultis pro

his novis sumere, nulla supplicia recuso, nisi paucis diebus hos populatores agrorum nostrorum fusos fugatosque castris exuero, & à portis nostris mœnibusque ad illorum urbes hunc belli terrorem, quo vos nunc attoniti estis, transtulero.

ORATIO

C. CANULEII

AD PLEBEM.

C. *Canuleius, Tribunus plebis, duas leges ferebat.* 1°. *De connubio Patrum & plebis:* 2°. *Ut populo potestas esset, seu de plebe, seu de Patribus vellet, Consules faciendi. Tribuno Patres summâ vi resistebant. Canuleius pro legibus suis ita disseruit.*

97. QUantopere vos, Quirites, contemnerent Patres, quàm indignos ducerent, qui unâ secum urbe intra eadem mœnia viveretis, sæpe equidem & antè videor animadvertisse: nunc tamen maximè, quòd adeo atroces in has rogationes nostras coorti sunt, quibus quid aliud, quàm admonemus cives nos eorum esse, & si non easdem opes habere, eandem tamen patriam incolere? Alterâ connubium petimus, quod finitimis externisque dari solet. Nos quidem civitatem, quæ plusquàm connubium est,

hostibus etiam victis dedimus. Alterâ nihil novi ferimus, sed id quod populi est, repetimus atque usurpamus : ut, quibus velit, Populus Romanus honores mandet.

98. Quid tandem est, cur cœlum ac terras misceant ? Cur in me impetus modò penè in Senatu sit factus ? Negent se manibus temperaturos, violaturosque denuncient sacrosanctam potestatem ? Si Populo Romano liberum suffragium datur, ut quibus velit, Consulatum mandet, & non præciditur spes plebeio quoque, si dignus summo honore erit, apiscendi summi honoris, stare urbs hæc non poterit ? de imperio actum est ? & perinde hoc valet, plebeiusne Consul fiat, tanquam servum aut libertinum aliquis Consulem futurum dicat ?

99. Ecquid sentitis in quanto contemptu vivatis ? Lucis vobis hujus partem, si liceat, adimant. Quòd spiratis, quòd vocem mittitis, quòd formas hominum habetis, indignantur. Quin etiam (si Diis placet) nefas aiunt esse Consulem plebeium fieri. Obsecro vos, si non ad fastos, non ad commentarios Pontificum admittimur, ne ea quidem scimus, quæ omnes peregrini etiam sciunt : Consules in locum Regum successisse, nec aut juris aut majestatis quicquam habere, quod non in Regibus antè fuerit ? En unquam creditis fando auditum esse, Numam Pompilium, non modò non patricium, sed ne civem quidem Romanum, ex Sabino agro accitum populi jussu, Patribus auctoribus Romæ regnasse ? L. deinde Tarquinium non modò Romanæ, sed ne Italicæ quidem gen-

tis, Demarati Corinthii filium, incolam à Tarquiniis, vivis liberis Anci, Regem factum? Servium Tullium post hunc, captivâ Corniculanâ natum, patre nullo, matre servâ, ingenio, virtute regnum tenuisse? Quid enim de T. Tatio Sabino dicam? quem ipse Romulus parens urbis in societatem regni accepit. Ergo dum nullum fastiditur genus, in quo eniteret virtus, crevit Imperium Romanum.

100. Pœniteat nunc vos plebeii Consulis, quum majores nostri advenas Reges non fastidierint, & ne Regibus quidem exactis clausa urbs fuerit peregrinæ virtuti. Claudiam certè gentem, post Reges exactos, ex Sabinis non in civitatem modò accepimus, sed etiam in patriciorum numerum. Ex peregrinone patricius, deinde Consul fiat? Civis Romanus si sit ex plebe, præcisa consulatûs spes erit? Utrùm tandem non credimus fieri posse, ut vir fortis ac strenuus, pace belloque bonus ex plebe sit, Numæ, Lucio Tarquinio, Servio Tullio similis? an, ne si sit quidem, ad gubernacula Reipublicæ accedere eum patiemur? potiùsque Decemviris, deterrimis mortalium, qui tum omnes ex Patribus erant, quàm optimis Regum, novis hominibus similes Consules sumus habituri?

101. At enim nemo post Reges exactos de plebe Consul fuit. Quid postea? Nullane res nova institui debet? & quod nondum est factum, (multa enim nondum sunt facta in novo populo) ea, ne si utilia quidem sint, fieri oportet? Pontifices, Augures,

Romulo regnante, nulli erant: ab Numa Pompilio creati sunt. Census in civitate, & descriptio centuriarum classiumque non erat: ab Servio Tullio est facta. Consules nunquam fuerant: Regibus exactis creati sunt. Dictatoris nec imperium, nec nomen fuerat: apud Patres esse cœpit. Tribuni plebis, Ædiles, Quæstores nulli erant; institutum est ut fierent. Decemviros legibus scribendis intra decem hos annos & creavimus, & è Republica sustulimus. Quis enim dubitat, quin, in æternum urbe conditâ, & in immensum crescente, nova imperia, sacerdotia, jura gentium hominumque instituantur! Hoc ipsum, ne connubium Patribus cum plebe esset, non Decemviri tulerunt paucis his annis, pessimo exemplo publico, cum summa injuria plebis? An esse ulla major aut insignior contumelia potest, quàm partem civitatis, velut contaminatam, indignam connubio haberi? Quid est aliud, quàm exilium intra eadem mœnia, quàm relegationem pati?

103. Ne affinitatibus, ne propinquitatibus immisceamur cavent; ne societur sanguis. Quid? hoc si polluit nobilitatem istam vestram, quam plerique oriundi ex Albanis & Sabinis, non genere, nec sanguine, sed per cooptationem in Patres habetis, aut ab Regibus lecti, aut post Reges exactos jussu populi; sinceram servare privatis consiliis non poteratis, nec ducendo ex plebe, neque vestras filias sororesque enubere sinendo è Patribus? Nemo plebeius patriciæ virgini vim afferret: patriciorum ista libido

eſt. Nemo invitum pactionem nuptialem quenquam facere coëgiſſet.

103. Verùm enimverò lege id prohiberi, & connubium tolli Patrum ac plebis, id demum contumelioſum plebi eſt. Cur enim non confertis, ne ſit connubium divitibus ac pauperibus? Quod privatorum conſiliorum ubique ſemper fuit, ut in quam cuique fœminæ conveniſſet domum, nuberet; ex qua pactus eſſet vir domo, in matrimonium duceret: id vos ſub legis ſuperbiſſimæ vincula conjicitis, quâ dirimatis ſocietatem civilem, duaſque ex una civitate faciatis. Cur non ſancitis ne vicinus patricio ſit plebeius? ne eodem itinere eat? ne idem convivium ineat? ne in foro eodem conſiſtat?

104. Quid enim in re eſt aliud, ſi plebeiam patricius duxerit, ſi patriciam plebeius? quid juris tandem mutatur? Nempe patrem ſequuntur liberi. Ne quod nos ex connubio veſtro petamus, quicquam eſt, præterquam ut hominum, ut civium numero ſimus: nec vos (niſi in contumeliam ignominiamque noſtram certare juvat) quod contendatis, quicquam eſt. Denique, utrùm tandem Populi Romani, an veſtrum ſummum imperium eſt? Regibus exactis, utrùm vobis dominatio, an omnibus æqua libertas parta eſt? Oportet licere Populo Romano, ſi velit, jubere legem? an, ut quæque rogatio promulgata erit, vos delectum pro pœna decernetis? & ſimul ego Tribunus vocare tribus in ſuffragium cœpero, tu ſtatim Conſul ſacramento juniores adiges, & in caſtra educes, & minaberis plebi, minaberis

Tribuno ? Quid, si non quantùm istæ minæ adversùs plebis consensum valerent, bis jam experti essetis ? Scilicet quia nobis consultum volebatis, certamine abstinuistis : an ideo non est dimicatum, quòd quæ pars firmior, eadem modestior fuit ? Nec nunc erit certamen, Quirites. Animos vestros illi tentabunt semper, vires non experientur.

105. Itaque ad bella ista, seu falsa, seu vera sunt, Consules, parata vobis plebes est, si connubiis redditis, unam hanc civitatem tandem facitis; si coalescere, si jungi miscerique vobis privatis necessitudinibus possunt; si spes, si aditus ad honores viris strenuis & fortibus datur; si in consortio, si in societate Reipubl. esse; si, quod æquæ libertatis est, invicem annuis magistratibus parere, atque imperitare licet. Si hæc impediet aliquis; ferte sermonibus, & multiplicate famâ bella : nemo nomen est daturus : nemo arma capturus, nemo dimicaturus pro superbis dominis, cum quibus nec in Republica honorum, nec in privata connubii societas est.



ORATIO
VECTII MESSII
AD VOLSCOS
Malè pugnantes.

Volscos à Romanis circumventos, & propemodum victos, increpat Vectius Messius, & ad faciendam ferro viam hortatur.

107. HIc præbituri vos telis hostium estis indefensi, inulti? Quid igitur arma habetis? aut quid ultro bellum intulistis, in otio tumultuosi, in bello segnes? Quid his stantibus spei est? An Deum aliquem protecturum vos, rapturumque hinc putatis? Ferro via facienda est. Hâc quâ me prægressum videritis, agite qui visuri domos, parentes, conjuges, liberos estis, ite mecum. Non murus, nec vallum, sed armati armatis obstant. Virtute pares, necessitate, quæ ultimum ac maximum telum est, superiores estis.



ORATIO
MAMERCI ÆMILII
DICTATORIS,

Quâ ſuos inuſitato certamine exterritos exhortatur.

Fidenates & Legatos Romanos aliquot antè annis, & colonos deinde à Romanis in ſuam urbem miſſos interfecerant. Adversùs eos Mam. Æmilius Dictator dicitur. Pugna committitur prope Fidenas. Cùm Romani jam hoſtem pellerent, repentè erumpit ex urbe ignibus armata ingens multitudo, facibuſque ardentibus tota collucens. Territi Romani ceſſere loco. Eos Dictator his verbis increpat.

108. FUmone victi, velut examen apum, loco veſtro exacti, inermi cedetis hoſti? Non ferro extinguetis ignes? non faces has ipſas pro ſe quiſque, ſi igni, non telis pugnandum eſt, ereptas ultro inferetis? Agite nominis Romani & virtutis patrum veſtræque memores, vertite incendium hoc in hoſtium urbem: & ſuis flammis delete Fidenas, quas veſtris beneficiis placare non potuiſtis. Legatorum hoc vos veſtrorum, colonorumque ſanguis, vaſtatique fines monent.

ORATIO

ORATIO
CAMILLI
AD PÆDAGOGUM
FALISCORUM PUERORUM.

Dum Falerios Camillus obsidet, quidam ludimagister principum civitatis liberos, quos erudiebat, in castra Romana perductos ipsi in manus tradidit. Huic Camillus:

109. NOn ad similem tuî nec populum, nec Imperatorem scelestus ipse cum scelesto munere venisti. Nobis cum Faliscis, quæ pacto fit humano, societas non est; quam ingeneravit natura utrisque, est, eritque. Sunt & belli sicut pacis jura: justèque ea non minùs quàm fortiter didicimus gerere. Arma habemus non adversùm eam ætatem, cui etiam captis urbibus parcitur: sed adversùs armatos & ipsos, qui nec læsi, nec lacessiti à nobis, castra Romana ad Veios oppugnarunt. Eos tu, quantùm in te fuit, novo scelere vicisti: ego Romanis artibus, virtute, opere, armis, sicut Veios, vincam.



ORATIO
LEGATORUM
FALISCOS ROMANIS DEDENTIUM,
In Senatu.

Hæc ubi dicta dedit Camillus, denudari proditorem jussit, virgasque pueris, quibus ipsum agerent in urbem verberantes, dedit. Quo tam insigni justitiæ ac fidei specimine moti Falisci, Legatos Romam misêre, qui Falerios dederent. Hi introducti ad Senatum ita locuti sunt.

III. PAtres Conscripti, victoriâ, cui nec Deus, nec homo quisquam invideat, victi à vobis & Imperatore vestro, dedimus nos vobis: rati, quo nihil victori pulchrius est, meliùs nos sub imperio vestro, quàm legibus nostris victuros. Eventu hujus belli duo salutaria exempla prodita humano generi sunt. Vos fidem in bello, quàm præsentem victoriam, maluistis: nos fide provocati, victoriam ultro detulimus. Sub ditione vestra sumus. Mittite, qui arma, qui obsides, qui urbem patentibus portis accipiant. Nec vos fidei nostræ, nec nos imperii vestri pœnitebit.

ORATIO
M. FURII CAMILLI
AD MILITES
Perterritos hoſtium numero.

Pugnaturos adverſùs ingentem Volſcorum, Hernicorum Latinorumque multitudinem, Romanos, ac numero hoſtium territos, Camillus tum Tribunus militum, ad pugnam magno animo capeſſendam hortatur.

112. QUæ triſtitia, milites, hæc, quæ inſolita cunctatio eſt? Hoſtem, an me, an vos ignoratis? Hoſtis eſt quid aliud, quàm perpetua materia virtutis gloriæque veſtræ? Vos contrà, me duce (ut Falerios, Veioſque raptos, & in capta patria Gallorum legiones cæſas taceam) modò trigeminæ victoriæ triplicem triumphum ex his ipſis Volſcis & Æquis & ex Etruria egiſtis. An me, quòd non Dictator vobis, ſed Tribunus ſignum dedi, non agnoſcitis ducem? Neque ego maxima imperia in vos deſidero: & vos in me nihil præter me ipſum intueri decet. Neque enim dictatura mihi unquam animos fecit, ut ne exilium quidem ademit. Iidem igitur omnes ſumus: & quum eadem omnia in hoc bellum afferamus quæ in priora attulimus, eventum eundem belli exſpecte-

mus. Simul concurreritis, quod quisque didicit ac consuevit, faciet. Vos vincetis, illi fugient.

ORATIO
SEXTI TULLII
AD DICTATOREM,
Ut militibus pugnandi copiam faciat.

C. Sulpicius Dictator adversùs Gallos cum exercitu missus, bellum trahebat. Eum Sextus Tullius primi pili Centurio militum nomine rogat, ut pugnæ faciat potestatem.

113. SCilicet, Dictator, condemnatum se universus exercitus à te ignaviæ ratus, & propè ignominiæ causâ destitutum sine armis, oravit me ut suam causam apud te agerem. Equidem sicubi loco cessum, si terga data hosti, si signa fœdè amissa objici nobis possent, tamen hoc à te impetrari æquum censerem, ut nos virtute culpam nostram corrigere, & abolere flagitii memoriam novâ gloriâ patereris. Etiam ad Alliam fusæ legiones eandem quam per pavorem amiserant patriam, profectæ postea ab Veiis, virtute recuperavere. Nobis, Deûm benignitate, felicitate tuâ Populique Romani, &

res & gloria est integra. Quanquam de gloria vix dicere ausim, si nos & hostes haud secus quàm fœminas abditos intra vallum omnibus contumeliis eludunt; & tu Imperator noster, quod ægriùs patimur, exercitum tuum sine animis, sine armis, sine manibus judicas esse: priùs quàm expertus nos esses, de nobis ita desperasti, ut te mancorum ac debilium ducem judicares esse. Quid enim aliud esse causæ credemus, cur veteranus dux, fortissimus bello, compressis, quod aiunt, manibus sedeas? Utcunque enim se habeat res, te de nostra virtute dubitasse videri, quàm nos de tua, verius est.

115. Sin autem non tuum illud, sed publicum est consilium, & consensus aliquis Patrum, non Gallicum bellum, nos ab urbe, à Penatibus nostris ablegatos tenet; quæso, ut quæ dicam, non à militibus Imperatori dicta censeas, sed à plebe Patribus; quæ, sicut vos vestra habeatis consilia, sic se sua habituram dicat. Quis tandem succenseat milites nos esse, non servos vestros? ad bellum, non in exilium missos? si quis det signum, in aciem educat, ut viris ac Romanis dignum sit, pugnaturos; si nihil armis opus sit, otium Romæ potiùs quàm in castris acturos. Hæc dicta sint Patribus. Te, Imperator, milites tui oramus, ut nobis pugnandi copiam facias. Tum vincere cupimus, tum duce te vincere; tibi lauream insignem deferre; tecum triumphantes urbem inire, tuum sequentes currum, Jovis optimi maximi templum gratantes ovantesque adire.



ORATIO
LEGATORUM CAMPANORUM
IN SENATU ROMANO,

Quâ auxilium adversùs Samnites petunt.

Samnites societate atque amicitiâ cum Romanis juncti, injusta arma Sidicinis inferebant. Impares viribus Sidicini, Campanos socios adsciscunt. Campani luxu fluentes semel & iterum vincuntur, primùm in Sidicino agro, deinde in Campania ipsa: atque intra Capuæ mœnia compulsi, Legatos Romam ad petendam amicitiam & tutelam Romanorum, mittunt, qui verbis ad persuadendos Romanos potentissimis locuti sunt.

117. POpulus nos Campanus Legatos ad vos, P. C. misit, amicitiam in perpetuum, auxilium præsens à vobis petitum. Quam si secundis rebus nostris petissemus, sicut cœpta celeriùs, ita infirmiore vinculo contracta esset. Tunc enim, ut qui ex æquo nos venisse in amicitiam meminissemus, amici forsitan pariter ac nunc, subjecti atque obnoxii vobis minùs essemus. Nunc misericordiâ vestrâ conciliati, auxilioque in dubiis rebus defensi, beneficium quoque ac-

ceptum colamus oportet, ne ingrati, atque omni ope divinâ humanâque indigni videamur. Neque hercule, quòd Samnites priores amici sociique vobis facti sunt, ad id valere arbitror, ne nos in amicitiam suscipiamur : sed ut vetustate & gradu honoris nos præstent. Neque enim fœdere Samnitium, ne qua nova jungeretis fœdera, cautum est. Fuit quidem apud vos semper satis justa causa amicitiæ, velle eum vobis amicum esse, qui vos appeteret.

118. Campani, etsi fortuna præsens magnificè loqui prohibet, non urbis amplitudine, non agri ubertate ulli populo, præterquam vobis, cedentes, haud parva (ut arbitror) accessio bonis rebus vestris in amicitiam venimus vestram. Æquis Volscisque, æternis hostibus hujus urbis, quandocunque se moverint, ab tergo erimus : & quod vos pro salute nostra priores feceritis, id nos pro imperio vestro & gloria semper faciemus. Subactis iis gentibus, quæ inter nos vosque sunt, quod propediem futurum spondet & virtus & fortuna vestra, continens imperium usque ad nos habebitis. Acerbum & miserum est quod fateri nos fortuna nostra cogit. Eò ventum est, P. C. ut aut amicorum, aut inimicorum Campani simus : si defenditis, vestri; si deserітis, Samnitium erimus. Capuam ergo, & Campaniam omnem vestris, an Samnitium viribus accedere malitis, deliberate.

119. Omnibus quidem, Romani, vestram misericordiam, vestrumque auxilium æquum est parere ; iis tamen maximè, qui eam im-

plorantibus aliis auxilium dum supra vires suas præstant, omnes ipsi in hanc necessitatem venerunt. Quanquam pugnavimus verbo pro Sidicinis, re pro nobis: quum videremus finitimum populum nefario latrocinio Samnitium peti, & ubi conflagrassent Sidicini, ad nos trajecturum illud incendium esse. Nec enim nunc, quia dolent injuriam acceptam Samnites, sed quia gaudent sibi oblatam esse causam, oppugnatum nos veniunt. An, si ultio iræ hæc, & non occasio cupiditatis explendæ esset, parum fuit, quòd semel in Sidicino agro, iterum in Campania ipsa legiones nostras cecidere? Quæ est ista tam infesta ira, quam per duas acies fusus sanguis explere non potuerit? Adde huc populationem agrorum, prædas hominum atque pecudum actas, incendia villarum ac ruinas, omnia ferro ignique vastata. Hiscene ira expleri non potuit? Sed cupiditas explenda est. Ea ad oppugnandam Capuam rapit. Aut delere urbem pulcherrimam, aut ipsi possidere volunt. Sed vos potiùs Romani, beneficio vestro occupate eam, quàm illos habere per maleficium sinatis.

121. Non loquor apud recusantem justa bella populum: sed tamen si ostenderitis auxilia vestra, ne bello quidem arbitror vobis opus fore. Usque ad nos contemtus Samnitium pervenit, supra non ascendit. Itaque umbrâ vestri auxilii, Romani, tegi possumus: quicquid deinde habuerimus, quicquid ipsi fuerimus, vestrum id omne existimaturi. Vobis arabitur ager Campanus, vobis Capua urbs frequentabitur: conditorum,

parentum, Deorum immortalium numero nobis eritis. Nulla colonia vestra erit, quæ nos obsequio erga vos fideque superet.

121. Annuite, P. C. nutum numenque vestrum invictum Campanis, & jubete sperare incolumem Capuam futuram. Quâ frequentiâ omnium generum multitudinis prosequente creditis nos illinc profectos? quàm omnia votorum lacrymarumque plena reliquisse? in qua nunc expectatione Senatum populumque Campanum, conjuges, liberosque nostros esse? Stare omnem multitudinem ad portas, viam hinc ferentem prospectantes, certum habeo, quid illis nos, P. C. sollicitis ac pendentibus animi renunciare jubeatis. Alterum responsum salutem, victoriam, lucem ac libertatem: alterum, ominari horreo quæ ferat. Proinde ut aut de vestris futuris sociis atque amicis, aut nusquam ullis futuris nobis, consulite.

RESPONSUM

CONSULIS

Præcedenti Orationi.

122. AUxilio vos, Campani, dignos censet Senatus: sed ita vobiscum amicitiam institui par est, ne qua vetustior amicitia ac societas violetur. Samnites nobiscum fœdere juncti sunt. Itaque arma, Deos

priùs quàm homines violatura, adversùs Samnites vobis negamus. Legatos, sicut fas jusque est, ad socios atque amicos precatum mittemus, ne qua vobis vis fiat.

ORATIO
T. MANLII CONSULIS
AD FILIUM SUUM.

Consulis filius provocatus ab hoste quodam, congreditur invito Consulum edicto. Victor exit certamine, spolia capta ex hoste cæso portans. At pater his verbis objurgatum de hac imperii dedignatione, securi percussit.

123. QUandoquidem tu, Tite Manli, neque imperium consulare, neque majestatem patriam veritus, adversùs edictum nostrum extra ordinem in hostem pugnasti; & quantùm in te fuit, disciplinam militarem, quâ stetit ad hanc diem Romana res, solvisti; meque in eam necessitatem adduxisti, ut aut Reipub. mihi, aut mei meorumque oblivifcendum sit: nos potiùs nostro delicto plectemur, quàm Respub. tanto suo damno nostra peccata luat. Triste exemplum, sed in posterum salubre juventuti erimus. Me quidem cum ingenita charitas liberûm, tum specimen istud virtutis, deceptum vanâ imagine decoris in te mo-

vet. Sed quum aut morte tuâ sancienda sint Consulum imperia, aut impunitate in perpetuum abroganda; nec te quidem, si quid in te sanguinis nostri est, recusare censeam, quin disciplinam militarem culpâ tuâ prolapsam, pœnâ restituas. I lictor, deliga ad palum.

O R A T I O

CAMILLI

AD SENATUM.

Perdomito armis Latio, Camillus ad Senatum refert, quid de Latinis statuendum sit.

125. PAtres Conscripti, quod bello armisque in Latio agendum fuit, id jam Deûm benignitate, ac virtute militum ad finem venit. Cæsi ad Pedum Asturamque sunt exercitus hostium: oppida Latina omnia, & Antium ex Volscis, aut vi capta, aut recepta in deditionem, præsidiis tenentur vestris. Reliqua consultatio est, quoniam rebellando sæpius nos sollicitant, quonam modo perpetuâ pace quietos obtineamus. Dii immortales ita vos potentes hujus consilii fecerunt, ut sit Latium deinde, an non sit, in vestra manû posuerint. Itaque pacem vobis, quod ad Latinos attinet, parare in perpetuum, vel sæviendo, vel ignoscendo,




potestis. Vultis crudeliter consulere in deditos, victosque? Licet delere omne Latium, vastas inde solitudines facere, unde sociali egregio exercitu per multa bella magnaque sæpe usi estis. Vultis exemplo majorum augere rem Romanam, victos in civitatem accipiendo? Materia crescendi per summam gloriam suppeditat. Certè id firmissimum longè imperium est, quo obedientes gaudent. Sed maturato opus est, quicquid statuere placet. Tot populos inter spem metumque suspensos animi habetis: & vestram itaque de eis curam quamprimùm absolvi, & illorum animos, dum expectatione stupent, seu pœnâ, seu beneficio præoccupari oportet. Nostrum enim fuit efficere, ut omnium rerum vobis ad consulendum potestas esset: vestrum est decernere quod optimum vobis Reique publicæ sit.



ORATIO L. LENTULI AD CONSULES,

Ut pudendæ conditiones à Samnitibus latæ acciperentur.

Inter duos saltus clausus erat Romanus exercitus ad Furculas Caudinas, & ita à Samnitibus infessus, ut nulla daretur ad evadendum via. L. Lentulus, unus inter principes Legatorum, ad subeundam ignominiam pro servanda patria Consules hortatur.

127. PAtrem meum, Consules, sæpe audivi memorantem, se in Capitolio unum non fuisse auctorem Senatui redimendæ auro à Gallis civitatis, quando nec fossâ valloque ab ignavissimo ad opera ac muniendum hoste clausi essent: & erumpere si non sine periculo magno, tamen sine certa pernicie possent. Quòd si ut illis decurrere ex Capitolio armatis in hostem licuit (quo sæpe modo obsessi in obsidentes eruperunt) ita nobis æquo aut iniquo loco dimicandi tantummodo cum hoste copia esset; non mihi paterni animi indoles in consilio dando deesset. Equidem mortem pro patria præclaram esse fateor: & me vel devovere pro

Populo Romano legionibusque, vel in medios me immittere hostes paratus sum. Sed hìc patriam video : hìc quidquid Romanorum legionum est : quæ nisi pro se ipsis ad mortem ruere volunt, quid habent quod morte suâ servent ? Tecta urbis, dicat aliquis, & mœnia. & eam turbam à qua urbs incolitur. Imo hercule produntur ea omnia deleto hôc exercitu, non servantur. Quis enim ea tuebitur ? Imbellis videlicet atque inermis multitudo ? tam hercule, quàm à Gallorum impetu defendit. An à Veiis exercitum, Camillumque ducem implorabunt ? Hìc omnes spes opesque sunt : quas servando, patriam servamus : dedendo ad necem, patriam deserimus ac prodimus. At fœda atque ignominiosa deditio est. Sed ea caritas patriæ est, ut tam ignominiâ eam, quàm morte nostrâ, si opus sit, servemus. Subeatur ergo ista, quantacunque est, indignitas : & pareatur necessitati, quam ne Dii quidem superant. Ite, Consules, redimite armis civitatem, quam auro majores vestri redemerunt.



ORATIO

SP. POSTUMII

IN SENATU,

De pace ad Caudium facta.

Spoponderant prædesque fuerant Consules, aliique duces ad Caudium sub jugo missi pacem Populo Romano cum Samnitibus fore. Cùm autem de pace Caudina in Senatu agitur, Postumius alter Consulum qui ad Caudium imperabant, novos Consules, maximam hac de re animi celsitatem ostendens, alloquitur.

130. HAud sum ignarus, Consules, ignominiæ, non honoris causâ me primum excitatum; jussumque dicere, non tanquam senatorem, sed tanquam reum quà infelicis belli, quà ignominiosæ pacis. Ego tamen, quando neque de noxa nostra, neque de pœna retulistis, omissâ defensione, quæ non difficillima esset apud haud ignaros fortunarum humanarum, necessitatumque; sententiam de eo, de quo retulistis, paucis peragam: quæ sententia testis erit, mihine, an legionibus vestris pepercerim, quum me seu turpi, seu necessariâ sponsione obstrinxi. Quâ tamen, quando injussu populi facta

eſt, non tenetur Populus Romanus: nec quidquam ex ea, præterquàm corpora noſtra debentur Samnitibus. Dedamur per Feciales, nudi vinctique: exolvamus religione populum, ſi quâ obligavimus; ne quid divini humanive obſtet, quominus juſtum piumque de integro ineatur bellum. Interea Conſules exercitum ſcribere, armare, educere placet: nec priùs ingredi hoſtium fines, quàm omnia juſta in deditionem noſtram perfecta erunt.

131. Vos, Dii immortales, precor quæſoque; ſi vobis non fuit cordi Sp. Poſtumium, T. Veturium Conſules cum Samnitibus proſperè bellum gerere; at vos ſatis habeatis, vidiſſe nos ſub jugum miſſos, vidiſſe ſponſione infami obligatos, videre nudos vinctoſque hoſtibus deditos, omnem iram hoſtium noſtris capitibus excipientes: novos Conſules legioneſque Romanas ita cum Samnite gerere bellum velitis, ut omnia ante nos Conſules bella geſta ſunt.



ORATIO SECUNDA

POSTUMII

DE EADEM PACE CAUDINA.

Cùm omnes in sententiam Postumii pedibus irent, tentata paulisper intercessio est à duobus Tribunis plebis, qui hujus pacis prædes fuerant: negantibus aut illâ deditione exolvi religione Populum Romanum, aut se, cùm sacrosancti essent, dedi violarive posse. Quod maximè refellit Postumius.

133. INterea dedite profanos nos, quos salvâ religione potestis. Dedetis deinde & istos sacrosanctos, quum primùm magistratu abierint; sed, si me audiatis, priùs quàm dedantur, hîc in comitio virgis cæsos, hanc jam ut intercalatæ pœnæ usuram habeant. Nam quòd deditione nostrâ negant exolvi religione populum, id istos magis ne dedantur, quàm quia ita se res habeat, dicere, quis adeo juris Fecialium expers est, qui ignoret? Neque ego inficias eo, P. C. tam sponsiones, quàm fœdera sancta esse apud eos homines, apud quos juxta divinas religiones fides humana colitur: sed injussu populi nego quidquam sanciri posse, quod populum teneat. An, si eâdem superbiâ, quâ sponsionem istam expresserunt no-

bis Samnites, coëgissent nos verba legitima dedentium urbes nuncupare, deditum Populum Romanum vos, Tribuni, diceretis? & hanc urbem, templa, delubra, fines, aquas Samnitium esse? Omitto deditionem, quoniam de sponsione agitur. Quid tandem, si spopondissemus urbem hanc relicturum Pop. Romanum? si incensurum? si Magistratus, si Senatum, si leges non habiturum? si sub Regibus futurum? Dii meliora, inquis! Atqui non indignitas rerum sponsionis vinculum levat. Si quid est in quod obligari populus possit, in omnia potest. Et ne illud quidem, quod quosdam forsitan moveat, refert, Consul, an Dictator, an Prætor spoponderit. Et hoc ipsi etiam Samnites judicaverunt: quibus non fuit satis Consules spondere, sed Legatos, Quæstores, Tribunos militum spondere coëgerunt.

135. Nec à me nunc quisquam quæsiverit, quid ita spoponderim: quum id nec Consulis jus esset, nec illis spondere pacem, quæ mei non erat arbitrii, nec pro vobis, qui nihil mandaveratis, possem. Nihil ad Caudium, P. C. humanis consiliis gestum est. Dii immortales & vestris & hostium imperatoribus mentem ademerunt: nec nos in bello satis cavimus; & illi malè partam victoriam malè perdiderunt: dum vix locis quibus vicerant, credunt; dum quâcunque conditione arma viris in arma natis auferre festinant. An, si sana mens fuisset, difficile illis fuit, dum senes ab domo ad consultandum arcessunt, mittere Romam Legatos; cum Senatu, cum Populo de pace, fœdere

agere? Tridui iter expeditis erat. Interea in induciis res fuisset, donec ab Roma Legati aut victoriam illis certam, aut pacem adferrent. Ea demum sponsio esset, quam Populi jussu spopondissemus. Sed neque vos tulissetis, nec nos spopondissemus: nec fas fuit alium rerum exitum esse, quàm ut & illi velut somnio lætiore, quàm quod mentes eorum capere possent, nequicquam eluderentur; & nostrum exercitum eadem quæ impedierat fortuna expediret: vanam victoriam vanior irritam faceret pax: sponsio interponeretur, quæ neminem præter sponsorem obligaret. Quid enim vobiscum, P. C. quid cum Populo Romano actum est? quis vos appellare potest? quis se à vobis dicere deceptum? Hostis? an civis? Hosti nihil spopondistis: civem neminem spondere pro vobis jussistis. Nihil ergo vobis nec nobiscum est, quibus nihil mandastis; nec cum Samnitibus, cum quibus nihil egistis. Samnitibus sponsores nos sumus, rei satis locupletes in id quod nostrum est, in id quod præstare possumus, corpora nostra & animos. In hæc sæviant, in hæc ferrum, in hæc iras acuant. Quod ad Tribunos plebis attinet, consulite utrùm præsens deditio eorum fieri possit, an in die differatur. Nos interim, T. Veturi, vosque cæteri, vilia hæc capita luendæ sponsionis feramus, & nostro supplicio liberemus Romana arma.

ORATIO
C. PONTII,
SAMNITIUM IMPERATORIS,
Quâ fraude Romanos arguit.

Postumii Oratio persuasit omnes, & Tribunos ipsos. Sponsores igitur omnes deduntur Samnitibus per Fecialem. Huic, dum mandata apud Samnitium Imperatorem peragit, Postumius genu femur, quantâ maximè poterat vi, perculit; & clarâ voce ait Samnitem se civem esse; illum Legatum Fecialem à se contra jus gentium violatum: eò justiùs Romanos bellum gesturos. Pontius hanc agendi rationem vehementer incusat, hujus iniquitatem demonstrans.

138. NEc ego istam deditionem accipiam, nec Samnites ratam habebunt. Quin tu, Sp. Postumi, si Deos esse censes, aut omnia irrita facis, aut pacto stas? Samniti populo omnes, quos in potestate habuit, aut pro iis pax debetur. Sed quid ego te appello, qui te captum victori cum qua potes fide restituis? Populum Romanum appello, quem si sponsionis ad Furculas Caudinas factæ pœnitet, restituat legiones intra saltum quo septæ fuerunt. Nemo quemquam deceperit, omnia pro infecto sint: recipiant

arma quæ per pactionem tradiderunt : redeant in castra sua. Quidquid pridie habuerunt, quàm in colloquium est ventum, habeant. Tum bellum & fortia consilia placeant : tunc sponsio & pax repudietur. Eâ fortunâ, iis locis, quæ ante pacis mentionem habuimus, geramus bellum : nec Pop. Romanus Consulum sponsionem, nec nos fidem Populi Romani accusemus. Nunquamne causa deficiet, cur victi pacto non stetis? Obsides Porsenæ dedistis; furto eos subduxistis. Auro civitatem à Gallis redemistis; inter accipiendum aurum cæsi sunt. Pacem nobiscum pepigistis, ut legiones vobis captas restitueremus : eam pacem irritam facitis : & semper aliquam fraudi speciem juris imponitis.

140. Non probat Pop. Romanus ignominiosâ pace legiones servatas? Pacem sibi habeat : legiones captas victori restituat. Hoc fide, hoc fœderibus, hoc fecialibus cærimoniis dignum erat. Ut tu quidem quod petisti, per pactionem habeas, tot cives incolumes : ego pacem, quam hosti tibi remittendo pactus sum, non habeam : hoc tu, A. Corneli; hoc vos, Feciales, juris gentibus dicitis? Ego verò istos quos dedi simulatis, nec accipio, nec dedi arbitror, nec moror quominus in civitatem obligatam sponsione commissâ, iratis omnibus Diis, quorum eluditur numen, redeant. Gerite bellum, quando S. Postumius modò legatum Fecialem genu perculit. Ita Dii credent Samnitem civem Postumium, non civem Romanum esse, & à Samnite legatum

Romanum violatum : eò vobis justum in nos factum esse bellum. Hæc ludibria religionum non pudere in lucem proferre, & vix pueris dignas ambages senes ac consulares fallendæ fidei exquirere ? I, lictor, deme vincla Romanis : moratus sit nemo, quominus ubi visum fuerit, abeant.

ORATIO
HANNONIS
AD CARTHAGINIENSES
Contra Annibalem.

Saguntinorum urbem, licèt fœdere junctam Romanis Annibal oppugnabat. Romani legatos Carthaginem mittunt, ad ducem ipsum in pœnam rupti fœderis deposcendum. Hanno factionis Annibali infensæ princeps, Romanorum postulationi maximoperè subservit.

142. PEr Deos fœderum arbitros ac testes monuisse, prædixisse se ne Amilcaris progeniem ad exercitus mitterent. Non manes, non stirpem ejus conquiescere viri : nec unquam donec sanguinis nominisque Barcini quidquam supersit, quietura Romana fœdera. Juvenem flagrantem cupidine regni, viamque unam ad id cernentem, si ex bellis bella serendo, succinctus armis legioni-

busque vivat, velut materiam igni præbentes, ad exercitus misistis. Aluistis ergo hoc incendium quo nunc ardetis. Saguntum vestri circumsident exercitus, unde arcentur fœdere: mox Carthaginem circumsidebunt Romanæ legiones, ducibus iisdem Diis, per quos, priore bello rupta fœdera sunt ulti.

143. Utrùm hostem, an vos, an fortunam utriusque populi ignoratis? Legatos à sociis & pro sociis venientes bonus imperator vester in castra non admisit: jus gentium sustulit. Hi tamen unde ne hostium quidem legati arcentur, pulsi, ad vos veniunt: res ex fœdere repetunt. Publica fraus absit: auctorem culpæ & reum criminis deposcunt. Quò leniùs agunt, segniùs incipiunt; eò quum cœperint, vereor ne perseverantiùs sæviant. Ægates insulas, Erycemque ante oculos proponite; quæ terra marique per quatuor & viginti annos passi sitis. Nec puer hic dux erat, sed pater ipse Amilcar; Mars alter, ut isti volunt. Sed Tarento tum in Italia non abstinueramus ex fœdere: sicut nunc Sagunto non abstinemus. Vicerunt ergo Dii hominesque, & id de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset; eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit.

144. Carthagini nunc Annibal vineas turresque admovet: Carthaginis mœnia quatit ariete. Sagunti ruinæ (falsus utinam vates sim) nostris capitibus incident: susceptumque cum Saguntinis bellum, habendum cum Romanis est. Dedemus ergo Annibalem? di-

cet aliquis. Scio meam levem esse in eo auctoritatem, propter paternas inimicitias: sed & Amilcarem eò periisse lætatus sum, quòd si ille viveret, bellum jam cum Romanis haberemus: & hunc juvenem, tanquam furiam facemque hujus belli, odi ac detestor. Nec dedendum solùm, id piaculum rupti fœderis, sed, si nemo deposcat, devehendum in ultimas maris terrarumque oras, ablegandumque eò, unde nec ad nos nomen famaque ejus accedere, nec solicitare quietæ civitatis statum possit. Ego ita censeo, legatos extemplo Romam mittendos, qui senatui satisfaciant: alios, qui Annibali nuntient ut exercitum ab Sagunto abducat, ipsumque Annibalem ex fœdere Romanis dedant: tertiam legationem ad res Saguntinis reddendas decerno.



ORATIO

ORATIO

ALORCI HISPANI

AD SAGUNTINOS,

Quâ pacis conditiones quas Annibal ferebat, exponit.

Irrita fuit Hannonis oratio. Cùm igitur Annibal nihilo segniùs Saguntum oppugnaret, jamque res in summam desperationem adducta esset, Alcon Saguntinus precibus aliquid moturum sperans, ad Pœnum Imperatorem venit. Verùm ubi conditiones tristes ferebantur, non ausus est redire ad suos, nec sub conditionibus his de pace agere. Alorcus tamen Hispanus, Annibalis miles, cæterùm publicè Saguntinis amicus atque hospes, Saguntum intrat, pacis leges exponit; suadet ut eas accipiant, ne funditus pereant.

147. SI civis vester Alcon, sicut ad pacem petendam ad Annibalem venit, ita pacis conditiones ab Annibale ad vos retulisset, supervacaneum hoc mihi fuisset iter, quo nec orator Annibalis, nec transfuga ad vos venissem. Quum verò ille, aut vestrâ, aut suâ culpâ manserit apud hostem, si metum simulavit, suâ; vestrâ, si periculum

eſt apud vos vera referentibus : ego, ne ignoraretis eſſe aliquas & ſalutis & pacis vobis conditiones, pro vetuſto hoſpitio quod mihi vobiſcum eſt, ad vos veni. Veſtrâ autem causâ me, nec ullius alterius loqui, quæ loquor apud vos, vel ea fides ſit, quòd neque dum veſtris viribus reſtitiſtis, neque dum auxilia à Romanis ſperaſtis, pacis unquam apud vos mentionem feci. Poſtquam nec à Romanis vobis ulla ſpes eſt, nec veſtra jam aut arma vos, aut mœnia ſatis defendunt, pacem affero ad vos magis neceſſariam quàm æquam : cujus ita aliqua ſpes eſt, ſi eam, quemadmodum ut victor fert Annibal, ſic vos, ut victi audiatis : ſi non id quod amittitur, in damno, (quum omnia victoris ſint) ſed quicquid relinquitur, pro munere habituri eſtis. Urbem vobis, quam ex magna jam parte dirutam, captam ferè totam habet, adimit : agros relinquit ; locum aſſignaturus in quo novum oppidum ædificetis. Aurum argentumque omne, publicum privatumque ad ſe jubet deferri : conjugum, veſtraque corpora, ac liberorum veſtrorum ſervat inviolata, ſi inermes cum binis veſtimentis velitis à Sagunto exire. Hæc victor hoſtis imperat. Hæc quanquam ſint gravia atque acerba, fortuna veſtra vobis ſuadet. Equidem haud deſpero, quum omnium poteſtas ei à vobis facta ſit, aliquid ex his rebus remiſſurum. Sed hæc patienda cenſeo potiùs, quàm trucidari corpora veſtra, rapi trahique ante ora veſtra conjuges ac liberos belli jure ſinatis.

ORATIO
ANNIBALIS
AD SUOS MILITES.

Annibal ſuperatis Alpibus, militum animos ſpectaculo incitare cupiens, captivos aliquot inter ſe depugnare juſſit, libertate victori propoſitâ. Dum dimicarent, is habitus animorum inter ſpectantes Pœnos vulgò erat, ut non vincentium magis, quàm bene morientium fortuna laudaretur. Tum Annibal, advocatâ concione, ita locutus fertur.

150. SI quem animum in alienæ ſortis exemplo paulò antè habuiſtis, eundem mox in æſtimanda fortuna veſtra habueritis; vicimus, milites. Neque enim ſpectaculum modò illud, ſed quædam veluti imago veſtræ conditionis erat. Ac neſcio an majora vincula, majoreſque neceſſitates vobis, quàm captivis veſtris fortuna circumdederit. Dextrâ lævâque duo maria claudunt; nullam, ne ad effugium quidem, navem habentibus: circà Padus amnis major ac violentior Rhodano, à tergo Alpes urgent, vix integris vobis ac vigentibus tranſitæ. Hìc vincendum aut moriendum, milites, eſt, ubi primùm hoſti occurriſtis. Et eadem for-

tuna quæ necessitatem pugnandi imposuit, præmia vobis ea victoribus proponit, quibus ampliora homines ne à Diis quidem immortalibus optare solent. Si Siciliam tantùm ac Sardiniam parentibus nostris ereptas nostrâ virtute recuperaturi essemus, satis tamen ampla pretia essent. Quicquid Romani tot triumphis partum congestumque possident, id omne vestrum cum ipsis dominis futurum est. In hanc tam opimam mercedem agite: cum Diis bene juvantibus arma capite. Satis adhuc in Lusitaniæ Celtiberiæque montibus pecora consectando, nullum emolumentum tot laborum periculorumque vestrorum vidistis. Tempus est jam opulenta vos ac ditia stipendia facere, & magna operæ pretia mereri; tantùm itineris per tot montes fluminaque, & tot armatas gentes emensos. Hìc vobis terminum laborum fortuna dedit: hìc dignam mercedem emeritis stipendiis dabit. Nec quàm magni nominis bellum est, tam difficilem existimaritis victoriam fore. Sæpe & contemtus hostis cruentum certamen edidit, & inclyti populi Regesque perlevi momento victi sunt. Nam demto hôc uno fulgore nominis Romani, quid est, cur illi vobis comparandi sint? Ut viginti annorum militiam vestram cum illa virtute, cum illa fortuna taceam; ab Herculis columnis, ab Oceano, terminisque ultimis terrarum, per tot ferocissimos Hispaniæ & Galliæ populos, vincentes huc pervenistis. Pugnabitis cum exercitu tyrone, hâc ipsâ æstate cæso, victo, circumsesso à Gallis, ignoto adhuc duci suo, ignoranti-

que ducem. An me, in prætorio patris, clarissimi Imperatoris, propè natum, certè eductum, domitorem Hispaniæ Galliæque, victorem eundem non Alpinarum modò gentium, sed ipsarum, quod multò majus est, Alpium, cum semestri hoc conferam duce, desertore exercitûs sui? Cui si quis demtis signis Pœnos Romanosque hodie ostendat, ignoraturum certum habeo, utrius exercitûs sit Consul.

153. Non ego illud parvi æstimo, milites, quòd nemo vestrûm est, cujus non ante oculos ipse sæpe militare aliquod ediderim facinus; cui non idem ego virtutis spectator ac testis, notata temporibus locisque referre sua possim decora. Cum laudatis à me millies donatisque, alumnus priùs omnium vestrûm, quàm Imperator, procedam acie adversùs ignotos inter se, ignorantesque. Quòcumque circumtuli oculos, plena omnia video animorum ac roboris: veteranum peditem; generosissimarum gentium equites frænatos & infrænatos; vos socios fidelissimos fortissimosque; vos, Carthaginienses, tum ob patriam, tum ob iram justissimam pugnaturos. Inferimus bellum, infestisque signis descendimus in Italiam; tantò audaciùs fortiùsque pugnaturi, quantò major spes majorque est animus inferentis vim, quàm arcentis. Accendit præterea animos & stimulat dolor, injuria, indignitas. Ad supplicium depoposcerunt me ducem primùm, deinde vos omnes, qui Saguntum oppugnassetis: deditos, ultimis cruciatibus affecturi fuerunt. Crudelissima ac superbissima gens, sua

omnia suique arbitrii facit: cum quibus bellum, cum quibus pacem habeamus; se modum imponere æquum censet: circumscribit includitque nos terminis montium fluminumque, quos ne excedamus: neque eos, quos statuit, terminos observat. Ne transieris Iberum: ne quid rei tibi sit cum Saguntinis. Ad Iberum est Saguntum: nusquam te vestigio moveris. Parum est, quòd veterrimas provincias meas Siciliam & Sardiniam adimis: etiam Hispanias? & inde cessero, in Africam transcendes. Transcendes autem dico? duos Consules hujus anni, unum in Africam, alterum in Hispaniam miserunt. Nihil usquam nobis relictum est, nisi quod armis vindicaverimus. Illis timidis & ignavis licet esse, qui respectum habent, quos suus ager, sua terra, per tuta ac pacata itinera fugientes accipient: nobis necesse est fortibus viris esse, & omnibus inter victoriam mortemve certâ desperatione abruptis, aut vincere, aut, si fortuna dubitabit, in prælio potiùs, quàm in fuga mortem oppetere. Si hoc bene fixum omnibus destinatumque in animo est; iterum dicam, vicistis: nullum incitamentum ad vincendum homini à Diis immortalibus acrius datum est.



ORATIO
M. MINUCII RUFI,
MAGISTRI EQUITUM,
IN FABIUM DICTATOREM.

Post priores Annibalis victorias, Q. Fabius Maximus Dictator creatus alio modo bellum gerere statuit. Itaque per loca alta agmen ducebat, modico ab hoste intervallo, ut neque omitteret eum, neque congrederetur. Colonorum Sinuessæ tecta Annibal urebat, nec ulla erat à Fabio mentio pugnæ. Tum M. Minucius Rufus Magister equitum erat, ferox rapidusque in consiliis, ac linguis immodicus. Is Dictatoris cunctationem omnibus in locis incusabat.

156. SPectatumne huc, ut rem fruendam oculis, sociorum cædes & incendia venimus? nec si nullius alterius nos, ne civium quidem horum pudet, quos Sinuessam colonos patres nostri miserunt, ut ab Samnite hoste tuta hæc ora esset: quam nunc non vicinus Samnis urit, sed Pœnus advena, ab extremis orbis terrarum terminis, nostrâ cunctatione & socordiâ jam huc progressus? Tantùm (prô!) degeneramus à parentibus nostris, ut præter quam oram illi

Punicas vagari classes, dedecus esse Imperii sui duxerint, eam nos nunc plenam hostium Numidarumque ac Maurorum jam factam videamus? Qui modò Saguntum oppugnari indignando, non homines tantùm, sed fœdera & Deos ciebamus, tendentem ad mœnia Romanæ coloniæ Annibalem lenti spectamus? Fumus ex incendiis villarum agrorumque in oculos atque ora venit: strepunt aures clamoribus plorantium sociorum, sæpius nos, quàm Deorum invocantium opem. Nos hic pecorum modo per æstivos saltus deviosque calles exercitum ducimus, conditi nubibus sylvisque. Si hôc modo peragrando cacumina saltusque Furius recipere à Gallis urbem voluisset, quo hic novus Camillus, nobis Dictator unicus in rebus affectis quæsitus, Italiam ab Annibale recuperare parat, Gallorum Roma esset: quam vereor ne, sic cunctantibus nobis, Annibali ac Pœnis toties servaverint majores nostri. Sed vir, ac verè Romanus, quo die Dictatorem eum ex auctoritate Patrum jussuque Populi dictum, Veios allatum est, quum esset satis altum Janiculum, ubi sedens prospectaret hostem, descendit in æquum; atque illo ipso die media in urbe, quâ nunc busta Gallica sunt, & postero die, citra Gabios, cecidit Gallorum legiones. Quid? post multos annos, quum ad Furculas Caudinas ab Samnite hoste sub jugum missi sumus; utrùm tandem L. Papirius Cursor, juga Samnii perlustrando, an Luceriam premendo obsidendoque, & lacessendo victorem hostem, depulsum ab Romanis cervicibus jugum su-

perbo Samniti imposuit? Modò Consuli Lutatio quæ alia res, quàm celeritas, victoriam dedit? quòd postero die quàm hostem vidit, classem gravem commeatibus, impeditam suomet ipsam instrumento atque apparatu, oppressit. Stultitia est, sedendo aut votis debellari credere posse: armari copias oportet, deducendas in æquum, ut vir cum viro congrediaris. Audendo atque agendo res Romana crevit, non his segnibus consiliis, quæ timidi cauta vocant.

ORATIO

MINUCII

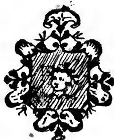
MAGISTRI EQUITUM,

Quâ suos ad conjungenda cum Fabio castra adhortatur.

Minucii cunctationem Fabii incusantis, jus ipsius ac Dictatoris æquatum fuit. Acceptâ parte copiarum, & conserto certamine, præcipitavit in insidias. Minucius è periculo, Fabii beneficio, ereptus, convocatis militibus, errorem agnoscit, & eos sic alloquitur.

160. SÆpe ego audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat quid in rem sit; secundum, eum qui bene

monenti obediat : qui nec ipſe conſulere, nec alteri parere ſciat, eum extremi ingenii eſſe. Nobis quoniam prima animi ingeniique negata ſors eſt, ſecundam ac mediam teneamus : &, dum imperare diſcimus, parere prudenti in animum inducamus. Caſtra cum Fabio jungamus : ad prætorium ejus ſigna quum tulerimus, ubi ego eum parentem appellavero, quod beneficio ejus erga nos ac majeſtate ejus dignum eſt ; vos milites, eos, quorum vos modò arma dextræque texerunt, patronos ſalutabitis : &, ſi nihil aliud, gratorum certè nobis animorum gloriam dies hæc dederit.



ORATIO
FABII MAXIMI
AD ÆMILIUM,
De ratione pugnandi cum Annibale.

C. Terentius Varro Consul jactabat, se, quo primum die vidisset hostem, cum eo congressurum. Longè alia mens erat L. Æmilio Paulo ipsius collegæ; apparebatque eum suâ sponte tuta celeribus consiliis præpositurum: & quò id constantiùs perseveraret, Q. Fabius Maximus sic eum proficiscentem allocutus fertur.

162. SI aut collegam (id quod mallem) tuî similem, Luci Æmili, haberes, aut collegæ tui similis esses, supervacanea esset oratio mea. Nam & duo boni Consules, etiam me indicente, omnia è Republ. fide vestrâ faceretis; & mali, nec mea verba auribus vestris, nec consilia animis acciperetis. Nunc & collegam tuum, & te talem virum intuenti mihi, tecum omnis oratio est; quem video nequicquam & virum bonum, & civem fore, si alterâ parte claudicet Respub. Malis consiliis idem ac bonis juris & potestatis erit. Erras enim, L. Paule, si tibi minus certaminis cum C. Terentio, quàm cum Annibale futurum cen-

ſes. Neſcio an infeſtior hic adverſarius, quàm ille hoſtis maneat: cum illo in acie tantùm, cum hoc omnibus locis ac temporibus certaturus es: & adversùm Annibalem legioneſque ejus, tuis equitibus ac peditibus pugnandum tibi eſt; Varro dux, tuis militibus te eſt oppugnaturus. Ominis etiam tibi causâ abſit C. Flaminii memoria. Tamen ille Conſul demum, & in provincia, & ad exercitum cœpit furere: hic priùs quàm peteret consulatum, deinde in petendo conſulatu. nunc quoque Conſul, priùs quàm caſtra videat, aut hoſtem, inſanit. Et qui tantas jam nunc procellas, prælia atque acies jactando inter togatos ciet, quid inter armatam juventutem cenſes facturum, & ubi extemplo verba res ſequitur? Atqui ſi hic, quod facturum ſe denunciat, extemplo pugnaverit; aut ego rem militarem, belli hoc genus, hoſtem hunc ignoro, aut nobilior alius Thraſymeno locus noſtris cladibus erit.

164. Nec gloriandi tempus adverſùs unum eſt; ut ego contemnendo potiùs quàm appetendo gloriam, modum exceſſerim. Sed ita res habet: una ratio belli gerendi adverſùs Annibalem eſt, quâ ego geſſi. Nec eventus modò hoc docet; ſtultorum iſte magiſter eſt; ſed eadem ratio quæ fuit, futuraque, donec eædem res manebunt, immutabilis eſt. In Italia bellum gerimus, in ſede ac ſolo noſtro; omnia circà plena civium ac ſociorum ſunt; armis, viris, equis, commeatibus juvant, juvabuntque: id jam fidei documentum in adverſis rebus noſtris dede-

runt : meliores , prudentiores , constantiores nos tempus diesque facit. Annibal contrà, in aliena , in hostili est terra , inter omnia inimica infestaque ; procul ab domo , procul à patria ; neque illi terrâ , neque mári est pax ; nullæ eum urbes accipiunt , nulla mœnia ; nihil usquam suî videt ; in diem rapto vivit ; partem vix tertiam exercitûs ejus habet , quem Iberum amnem trajecit ; plures fames , quàm ferrum absumsit ; nec his paucis jam victum suppeditat. Dubitas ergo , quin eum sedendo superaturi simus , qui senescat in dies , non commeatus , non supplementum , non pecuniam habeat ? Quamdiu pro Geronii , castelli Apuliæ inopis , tanquam pro Carthaginis mœnibus ? Sed ne adversùs te quidem ego gloriabor. C. Servilius atque Atilius , proximi Consules , vide quemadmodum eum ludificati sint. Hæc una salutis est via , L. Paule , quam difficilem infestamque cives sibi magis quàm hostes facient. Idem enim tui , quod hostium milites , volent : idem Varro Consul Romanus , quod Annibal Pœnus Imperator cupiet. Duobus ducibus unus resistas oportet : resistes autem , adversùs famam rumoresque hominum si satis firmus steteris : si te neque collegæ vana gloria , neque tua falsa infamia moverit. Veritatem laborare nimis sæpe aiunt , extingui nunquam. Gloriam qui spreverit , veram habebit. Sine timidum pro cauto , tardum pro considerato , imbellem pro perito belli vocent : malo te sapiens hostis metuat , quàm stulti cives laudent. Omnia audentem contemnet Annibal ; nil

temerè agentem metuet. Nec ego, ut nil agatur, moneo; sed ut agentem te ratio ducat, non fortuna: tuæ potestatis semper, tuaque omnia sint: armatus intentusque sis: neque occasioni tuæ desis, neque suam occasionem hosti des. Omnia non properanti clara, certaque erunt. Festinatio improvida est, & cæca.

ORATIO
PACUVII CALAVII
Filium à facinore dehortantis.

Campani, annitente maximè Pacuvio, ad Annibalem defecerant, & eum Capuæ exceperant. Perolla, filius Pacuvii, flagrans studio erga rem Romanam, Imperatorem Pœnum, qui eum unà cum Pacuvio & alteris duobus Campanis cenæ adhibuerat, interficere decrevit. Quod conjectum à patre, hic filium à proposito hâc firmissima & æquissimâ oratione absterruit.

168. PEr ego te, fili, quæcunque jura liberos jungunt parentibus, precor quæsoque, ne ante oculos patris facere & pati omnia infanda velis. Paucæ horæ sunt, intra quas jurantes per quidquid Deorum est, dextræ dextras jungentes, fidem ob-

ſtrinximus, ut ſacratas fide manus, digreſſi ab colloquio, extemplo in eum armaremus? Surgis ab hoſpitali menſa, ad quam tertius Campanorum adhibitus ab Annibale es, ut eam ipſam menſam cruentares hoſpitis ſanguine? Annibalem pater filio meo potui placare, filium Annibali non poſſum? Sed ſit nihil ſancti, non fides, non religio, non pietas; audeantur infanda, ſi non perniciem nobis cum ſcelere afferunt. Unus agreſſurus es Annibalem? Quid illa turba tot liberorum ſervorumque? quid in unum intenti omnium oculi? quid tot dextræ? torpeſcentne in amentia illa? Vultum ipſius Annibalis, quem armati exercitus ſuſtinere nequeunt, quem horret populus Romanus, tu ſuſtinebis? Et, alia auxilia deſint, meipſum ferire, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis, ſuſtinebis? Atqui per meum pectus petendus ille tibi, transfigenduſque eſt. Deterreri hic ſine te potiùs, quam illic vinci. Valeant preces apud te meæ, ſicut pro te hodie valuerunt.



ORATIO

HANNONIS HIMILCONI

Refpondentis.

Nuncius victoriæ ad Cannas Carthaginem venerat Mago Annibalis frater. Is, quum ei Senatus datus esset, res ab initio belli in Italia à fratre gestas exposuit: postulavit ut mitteretur supplementum Annibali, & frumentum, & in stipendium pecunia. Tum Himilco, vir factionis Barcinæ, Hannonem increpavit de odio ejus in Annibalem, & amore pacis. Sic Hanno respondit.

170. TAcuissem hodie, P. C. ne quid in communi omnium gaudio, minùs lætum quod esset vobis, loquerer. Nunc interrogante Senatore, pœniteatne me adhuc suscepti adversùs Romanos belli; si reticeam, aut superbus aut obnoxius videar: quorum alterum est hominis alienæ libertatis obliti, alterum suæ. Respondeam igitur Himilconi, non desisse pœnitere me belli, neque desiturum antè invictum nostrum Imperatorem incusare, quàm finitum aliquâ tolerabili conditione bellum videro: nec mihi pacis antiquæ desiderium ulla alia res, quàm pax nova finiet. Itaque ista quæ modò

Mago jactavit, Himilconi cæterisque Annibalis satellitibus jam læta sunt; mihi possunt læta esse, quia res bello bene gestæ, si volumus fortunâ uti, pacem nobis æquiorem dabunt. Nam si prætermittimus hoc tempus, quo magis dare quàm accipere possumus videri pacem, vereor ne hæc quoque lætitia luxuriet nobis, ac vana evadat. Quæ tamen nunc quoque qualis est? Occidi exercitus hostium: mittite milites mihi. Quid aliud rogares si esses victus? Hostium cepi bina castra, prædæ videlicet plena & commeatuum: frumentum & pecuniam date. Quid aliud, si spoliatus, si exutus castris esses, peteres? Et ne omnia ipse mirer; (mihi quoque enim, quoniam respondi Himilconi, interrogare jus fasque est) velim seu Himilco, seu Mago respondeat: quum ad internecionem Romani Imperii pugnatum ad Cannas sit, constetque in defectione totam Italiam esse; primùm ecquis Latini nominis populus defecerit ad nos? deinde ecquis homo ex quinque & triginta tribubus, ad Annibalem transfugerit? *Quum utrumque Mago negasset*: Hostium quidem ergo, *inquit*, nimis adhuc multùm superest: sed multitudo ea quid animorum, quidve spei habeat, scire velim. *Quum, id nescire, Mago diceret:* Nihil facilius scitu est, *inquit*. Ecquos Legatos ad Annibalem Romani miserunt de pace? ecquam denique mentionem pacis Romæ factam esse, allatum ad vos est? *Quum id quoque negasset:* Bellum igitur, *inquit*, tam integrum habemus, quàm habuimus, quâ die Annibal in Italiam est transgressus.

173. Quàm varia victoria priore Punico bello fuerit, plerique qui meminerimus, supersumus. Nunquam terrâ marique magis prosperæ res nostræ visæ sunt, quàm ante Consules C. Lutatium, & A. Postumium fuerunt. Lutatio & Postumio Consulibus, devicti ad Ægates insulas sumus. Quòd si (id quod Dii omen avertant) nunc quoque fortuna aliquid variaverit; tum pacem speratis quum vincemur, quam nunc quum vincimus, dat nemo? Ego, si quis de pace consulet, seu deferenda hostibus, seu accipienda, habeo quid sententiæ dicam: si de iis quæ Mago postulat, refertis; nec victoribus mitti attinere puto; & frustrantibus nos falsâ atque inani victoriâ, multò minùs censeo mittenda esse.



ORATIO
Q. FABII MAXIMI
AD POPULUM,
De deligendis Consulibus.

Annibal stabat in Italia. Fabio comitia Consulibus creandis habente, prærogativa centuria M. Æmilium Regillum, & T. Otacilium Consules dicebat. His consulatum tali tempore mandari, Fabius non esse è Republica censebat. Itaque, silentio facto, tali oratione est usus.

174. SI aut pacem in Italia, aut bellum cum eo hoste haberemus, in quo negligentiæ aut errori locus esset; qui vestris studiis, quæ in campum ad mandandos, quibus velitis, honores affertis, moram ullam offerret, is mihi parum meminisse videretur vestræ libertatis. Sed quum in hoc bello, in hoc hoste, nunquam ab ullo duce sine ingenti nostra clade erratum sit, eâdem vos curâ, quâ in aciem armati descenditis, inire suffragium ad creandos Consules decet, & sibi sic quemque dicere; Annibali Imperatori parem Consulem nomino. Hôc anno ad Capuam Jubellio Taureæ Campano summo Equiti provocanti, summus Romanus Eques Asellus Claudius est

oppositus. Adversùs Gallum quondam provocantem in ponte Anienis, T. Manlium, fidentem & animo & viribus, misêre majores nostri. Ob eandem causam haud multis annis pòst fuisse non negaverim, cur M. Valerio non diffideretur, adversùs similiter provocantem arma capienti Gallum ad certamen. Quemadmodum pedites equitesque optamus, ut validiores, si minùs, ut pares hosti habeamus; ita duci hostium parem Imperatorem quæramus. Quum, qui est summus in civitate dux, eum legerimus; tamen repentè lectus, in annum creatus, adversùs veterem ac perpetuum Imperatorem comparabitur, nullis neque temporis, neque juris inclusum angustiis, quominùs ita omnia gerat administretque, ut tempora postulabunt belli. Nobis autem in apparatu ipso, ac tantùm inchoantibus res, annus circumagitur.

176. Quoniam quales viros creare vos Consules deceat, satis est dictum; restet ut pauca de eis, in quos prærogativæ favor inclinavit, dicam. M. Æmilius Regillus Flamen est Quirinalis, quem neque mittere à sacris, neque retinere possumus, ut non Deûm aut belli deseramus curam. Otacilius, sororis meæ filiam uxorem, atque ex ea liberos habet. Cæterùm non ea vestra in me majoresque meos merita sunt, ut non potiorem privatis necessitudinibus Rempub. habeam. QUILIBET nautarum vectorumque tranquillo mari gubernare potest: ubi sæva orta tempestas est, ac turbato mari rapitur vento navis, tum viro & gubernatore opus est. Non tranquillo navigamus, sed jam ali-

quot procellis submersi penè sumus. Itaque quis ad gubernacula sedeat, summâ curâ providendum ac præcavendum vobis est. In minore te experti, T. Otacili, re sumus. Haud sanè, cur ad majora tibi fidamus, documenti quicquam dedisti. Classem hôc anno, cui tu præfuisti, trium rerum causâ paravimus: ut Africæ oram popularetur; ut tuta nobis Italiæ litora essent; ante omnia, ne supplementum cum stipendio commeatuque ab Carthagine Annibali transportaretur. Create Consulem T. Otacilium, non dico si omnia hæc, sed si aliquid eorum Reipub. præstitit. Sin autem, te classem obtinente, etiam vel ut pacato mari quælibet Annibali tuta atque integra ab domo venerunt; si ora Italiæ infestior hôc anno, quàm Africæ fuit; quid dicere potes, cur te potissimùm ducem Annibali hosti opponamus? Si Consul esses, Dictatorem dicendum exemplo majorum nostrorum censeremus. Nec tu id indignari posses, aliquem in civitate Romana meliorem bello haberi, quàm te. Magis nullius interest, quàm tua, T. Otacili, non imponi cervicibus tuis onus, sub quo concidas. Ego magnopere suadeo, eodem animo, quo, si stantibus vobis in aciem armatis repentè deligendi duo Imperatores essent, quorum ductu, atque auspicio dimicaretis, hodie quoque Consules creetis: quibus sacramento liberi vestri dicant, ad quorum edictum conveniant, sub quorum tutela atque cura militent. Lacus Thrasymenus & Cannæ, tristia ad recordationem exempla, sed ad præcavendum simile, utiles documento sunt.

ORATIO

CANNENSIUM MILITUM,

IN SICILIAM RELEGATORUM,

AD MARCELLUM PROCONSULEM.

Cannensis exercitûs reliquias in Siciliam traduci Senatus jusserat, atque ibi militare donec hostis in Italia esset. Hi, cùm bellum in Sicilia summâ vi gereretur, nec sibi daretur cum hoste congredi, Marcellum Proconsulem adeunt, ac precantur ut in partem laboris ac periculi venire liceat.

179. Consulem te, M. Marcelle, in Italiam adissemus, quum primùm de nobis, etsi non iniquum, certè triste senatusconsultum factum est: nisi hoc sperassemus, in provinciam nos morte Regum turbatam ad grave bellum adversùs Siculos simul Pœnosque mitti, & sanguine nostro vulneribusque nos patriæ satisfacturos esse: sicut patrum memoriâ qui capti à Pyrrho ad Heracleam erant, adversùs Pyrrhum ipsum pugnantes satisfecerunt. Quanquam quod ob meritum nostrum succensuistis, P. C. nobis aut succensetis? Ambo mihi Consules, & universum Senatum intueri videor, quum te, M. Marcelle, intueor: quem si ad Cannas Consulem habuissemus, melior & Rei-

pub. & noſtra fortuna eſſet. Sine, quæſo, priuſquàm de conditione noſtra queror, noxam, cujus arguimur, nos purgare. Si non Deûm irâ, nec fato, cujus lege immobilis rerum humanarum ordo ſeritur, ſed culpâ periimus ad Cannas, cujus tandem ea culpa fuit? militum, an Imperatorum? Equidem miles nihil unquam dicam de Imperatore meo, cui præſertim gratias ſciam ab Senatu actas, quòd non deſperaverit de Republica; cui poſt fugam à Cannis per omnes annos prorogatum imperium. Cæteros item ex reliquiis cladis ejus, quos Tribunos militum habuimus, honores petere & gerere, provincias obtinere audivimus. An vobis veſtriſque liberis ignoſcitis facilè, P. C. in hæc vilia capita ſævi? & Conſuli primoribuſque aliis civitatis fugere, cuum ſpes alia nulla eſſet, turpe non fuit; milites utique morituros in aciem miſiſtis? Ad Alliam propè omnis exercitus fugit: ad Furculas Caudinas, ne expertus quidem certamen, arma tradidit hoſti, (ut alias pudendas clades exercituum taceam:) tamen tantùm abfuit ab eo, ut ulla ignominia iis exercitibus quæreretur, ut & urbs Roma per eum exercitum, qui ab Allia Veios transfugerat, recuperaretur, & Caudinæ legiones, quæ ſine armis redierant Romam, armatæ remiſſæ in Samnium, eundem illum hoſtem ſub jugum miſerint, qui hâc ſuâ ignominiâ lætatus fuerat.

182. Cannenſem verò quiſquam exercitum fugæ aut pavoris inſimulare poteſt, ubi plus quinquaginta millia hominum cecide-

runt ? unde Consul cum equitibus septuaginta fugit ? unde nemo superest, nisi quem hostis cædendo fessus reliquit ? Quum captivis redemtio negabatur, nos vulgò homines laudabant, quòd Reipubl. nos reservassemus : quòd ad Consulem Venusiam redissemus, & speciem justi exercitûs fecissemus. Nunc deteriore conditione sumus, quàm apud patres nostros fuerunt captivi. Quippe illis arma tantùm atque ordo militandi, locusque in quo tenderent in castris est mutatus : quæ tamen, semel navatâ Reipubl. operâ, & uno felici prælio recuperarunt. Nemo eorum relegatus in exilium est : nemini spes emerendi stipendia ademta : hostis denique est datus, cum quo dimicantes, aut vitam semel, aut ignominiam finirent. Nos, quibus (nisi quòd commisimus ut quisquam ex Cannensi acie miles Romanus superesset) nihil objici potest ; non solùm à patria procul Italiaque, sed ab hoste etiam relegati sumus : ubi senescamus in exilio, ne qua spes, ne qua occasio abolendæ ignominiæ, ne qua placandæ civium iræ, ne qua denique bene moriendi sit.

183. Neque ignominiæ finem, nec virtutis præmium petimus ; modò experiri animum, & virtutem exercere liceat. Laborem & periculum petimus, ut virorum, ut militum officio fungamur. Bellum in Sicilia jam alterum annum ingenti dimicatione geritur : urbes alias Pœnus, alias Romanus expugnat : peditum & equitum acies concurrunt : ad Syracusas terrâ marique res geritur : clamorem pugnantium, crepitumque armorum

armorum exaudimus resides ipsi ac segnes; tanquam nec manus, nec arma habeamus. Servorum legionibus Ti. Sempronius Consul toties jam cum hoste signis collatis pugnavit. Operæ pretium habent, libertatem, civitatemque. Pro servis saltem ad hoc bellum emtis vobis simus. Congredi cum hoste liceat, & pugnando quærere libertatem. Vis tu mari, vis terrâ, vis acie, vis urbibus oppugnandis experiri virtutem? Asperrima quæque ad laborem periculumque deposcimus, ut quod ad Cannas faciendum fuit, quamprimùm fiat: quoniam quicquid postea viximus, id omne destinatum ignominiæ est.



ORATIO
L. MARCII,
Cùm milites ad oppugnanda Pœnorum castra ducturus esset.

Publio & Cnæo Scipionibus in Hispania interemtis, ac propè deletis eorum exercitibus; qui ex gemina clade superfuerant, ad L. Marcium Equitem Romanum summam imperii detulerunt. Ejus castra cùm Asdrubal oppugnatum venisset, tanto impetu animorum Romani in eum velut lymphati incurrerunt, ut Pœni terga verterent. Cùm autem apud Carthaginienses omnia neglecta essent, Marcius eorum castra ultrò oppugnare statuit. Hâc disertâ oratione milites ad hoc audax inceptum adhortatus est.

185. VEl mea erga Imperatores nostros vivos mortuosque pietas, vel præsens omnium nostrûm, milites, fortuna fidem cuivis facere potest mihi hoc imperium, ut amplum judicio vestro, ita re ipsâ grave ac sollicitum esse. Quo enim tempore, nisi metus mœrorem obstupefaceret, vix ita compos meî essem, ut aliqua solatia invenire ægro animo possem; cogor vestram omnium vicem (quod difficillimum in luctu est) unus consulere, & ne tum quidem, ubi quonam

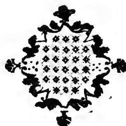
modo has reliquias duorum exercituum patriæ conservare possim, cogitandum est; avertere animum ab assiduo mœrore libet. Præstò est enim acerba memoria, & Scipiones me ambo dies noctesque curis insomniisque agitant, & excitant sæpe somno, neu se, neu invictos per octo annos in his terris milites suos, commilitones vestros, neu Rempub. patiar inultam, & suam disciplinam suaque instituta sequi jubent: & ut imperiis vivorum nemo obedientior me uno fuerit, ita post mortem suam, quod quaque in re facturos illos fuisse maximè censeam, id optimum ducere.

187. Vos quoque velim, milites, non lamentis lacrymisque tanquam extinctos prosequi, (vivunt vigentque famâ rerum gestarum) sed quotiescunque occurret memoria illorum, velut si adhortantes signumque dantes videatis eos, in prælia inire. Nec alia profectò species hesterno die oculis animisque vestris oblata memorabile illud edidit prælium; quo documentum dedistis hostibus, non cum Scipionibus extinctum esse nomen Romanum; & cujus populi vis atque virtus non obruta sit Cannensi clade, ex omni profectò sævitia fortunæ emersuram esse. Nunc, qui tantùm ausi estis sponte vestrâ, experiri libet, quantùm audeatis duce vestro auctore. Non enim hesterno die quum signum receptui dedi, sequentibus effusè vobis turbatum hostem frangere audaciam vestram, sed differre in majorem gloriam atque opportunitatem volui: ut postmodum præparati incautos, armati inermes, atque etiam

sopitos per occasionem aggredi possetis. Nec hujus occasionis spem, milites, fortè temerè, sed ex re ipsa conceptam habeo. A vobis quoque profectò si quis quærat, quonam modo pauci à multis, victi à victoribus castra tutati sitis; nihil aliud respondeatis, quàm idipsum timentes vos omnia & operibus firmata habuisse, & ipsos paratos instructosque fuisse. Et ita se res habet. Ad id, quod, ne timeatur, fortuna facit, minimè tuti sunt homines: quia quod neglexeris, incautum atque apertum habeas. Nihil omnium nunc minùs metuunt hostes quàm ne obsessi modò ipsi atque oppugnati, castra sua ultrò oppugnemus. Audeamus, quod credi non potest ausuros nos. Eo ipso, quòd difficillimum videtur, facillimum erit. Tertiâ vigiliâ noctis silenti agmine ducam vos. Exploratum habeo non vigiliarum ordinem, non stationes justas esse. Clamor in portis auditus, & primus impetus castra ceperit. Tum inter torpidos somno, paventesque ad nec opinatum tumultum, & inermes in cubilibus suis oppressos, illa cædes edatur, à qua vos hesterno die revocatos ægrè ferebatis.

189. Scio audax videri consilium: sed in rebus asperis & tenui spe, fortissima quæque consilia tutissima sunt: quia si in occasionis momento, cujus prætervolat opportunitas, cunctatus paulùm fueris, nequicquam mox amissam quæras. Unus exercitus in propinquo est: duo haud procul absunt. Nunc aggredientibus aliqua spes est: & jam tentastis vestras atque illorum vires. Si diem

proferimus, & hesternæ eruptionis famâ contemni desierimus; periculum est, ne omnes duces omnesque copiæ conveniant. Tres deinde duces, tres exercitus sustinebimus hostium, quos Cn. Scipio incolumi exercitu non sustinuit? Ut dividendo copias periere duces nostri, ita separati ac divisi opprimi possunt hostes. Alia belli gerendi via nulla est. Proinde nihil præter noctis proximæ opportunitatem expectemus. Ite Diis bene juvantibus: corpora curate, ut integri vigentesque eodem animo in castra hostium irrumpatis, quo vestra tutati estis.



ORATIO
VIBII VIRII
AD SENATORES CAMPANOS,

Ut se veneno potiùs interimant, quàm Romanorum permittant arbitrio.

Alterum jam annum Capua à Romanis obsidebatur. Annibal ut eos incœpto absistere cogeret, primò castra eorum ad Capuam oppugnatum venerat: inde pulsus, infestis signis ad urbem Romam accesserat. Verùm cùm nil quicquam proficeret, in Brutios abiit. Tum fractis Campanorum animis, de deditione agi cœptum. At Vibius Virius qui defectionis auctor fuerat, cùm in Senatum venisset, suadet ut voluntariâ morte cruciatus ac contumelias effugiant.

191 NEgat eos qui de Legatis, & de pace ac deditione loquantur, meminisse, nec quid facturi fuerint, si Romanos in potestate habuissent, nec quid ipsis patiendum sit. Quid vos, *inquit*, eam deditionem fore censetis, quâ quondam, ut adversùs Samnites auxilium impetraremus, nos nostraque omnia Romanis dedidimus? Jam è memoria excessit, quo tempore, & in qua fortuna à Populo Romano defecerimus? jam, quemadmodum in defectione

præsidium, quod poterat emitti, per cruciatum & ad contumeliam necarimus ? quoties in obsidentes, quàm inimicè eruperimus, castra oppugnaverimus, Annibalem vocaverimus ad opprimendos eos; hoc quod recentissimum est, ad oppugnandam Romam hinc eum miserimus ? Age contrà, quæ illi infestè in nos fecerint, repetite: ut ex eo quid speretis, habeatis. Quum hostis alienigena in Italia esset, & Annibal hostis, & cuncta bello arderent, omissis omnibus, omisso ipso Annibale, ambo Consules & duo consulares exercitus ad Capuam oppugnandam miserunt. Alterum annum circumvallatos inclusosque nos fame macerant; & ipsi nobiscum ultima pericula, ac gravissimos labores perpessi: circa vallum ac fossas sæpe trucidati, & propè ad extremum castris exuti. Sed omitto hæc: vetus atque usitata res est, in oppugnanda hostium urbe labores ac pericula pati. Illud iræ atque odii execrabilis indicium est. Annibal ingentibus copiis peditum equitumque castra oppugnavit, & ex parte cepit: tanto periculo nihil moti sunt ab obsidione. Profectus trans Vulturnum, perussit Calenum agrum: nihil tantâ sociorum clade avocati sunt. Ad ipsam urbem Romam infesta signa ferri jussit: eam quoque tempestatem imminentem spreverunt. Transgressus Anienem, tria millia passuum ab urbe castra posuit; postremò ad mœnia ipsa & ad portas accessit. Romam se ademturum eis, nisi omitterent Capuam, ostendit: non omiserunt. Feras bestias cæco impetu ac rabie concita-

tas, si ad cubilia & catulos earum ire pergas, ad opem suis ferendam avertas. Romanos Roma circumsessa, conjuges, liberi, quorum ploratus hìc quoque propè exaudiebant, aræ, foci, Deûm delubra, sepulcra majorum temerata ac violata, à Capua non averterunt. Tanta aviditas supplicii expetendi, tanta sanguinis nostri hauriendi est sitis.

194. Nec injuriâ forsitan: nos quoque idem fecissemus, si data fortuna esset. Itaque quando aliter Diis immortalibus visum est, quum mortem ne recusare quidem debeam, cruciatus contumeliasque quas sperat hostis, dum liber, dum meî potens sum, effugere morte præterquam honestâ, etiam leni possum. Non videbo App. Claudium & Q. Fulvium victoriâ insolenti subnixos, neque vinctus per urbem Romam triumphi spectaculum traham, ut deinde in carcere, aut ad palum deligatus, lacerato virgis tergo, cervicem securi Romanæ subjiciam: nec dirui incendique patriam videbo: nec rapi ad stuprum matres Campanas, virginesque, & ingenuos pueros. Albam, unde ipsi oriundi erant, à fundamentis proruerunt, ne stirpis, ne memoria originum suarum extaret: nedum eos Capuæ parsuros credam, cui infestiores quàm Carthagini sunt.

195. Itaque quibus vestrum antè fato cedere, quàm hæc tot & tam acerba videant, in animo est; iis apud me hodie epulæ instructæ paratæque sunt. Satiatis vino ciboque poculum idem, quod mihi datum fuerit, circumferetur: ea potio corpus à cruciatu, animum à contu-

meliis, oculos, aures à videndis audiendisque omnibus acerbis indignisque, quæ manent victos, vindicabit. Parati erunt, qui magno rogo in propatulo ædium accenso corpora exanima injiciant. Hæc una via & honesta & libera ad mortem. Et ipsi virtutem mirabuntur hostes, & Annibal fortes socios sciet ab se desertos ac proditos esse.

O R A T I O

P. SCIPIONIS

AD EXERCITUM.

P. Scipio, qui postea Africanus dictus est, ante quartum & vicesimum ætatis annum missus in Hispanias Imperator, primo adventu in provinciam ita milites alloquitur, ut ei maximè fidentes, & praterea bono animo deinceps essent.

196. NEmo ante me novus Imperator militibus suis, priùs quàm operâ eorum usus esset, gratias agere jure ac merito potuit. Me vobis, priusquam provinciam aut castra viderem, obligavit fortuna: primùm, quòd eâ pietate erga patrem patruumque meum vivos mortuosque fuistis; deinde quòd amissam tantâ clade provinciæ possessionem, integram & Populo Romano, & successori mihi, virtute vestrâ obtinuistis. Sed quum jam benignitate Deûm id paremus atque agamus, non ut ipsi maneamus

in Hiſpania, ſed ne Pœni maneant; nec ut pro ripa Iberi ſtantes arceamus tranſitum hoſtis, ſed ut ultrò tranſcamus, transferamuſque bellum; vereor ne cui veſtrûm majus id audaciuſque conſilium, quàm aut pro memoria cladium nuper acceptarum, aut pro ætate mea videatur. Adverſæ pugnæ in Hiſpania, nullius in animo, quàm meo, minùs oblitterari poſſunt: quippe cui pater & patruus, intra triginta dierum ſpatium, ut aliud ſuper aliud cumularetur familiæ noſtræ funus, interfecti ſunt. Sed ut familiaris penè orbitas ac ſolitudo frangit animum; ita publica quum fortuna, tum virtus, deſperare de ſumma rerum prohibet. Ea fato quodam data nobis ſors eſt, ut magnis omnibus bellis victi vicerimus. Vetera omitto, Porſenam, Gallos, Samnites: à Punicis bellis incipiam. Quot claſſes, quot duces, quot exercitus priore bello amiſſi ſunt? Jam quid hoc de bello memorem? Omnibus aut ipſe adfui cladibus: aut quibus abfui, maximè unus omnium eas ſenſi. Trebia, Thraſymenus, Cannæ quid aliud ſunt, quàm monumenta occiſorum exercituum, Conſulumque Romanorum? Adde defectionem Italiæ, Siciliæ, majoris partis Sardiniæ. Adde ultimum terrorem ac pavorem caſtra Punica inter Anienem & mœnia Romana, poſita, & viſum propè in portis victorem Annibalem. In hac ruina rerum ſtetit una integra atque immobilis virtus Populi Romani. Hæc omnia ſtrata humi erexit ac ſuſtulit. Vos omnium primi, milites, poſt Cannenſem cladem vadenti Aſdrubali

ad Alpes Italiamque, qui si se cum fratre conjunxisset, nullum jam nomen esset Pop. Romani, ductu auspicioque patris mei obstitistis. Et hæ secundæ res illas adversas sustinuerunt. Nunc, benignitate Deûm, omnia secunda, prospera, in dies lætiora ac meliora in Italia Siciliaque geruntur. In Sicilia Syracusæ Agrigentumque captum: pulsi totâ insulâ hostes, receptaque provincia in ditione Populi Romani est. In Italia Arpi recepti, Capua capta. Iter omne ab urbe Roma trepidâ fugâ emensus Annibal, in extremum angulum agri Brutii compulsus, nihil jam majus precatur Deos, quàm ut incolumi cedere atque abire ex hostium terra liceat. Quid igitur minùs conveniat, milites, quàm quum aliæ super alias clades cumularentur, ac Dii propè ipsi cum Annibale starent, vos hìc cum parentibus meis (æquentur enim etiam honore nominis) sustinuisse labantem fortunam Populi Romani: nunc eosdem, quia illic omnia secunda lætaque sunt, animis deficere? Nuper quoque quæ acciderunt, utinam tam sine meo luctu, quàm vestro, transissent! Nunc Dii immortales, Imperii Romani præsides, qui centuriis omnibus, ut mihi imperium juberent dari, fuere auctores; iidem auguriis auspiciisque, & per nocturnos etiam visus omnia læta ac prospera portendunt. Animus quoque meus, maximus mihi ad hoc tempus vates, præsagit nostram Hispaniam esse: brevi extorre hinc omne Punicum nomen, maria terrasque fœdâ fugâ impleturum. Quod mens suâ sponte divinat,

idem subjicit ratio haud fallax. Vexati ab iis socii nostram fidem per Legatos implorant. Tres duces discrepantes, propè ut defecerint alii ab aliis, trifariàm exercitum in diversissimas regiones distraxere. Eadem in illos ingruit fortuna, quæ nuper nos afflixit. Nam & deseruntur ab sociis, ut priùs ab Celtiberis nos: & diduxere exercitus; quæ patri patruoque meo causa exitii fuit. Nec discordia intestina coïre eos in unum sinet, neque singuli nobis resistere poterunt.

201. Vos modò, milites, favete nomini Scipionum, soboli Imperatorum vestrorum, velut accisis recrescenti stirpibus. Agite, milites veteres, novum exercitum, novumque ducem traducite Iberum, traducite in terras cum multis fortibus factis sæpe à vobis peragratas. Brevì faciam, ut quemadmodum nunc noscitatis in me patris patruique similitudinem oris vultûsque, & lineamenta corporis; ita ingenii, fidei, virtutisque exemplum expressam ad effigiem vobis reddam; ut revixisse, aut renatum sibi quisque Scipionem Imperatorem dicat.

Finis primæ Partis.

INDEX

INDEX
ORATIONUM
Primæ Partis.

ORATIONES EX SALLUSTIO COLLECTÆ.

ORATIONES EX LIVIO COLLECTÆ.

Finis Indicis.

